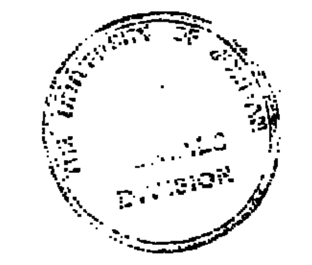


14 -18 : industries de guerre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15402 – 7 F — JEUDI 4 AOÛT 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le kémalisme dévoyé

LE procès qui s'ouvre mercredi 3 août à Ankara contre six parlementaires kurdes accusés de « séparatisme » va donner une fois de plus l'occasion de dénoncer la Turquie dans les pays occidentaux. Il est en effet significatif du plus magistral échec des gouvernements qui se sont succédé à Ankara depuis la fin du régime militaire il y a dix ans, à savoir leur impuissance à résoudre la question kurde.

Au cours de la dernière décennie, en dépit des sanglants bilans régulièrement affichés par les forces de l'ordre, les autorités n'ont pu venir à bout de la lutte armée – le plus souvent terroriste – relancée en 1984 par les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Pis : la répression qu'exercent sans aucun contrôle l'armée et la police dans les provinces de l'Est à majorité kurde est devenue tellement indiscriminée qu'elle a donné naissance sinon à un « sentiment national », du moins à une solidarité kurde qui n'existait pas à l'origine.

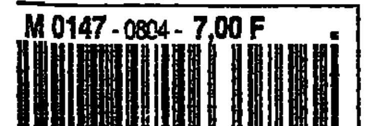
CONTRAIREMENT à leurs voisins d'Irak, les Kurdes de Turquie, dans leur très grande majorité, n'ont jamais revendiqué l'autonomie territoriale. A l'opposé du nationalisme arabe du régime de Bagdad, le kémalisme dont se recommandent les autorités d'Ankara depuis Atatürk n'est pas un instrument d'oppression d'un groupe ethnique majoritaire sur les autres, mais bien un idéal laïc et républicain d'assimilation. C'est cet idéal qui, au fil des ans, s'est dévoyé.

Le développement économique promis dans les années 80 aux régions de l'Est déshéritées n'est pas venu et aucun gouvernement n'a été capable d'enrayer l'exode massif des Kurdes vers les grandes villes de l'ouest du pays. L'Etat turc, en dépit de velléités affichées par intermittence, n'a jamais vraiment fait droit à une revendication d'autonomie culturelle qui pourtant ne le menace pas. Surtout, à force d'assimiler la question kurde au problème du terrorisme, de la présenter abusivement comme une menace contre l'intégrité territoriale du pays, la Turquie est devenue un pays où la démocratie est réservée de fait à une partie seulement des citoyens.

LES choses ont plutôt empiré sous l'actuel gouvernement. Des Kurdes qui, sans prôner ni l'indépendance ni la lutte armée, se revendiquent comme tels sont aujourd'hui aux prises avec la justice, sans compter des intellectuels et journalistes turcs seulement « coupables » d'avoir dénoncé ces violations des droits de l'homme. La Constitution héritée du dernier régime militaire permet ce genre de dérives.

La Turquie, qui regrette si souvent d'être incomprise par l'étranger, et particulièrement par l'Europe, ne fera son entrée incontestée dans le groupe des démocraties modernes que lorsqu'elle se résoudra à réviser ses lois et à fournir enfin une réponse politique à sa question kurde.

Lire page 6


M 0147 - 0804 - 7,00 F

Un entretien avec Faustin Twagiramungu

Le premier ministre rwandais veut faire juger plus de 30 000 personnes

Le premier ministre du Rwanda, Faustin Twagiramungu, estime à 30 000, dans un entretien au « Monde », le nombre de personnes qui devraient être jugées par des tribunaux rwandais à la suite du génocide. De plus, le gouvernement de Kigali a accepté, pour éviter un nouvel exode lors du départ des forces françaises de la zone de sécurité que celle-ci soit démilitarisée à compter du 22 août, date d'échéance de l'opération « Turquoise ». La « zone humanitaire sûre » devrait alors être placée, temporairement, sous le contrôle de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

KIGALI

de notre envoyé spécial

« Quelle est la priorité de votre gouvernement ?

– C'est le retour des réfugiés qui se trouvent à l'extérieur. Nul ne peut diriger un pays vide et il faut que la population reprenne le travail. Nous devons convaincre les réfugiés. Comment s'y prendre concrètement, c'est toute la question. Car si nous avons cette volonté, nous n'en avons pas les moyens.

– En attendez-vous de la communauté internationale ?

– Absolument. A ce sujet, mon entrevue avec le secrétaire d'Etat américain à propos de l'aide humanitaire a été fructueuse. Contrairement aux Français, qui se disent nos maîtres, les Américains sont venus nous dire qu'ils voulaient être des partenaires. C'est plus poli.

– L'opération « Turquoise » vous indispose-t-elle à ce point ?

– Nous recevons beaucoup de lettres de gens qui vivent dans la « zone humanitaire sûre ». Ils s'y considèrent comme des personnes déplacées qui n'ont pas le droit de rentrer chez elles. Le devoir des troupes de l'opération « Turquoise » serait plutôt de les inciter à partir. Les Français devraient avoir quitté cette zone dite de sécurité le 22 août et être remplacés par les forces de la MINUAR II qui encourageront la population à regagner sa région d'origine.

– Ne pensez-vous pas qu'un départ précipité puisse provoquer un « deuxième Goma » ?

– C'est ce que les Français veulent faire croire au monde. « Après nous, le chaos. » Pourquoi ne veulent-ils pas plutôt rassurer la population et refusent-ils de nous associer sous prétexte que la population a peur de nous ?

Propos recueillis par
DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Lire la suite et nos informations page 3

Accusée de blasphème et menacée de mort par les islamistes

Taslima Nasreen s'est présentée devant la justice du Bangladesh

Menacée de mort par les intégristes islamiques, qui demandent qu'elle soit pendue et qui ont organisé la semaine dernière une grande manifestation contre elle, Taslima Nasreen s'est rendue, mercredi 3 août, aux autorités du Bangladesh. Poursuivie pour blasphème contre l'islam, elle a comparu devant la Haute Cour de Dacca, qui l'a laissée en liberté sous caution. L'écrivain contestataire, qui se cachait depuis le 4 juin, a obtenu dans sa lutte contre l'intolérance, le soutien de plusieurs gouvernements, dont ceux des Douze, et d'intellectuels de nombreux pays.

DACCA

de notre envoyé spécial

L'écrivain bangladais Taslima Nasreen vient de sortir de deux mois d'une clandestinité dans laquelle l'avaient contrainte les menaces contre sa vie proférées par les intégristes islamistes (*le Monde* du 23 juillet). Elle est apparue, mercredi 3 août, devant la Haute Cour de Dacca alors que des centaines de policiers retenaient une foule massée à l'extérieur. Accusée de blasphème contre l'islam, elle a été laissée en liberté sous caution.

L'affaire Taslima et la montée en puissance des groupes intégristes s'inscrivent dans un contexte à la fois politique, historique et social. Depuis la guerre d'indépendance de 1971, l'ancien Pakistan oriental est réputé pour sa tolérance religieuse, sa modération et sa Constitution laïque. 85 % de musulmans y coexistent, la plupart du temps en harmonie, avec 12 % d'hindous et une poignée de chrétiens et de bouddhistes. Mais il y a un paradoxe bangladais : le pays est né de la double affirmation de l'identité musulmane et bengalie. C'est une arme à double tranchant. Quant il s'agissait de se débarrasser de l'*« oppresseur »* pakistanais au nom d'une culture islamique mais sanskritisée, et donc culturellement plus proche du *« frère ennemi »* indien, c'est l'affirmation nationale qui avait pris le dessus. Aujourd'hui, la tendance est inverse : les islamistes s'emparent du « cas » Nasreen au nom d'un réflexe *« identitaire »* qui met en avant le caractère islamique de la société bangladaise.

Les fondamentalistes, et surtout le Jamaat-Islami, la plus puissante organisation politique de la mouvance intégriste, ont été ainsi toujours été perçus ici comme le *« parti des collabos »*.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 7

Les mathématiques françaises à l'honneur

Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz ont reçu les médailles Fields

Deux nouvelles médailles Fields – l'équivalent d'un prix Nobel – pour des mathématiciens français, Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz. Trois, si, dans un élan francophone, on y associe celle du belge Jean Bourgain, longtemps hôte de l'Hexagone, et actuellement membre permanent de l'Institut des hautes etudes scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette (Essonne) et professeur à l'Institute for advanced study de Princeton (New-Jersey) aux Etats-Unis (1).

En un peu moins d'un demi-siècle, la France aura récolté sept médailles Fields sur les trente-huit qui ont été décernées. Un peu moins d'une sur cinq. C'est dire la place de tout premier ordre occupée par le pays de Pascal, Fermat, Galois et autre Poincaré dans le concert mathématique mondial. Et ce depuis longtemps. *« Depuis des siècles, les mathématiques françaises sont au premier rang »*, déclarait déjà, en 1988, Jean-Louis Verdier, ancien président de la Société mathématique de France, à la revue *le Débat*. *« Jusqu'à la seconde guerre mondiale, elles partageaient cette place avec l'Allemagne et l'Angleterre. Ce concert à trois formait l'essentiel de la recherche mathématique. »* Puis une grande partie des mathématiciens allemands ont émigré aux Etats-Unis, où ils ont fait école, tandis que la puissance anglaise dans les mathématiques a quelque peu décliné.

« Or, curieusement, soulignait Jean-Louis Verdier, *la France n'a pas perdu, elle, son potentiel de mathématiciens. »* Bien au contraire. *« C'est à ce moment-là, dans l'après-guerre, que certaines initiatives, comme la création du groupe Bourbaki* (2), *ont porté tous leurs fruits. Il est arrivé une nouvelle génération dont les membres ont atteint la pleine capacité de production et de création à cette époque. Il y a là une sorte d'accident historique qui fait qu'une petite nation s'est retrouvée avec une école mathématique en pointe en Europe et au premier plan dans le monde. »*

La preuve en est que la France va par la suite collectionner les médailles Fields, cet équivalent d'un prix Nobel de mathématique décerné à des chercheurs de moins de quarante ans. Laurent Schwartz est couronné en 1950, Jean-Pierre Serre en 1954, René Thom en 1958 et Alexandre Grothendieck en 1966. Alors la recherche mathématique françaises a encore le vent en poupe, mais pour peu de temps. Les pouvoirs publics vont se montrer moins sensibles à la nécessité de maintenir les forces dans ce domaine. Le grand discours des années 70 en témoigne : *« Les maths, c'est fichu*, dit-on alors, *il n'y a pas de débouché. »*

« C'était assez vrai, constate dans *le Monde* (3) Jean-Pierre Bourguignon, ancien directeur du Centre de mathématique de l'Ecole polytechnique et futur directeur de l'IHES. *Pendant toute une période, on a bloqué les concours de recrutement. Le nombre de places pour le CAPES de mathématiques est ainsi passé de plus de mille en 1975 à un peu plus de cent en 1981. Cette situation nous a contraints à sortir de notre tour d'ivoire. »*

Mais il faudra quand même attendre la fin des années 80 pour que de nouveaux horizons se dessinent grâce à l'énergie d'un petit commando de personnes décidées, qui sauront convaincre les politiques et leurs conseillers de l'importance des enjeux. En peu de temps, les mathématiques sortent à nouveau de l'ombre, aidées en cela par... un banquier, Bernard Esambert, qui contribuera à l'organisation, en décembre 1987, juste avant l'élection présidentielle, d'un colloque qui va faire date.

Intitulée « Mathématiques à venir : quels mathématiciens pour l'an 2000 ? », cette réunion se voulait un message au gouvernement sur le thème : *« Nous sommes en train de perdre la bataille des jeunes, il faut que les politiques comprennent que les maths, c'est important pour le pays, d'autant que leur champ d'application s'est considérablement élargi. »* Tous n'étaient pas convaincus par la méthode et certains ne se privèrent pas de le faire savoir en déclarant : *« C'est un colloque pour vendre les maths et moi je les ai achetées il y a bien longtemps. »*

Malgré ces réticences, des mathématiciens « orthodoxes », tel Jacques Dixmier, ont aidé les hommes du commando qui ont tenu bon. *« Heureusement, on avait un atout*, reconnaît l'un d'entre eux. *Le terreau des maths était bon, malgré la crise, comme on avait une situation saine et qu'on était très présents sur pratiquement l'ensemble des domaines, ceux qui voulaient nous défendre ont alors disposé d'un bon levier. »*

Plusieurs hommes ont alors su avec le temps convaincre leurs ministres de tutelle de la justesse de leur cause.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite et nos informations page 9

(1) Trois membres permanents de l'IHES ont obtenu dans le passé la médaille Fields : le Français René Thom, le mathématicien apatride Alexandre Grothendieck, qui vit en France, et le Belge Pierre Deligne, longtemps élève de Grothendieck.

(2) Nicolas Bourbaki ou *« le mathématicien général »*, comme le surnomme la revue *Pour la Science*. En effet, Bourbaki, dont le premier tome des œuvres est paru en 1939, est en fait un pseudonyme couvrant une entreprise collective. A l'origine, le groupe était composé de sept mathématiciens : Henri Cartan, Claude Chevalley, Jean Delsarte, Jean Dieudonné, Szolem Mandelbrojt, René de Possel et André Weil.

(3) *Le Monde* du 11 juillet 1992.

Cinq Français assassinés à Alger

Trois gendarmes français et deux agents consulaires de l'ambassade de France ont été assassinés au cours d'un attentat commis, mercredi 3 août, dans la matinée, à Alger, a indiqué à Paris le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

M. Milosevic somme les Serbes de Bosnie d'accepter le plan de paix international



Le Parlement des Serbes de Bosnie devait se réunir, mercredi 3 août, à Pale, pour examiner de nouveau le plan de paix international à la lumière de l'avertissement lancé, la veille, par Slobodan Milosevic. Dans une lettre adressée de Belgrade aux dirigeants serbo-bosniaques, le président serbe avait menacé de rompre toutes relations avec la République serbe de Bosnie si celle-ci n'acceptait pas le plan.

page 6

Jacques Toubon critique le Conseil constitutionnel

Après la censure partielle par le Conseil constitutionnel du projet de loi sur l'emploi de la langue française, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, affirme, dans le « Point de vue » qu'il a adressé au *Monde*, que son texte a fait l'objet d'une *« erreur de lecture »*.

page 16

Saint-Gobain vend ses activités papetières au groupe irlandais Jefferson Smurfit

Saint-Gobain a décidé, mardi 2 août, de se séparer de sa branche papetière, cédée pour 5,6 milliards de francs à l'irlandais Jefferson Smurfit. Il devrait ainsi réaliser une plus-value de 900 millions de francs et reprendre son développement dans ses autres activités.

page 18

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LA TRÈS GRANDE GUERRE

15. Thomas le socialiste et Rathenau l'industriel

La prolongation de la Grande Guerre n'eût tout simplement pas été possible sans l'instauration d'économies de guerre elles-mêmes exceptionnelles. En France et en Allemagne, deux personnalités hors du commun que tout opposait, le socialiste Albert Thomas et l'industriel allemand Walther Rathenau, s'attelèrent avec succès à cette tâche.



L'effort de guerre mobilisa l'arrière, et notamment les femmes, comme dans cette usine britannique. Pour Walther Rathenau, la société d'avant-guerre était condamnée. Rathenau et Thomas sentirent les bouleversements sociaux à venir. (Doc. BDIC.)

« *JE me suis trouvé avec Rathenau, qui faisait en Allemagne ce que j'avais fait en France... Ce qui était le plus important pour la guerre, c'était la mobilisation industrielle. Comment, dans un minimum de temps, convertir l'industrie en une industrie de guerre ? C'est là la question pour les guerres futures.* » (Albert Thomas, 1921). L'Allemagne, la France : deux grands pays industriels qui s'en vont en guerre et n'y sont pas vraiment préparés, deux énormes administrations dont les chefs ont signé des plans de mobilisation comportant la mise sur pied de millions d'hommes... Mais, soit par manque d'imagination, soit par aveuglement volontaire, on avait dit et laissé dire que cette guerre serait d'une durée limitée et que, vraisemblablement, les soldats seraient de retour chez eux pour la Noël 1914. L'économie de guerre devra être inventée pendant la guerre elle-même.

L'organisation de la guerre industrielle fut une tâche qui se présenta à tous les belligérants au même moment et qui, dans les cas français et allemand, fut résolue par des hommes nouveaux, capables de penser la guerre nouvelle. D'ailleurs, les deux organisateurs les plus novateurs et les plus efficaces de l'industrie de guerre étaient des personnalités appartenant à des groupes en marge des milieux officiels et souvent discrédités : Walther Rathenau était un industriel juif et Albert Thomas un socialiste. Tous deux étaient des civils qui en vinrent à jeter les fondements d'une organisation sociale en voie de militarisation complète.

A regarder ces deux carrières, ne peut-on tirer certaines conclusions quant aux capacités de modernisation de deux systèmes politiques et sociaux si fondamentalement différents : la France bourgeoise et républicaine et l'Allemagne semi-féodale et monarchiste ?

Le 11 juillet 1915, Abel Ferry note à l'issue d'un conseil des ministres : « [...] *Thomas, qui a été spécialement et pour cet objet appelé au conseil, expose l'état des munitions. La situation n'est pas brillante : nous n'avons que trois millions de réserve d'obus et nous usons plus de canons que nous en faisons. Il ne nous reste pas les deux tiers des canons mis en ligne au début de la guerre* [...] *Albert Thomas s'explique avec autorité et timidité, tact et sûreté. Il ne bluffe pas* [...]. *La séance se lève sur un mot de Doumergue :* « Voilà la première fois qu'on nous parle de la guerre. » *Et la guerre dure depuis un an !* »

Albert Thomas est une des figures les plus intéressantes du socialisme français de l'avant-1914. Né en 1878, fils de boulanger, c'est un brillant élève, reçu premier au concours de l'agrégation d'histoire en 1902. S'intéressant surtout aux problèmes du travail, il coopère à plusieurs publications socialistes, surtout à *l'Humanité*, à partir de 1904.

En 1910, il est élu député et se spécialise dans les questions économiques et sociales. Mobilisé, il est rappelé pour organiser au sein du cabinet d'« Union sacrée » la fabrication du matériel de guerre. Cette position informelle est officialisée en mai 1915, quand il est promu d'abord au poste de sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie et aux munitions, puis à celui de ministre de l'armement (décembre 1916-septembre 1917).

Albert Thomas voulut tirer de l'Union sacrée un rendement optimum pour l'industrie de guerre. La tâche était considérable : faire en sorte que les industriels soient amenés à obtenir le maximum de rendement de leurs usines. La stratégie de Thomas face aux industriels récalcitrants et peu enclins à soumettre leurs entreprises aux exigences de la production de guerre était faite de pur opportunisme.

A l'encontre de beaucoup de ses collègues, il ne considéra pas le moment comme propice à l'établissement d'une économie de guerre dirigée par la voie de la nationalisation. Il pensait qu'à brève échéance le rendement maximum ne serait obtenu que si on persuadait les industriels de « *faire un effort plus grand, mais de même nature que celui qu'ils donnent dans la vie industrielle courante* ».

S'il était donc prêt à tolérer que les industriels tirent bénéfice de la production de guerre, il chercha et trouva des moyens pour contrôler cette politique du « marché de guerre ». Il s'entoura d'experts économiques et financiers, normaliens de la même génération que lui, pour vérifier les prix et la qualité des matériaux. Il incita les ouvriers au travail en leur demandant un effort illimité, dussent-ils y sacrifier leur existence.

Stimuler les industriels et demander aux ouvriers un effort illimité

Les ouvriers écoutaient cet homme qui les haranguait, juché sur un tas d'obus, comme le montrent les photographies de l'époque, parce qu'ils savaient que c'était vraiment un des leurs, le même Albert Thomas qui, d'autre part, ne se lassait pas d'améliorer leurs droits. Il institua un système de « commissions mixtes » au sein des entreprises et au niveau gouvernemental.

Le libéralisme économique était donc conjugué avec un souci de coordination de tous les instants, en insistant sur les représentations ouvrières. Tel fut le système d'Albert Thomas, système assez empirique, né des circonstances de la guerre, mais qui était aussi le fruit d'un consensus social fondamental qui a fait la force de la France malgré tous les cris de guerre... de classe. En effet, le consensus républicain était suffisamment ancré pour qu'un socialiste pût acquérir l'autorité nécessaire à la conduite d'une tâche aussi neuve.

L'Empire allemand n'ayant pas prévu non plus la guerre longue, les premiers écueils économiques et industriels apparurent dès septembre 1914. Le problème fondamental était celui de l'approvisionnement de l'Allemagne en matières premières. L'homme qui s'attaqua rapidement à cette tâche vertigineuse fut un industriel, Walther Rathenau. Né en 1867, fils du fondateur d'AEG, Walther Rathenau était un chimiste renommé, qui avait déposé plusieurs brevets d'inventions. Depuis 1899, il appartenait au conseil d'administration de la firme de son père, en plein essor sur le marché international.

Cet homme de génie refusa une existence axée sur les seuls intérêts économiques. Il était aussi un essayiste-philosophe dont les écrits avaient connu, dès avant la guerre, une large diffusion : *la Critique de notre temps* et *la Mécanique de l'esprit*. Rathenau menait donc à la fois une vie d'écrivain et de grand industriel.

Membre de nombreux conseils d'administration, habitant un beau château aux alentours de Berlin, il était cependant rongé par sa judaïté. « *Prototype du juif assimilé* » (Ernst Schulin), Rathenau souffrait énormément de ce rejet : un juif ne pouvait accéder ni aux grades militaires élevés ni à la carrière diplomatique. Son dossier pour l'examen de lieutenant de réserve avait été refusé net en 1891. Rathenau, qui admirait tellement la culture et la société prussiennes, n'était, malgré tous ses succès professionnels et culturels, qu'un paria dans les domaines qui lui importaient le plus.

La guerre lui sembla l'occasion de donner enfin sa mesure. Dès le 9 août 1914, il présenta un mémoire au ministre de la guerre Erich von Falkenhayn, où il développait ses idées sur la gestion des matières premières en Allemagne et dans les pays occupés. Or, les dirigeants militaires savaient que l'Allemagne ne disposait que d'une quantité infime de matières premières nécessaires à la guerre. On envisageait par exemple, dans un délai de deux à trois mois, une pénurie de cuivre qui ferait cesser la production des cartouches.

On s'intéressa donc à la proposition de Rathenau. Par une lettre en date du 13 août 1914, Falkenhayn l'institua chef d'un département nouveau à créer au sein du ministère de la guerre et qu'on nomma le *Kriegsrohstoffamt* (office de guerre pour les matières premières).

L'industriel juif à qui on avait refusé, en temps de paix, le grade tant désiré de lieutenant se vit ainsi promu à un poste normalement attribué à un général ! Sa tâche était « *de faire le relevé des propriétaires, quantités, lieux de dépôts des matières premières d'utilité militaire se trouvant à l'intérieur du pays et, dans la mesure où avanceraient nos armées, dans les pays ennemis occupés* [...] ».

Il s'y mit avec une étonnante originalité et efficacité qui étonna jusqu'au G. Q. G. et qui lui assura d'être plus tard entendu, même par ceux qui détestaient ce parvenu. Trois jours après sa prise de fonctions, il avait déjà mis sur pied tout un organisme nouveau.

Tout comme le fit – plus tard – Albert Thomas, il installa dans son gigantesque service nouveau des « capacités » qui n'avaient pas été mêlées aux routines des administrations militaires du temps de paix, comme des administrateurs et ingénieurs d'AEG et de Siemens.

Grâce à ce service de l'administration militaire géré par des civils, on en vint à la création d'une quantité de *Kriegsrohstoffgesellschaften* (sociétés de matières premières de la guerre) qui fonctionnaient comme des sociétés par actions, avec un statut d'« utilité publique », et donc sans profit ni dividendes. Elles achetaient et répartissaient les matières premières.

« Nous sommes en face d'une période de révolutions incalculables »

Evidemment, les grandes firmes achetaient les actions de ces sociétés, sources de profit malgré tout, ne serait-ce que pour garder le contrôle de la distribution des matières premières et des commandes émises par l'organisme central dirigé par Rathenau.

Ce dernier vit très bien les conséquences de ce géant industriel qu'il avait mis sur pied, profitant de ce que les temps étaient « mûrs » pour une telle entreprise. « *Je suis en train de me faire l'instrument d'un développement qui me fait participer à la chute des dieux que le monde adora avant août 14, un monde dont je fais partie et qui m'a fait l'individualiste que je suis. Nous sommes en face d'une période de révolutions incalculables* [...] » (14 août 1914).

L'organisme annonçant ce moloch industriel une fois mis sur pied, Rathenau se retira soudainement, à l'étonnement de tous. Prenant la direction d'AEG, il continua cependant de fréquenter les « clubs intellectuels » comme la *Mittwochsgesellschaft*, où l'on discutait des buts de guerre et des conséquences économiques et sociales de la guerre.

Quand il publia en 1917 son livre *Où va le monde* qui faisait la synthèse de ses expériences de guerre, il rencontra une large audience. Mais ses idées avancées, voire iconoclastes, lui firent perdre en même temps toute influence au sein du gouvernement et des autorités militaires, qui, tout en profitant de son système, n'étaient nullement prêts à en accepter les conclusions – en réalité peu cohérentes – pour la société de l'après-guerre.

Car, prétendait Rathenau, cet effort de guerre totale et ce système de « mécanisation » universelle comportait une vraie révolution sociale. Il serait donc impossible aux sociétés de l'après-guerre de revenir simplement en arrière, et le monde irait dans la voie d'une société se situant au-delà du capitalisme et du socialisme, vers un harmonieux Etat populaire. Mais cette harmonie ne découlait nullement, chez Rathenau, d'une confiance envers les couches populaires. Il y substituait le « vécu » de la communauté nationale en guerre, un vécu qui ferait de l'ancien prolétariat « *le noyau du peuple allemand* ».

L'Allemagne battue en 1918 allait assassiner, en 1922, ce prophète de l'ère mécanique dont on avait trop dit qu'il avait tramé une conspiration judéo-bolchevique contre l'Allemagne éternelle. Ces activistes frustrés par la défaite ne voulait pas comprendre qu'elle avait d'abord un caractère économique. Il était pourtant impossible que l'Allemagne tienne bon, à l'aide d'ersatz, contre l'effort économique conjugué des autres puissances. Curieusement, il n'y a pas d'évidence que le génie économique que fut Walther Rathenau y ait vu plus clair. Ou bien l'industriel juif avait-il peur de tomber définitivement hors de l'acceptation sociale tant recherchée s'il disait la vérité ? L'efficacité d'Albert Thomas fut le résultat de la solidarité de guerre institutionnalisée et de la disponibilité des matières premières. L'échec de Rathenau était celui d'une société dont les fissures sociales traditionnelles avaient été amplifiées par la crise économique produite par la guerre.

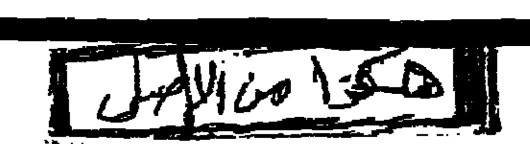
Des fissures sociales, il y en eut aussi chez les Alliés. Mais, dans la zone occupée par les Allemands, on vit fleurir un sentiment inédit : l'esprit de résistance.

Gerd Krumeich
Historial de la Grande Guerre

LIRE

- Alain Hennebicque
  « Albert Thomas et le régime des usines de guerre, 1915-1917 » dans *Cahiers du Mouvement social*, 1977, n° 2
- Gerd Hardach
  « La mobilisation industrielle en 1914-1918, production, planification et idéologie » dans *Cahiers du Mouvement social*, 1977, n° 2
- B. F. Schaper
  Albert Thomas
  30 ans de réformisme social
  PUF, 1966
- H. Morsel
  « Guerre économique et économie de guerre » dans *Histoire économique et sociale du monde*
  sous la dir. de P. Léon et G. Dupeux, tome 5
  A. Colin, 1977
- Walther Rathenau
  Où va le monde
  Grasset, 1922
- Ernst Shulin
  Walther Rathenau
  Göttingen, Musterschmidt
  1979

PROCHAIN ÉPISODE : EDITH CAVELL, RÉSISTANTE EXÉCUTÉE



RWANDA

Le gouvernement de Kigali a accepté une démilitarisation de la zone de sécurité après le 22 août

Le nouveau gouvernement de Kigali a accepté que la zone de sécurité créée par les troupes françaises soit démilitarisée et placée sous le contrôle de l'ONU à compter du 22 août, date prévue du départ des forces françaises.

■ FONDS. Une réunion des pays donateurs, organisée par le département des affaires humanitaires de l'ONU, mardi 2 août à Genève, n'a pas permis de rassembler les fonds dont les agences de l'ONU ont besoin.

■ PROCES. Dans un entretien au *Monde*, le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, évoque le jugement, par des tribunaux rwandais, des responsables du génocide, dont il estime le nombre à 30 000, sans compter les miliciens.

Les nouvelles autorités rwandaises ont accepté que la zone humanitaire sûre sous protection française soit démilitarisée et placée sous le contrôle de l'ONU après le 22 août, date de l'échéance du mandat accordé par l'ONU à la France, a-t-on appris mardi 2 août à Goma de source militaire française.

Le gouvernement de Kigali *« s'est engagé à ce que les troupes du Front patriotique rwandais* (FPR, à dominante tutsie) *entrent sans armes dans cette zone »*, a indiqué le lieutenant-colonel Alain Rambeau, porte-parole des forces françaises à Goma. *« La zone sera démilitarisée et placée sous contrôle de la MINUAR* [Mission des Nations unies au Rwanda], *le FPR ayant donné son accord »*, a ajouté le porte-parole.

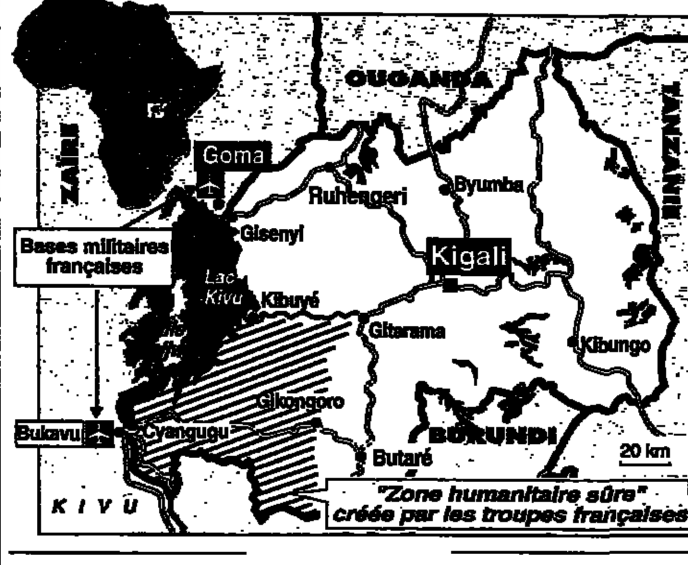
La démilitarisation de cette zone, présentée par l'ONU comme une mesure transitoire, est destinée à éviter un éventuel exode des populations locales après le départ des Français.

La MINUAR sera renforcée par les contingents militaires africains – notamment, sénégalais et tchadiens –, qui ont participé aux côtés des Français à la mise en place de la zone humanitaire, selon le porte-parole militaire français. Le FPR, qui se montrait jusqu'alors très réticent à l'intégration de ces contingents amis de la France dans la MINUAR, a levé ses objections. A N'Djamena, la radio nationale a indiqué que le contingent tchadien, fort de 130 hommes, sera placé sous la tutelle de l'ONU et porté à 800 hommes.

Le nouveau chef de l'Etat rwandais, Pasteur Bizimungu, a déclaré mardi à Kigali que son gouvernement était décidé à envoyer des représentants civils dans la zone humanitaire sûre. *« Si, d'ici au 22 août, les Français ne laissent pas nos fonctionnaires y pénétrer, ils auront alors violé notre souveraineté ; si la restauration de notre souveraineté signifie l'entrée en guerre, nous entrerons en guerre »*, a déclaré M. izimungu.

En outre, une commission a été créée entre le Rwanda et le Zaïre, afin de veiller à la sécurité des populations à la frontière commune, a-t-on appris, mardi, de source militaire rwandaise à Gisenyi, dans le nord du Rwanda. La création de cette commission fait suite à une rencontre, dimanche, entre les ministres de l'intérieur rwandais et zaïrois, Seth Sendashonga et Malumba M'Bangula.

Dans un document rendu public mardi par la Maison Blanche, le président Bill Clinton a annoncé que les forces américaines déployées au Rwanda demeureront *« seulement le temps nécessaire »* à l'accomplissement de leur action humanitaire, qui ne devrait pas nécessiter d'*« opérations prolongées »*. Les Etats-Unis n'entendent pas voir leurs forces au Rwanda *« impliquées dans des hostilités »*, mais les soldats américains chargés d'assurer la sécurité de l'aéroport de Kigali sont *« équipés et prêts »* à prendre toutes les mesures nécessaires à leur action et à leur propre défense, a ajouté M. Clinton. – *(AFP, Reuter.)*



Les rêves de revanche des militaires rwandais

Repliées au Zaïre, les anciennes forces gouvernementales veulent, d'une manière ou d'une autre, rentrer au pays

GOMA (Zaïre)
de notre envoyé spécial

Le camp de Kituku, à l'est de Goma, sur le bord du lac Vert, est presque vide. C'est là qu'avaient trouvé refuge six mille Tutsis qui avaient fui le massacre de leur ethnie dont ils ont été à nouveau victime au Rwanda depuis le 6 avril. Dimanche 31 juillet, ils étaient encore près de quatre mille. Cinq cents d'entre seulement y sont encore. On n'y meurt plus du choléra, qui a commencé à décroître dans toute la zone de Goma, mais de la dysenterie dont les médecins estiment qu'elle sera encore plus meurtrière.



Josias Ntazinda, chef du camp de Kituku, originaire de Kibuyé, aujourd'hui situé dans la « zone humanitaire sûre » sous contrôle français, rentrera le dernier. Il ira à Kigali parce que Kibuyé lui est devenu impossible à vivre. Sa famille y a été massacrée. Réceptionniste dans un hôtel, il a échappé au carnage grâce à son patron, un Hutu marié à une Tutsie, qui l'a caché pendant un mois, du 14 avril au 15 mai, avant qu'il puisse gagner le Zaïre en pirogue.

Une armée repliée

Il dit connaître l'assassin de sa femme et de ses enfants. *« Je ne retournerai jamais chez moi*, affirme-t-il, *je ne veux pas de vengeance ; nous voudrions vivre ensemble en paix : nous avons le même sang qui coule dans nos veines. »* Mais il ne se fait pas d'illusions sur la suite. *« Nous n'avons pas d'espoir »*, ajoute-t-il. Quant au choléra, qui a touché massivement les réfugiés hutus, il y voit la réponse du ciel : *« Dieu a donné la punition. »* Un vieil évangéliste corrige ce discours : *« Les Hutus meurent nombreux, car ils sont nombreux, pas nous. Nous ne pouvons pas parler de punition divine. Nous aussi, nous avons connu le choléra, la dysenterie, la tuberculose. »*

La situation géographique de leur camp n'est pas de nature à les rassurer. Ils sont à quelques centaines de mètres du centre de regroupement où vivent, mieux que la moyenne des réfugiés, vingt-huit mille militaires rwandais, selon l'estimation de l'armée française. Leur petit espace est entouré de barbelés. Ils n'osent pas en sortir vers le nord. Deux jeunes gens, raconte Josias, étaient allés dans cette direction chercher du bois de chauffage et l'un d'eux a été battu sauvagement par des soldats. Deux jeunes filles ont été frappées.

Ces histoires sont confirmées par Jean-Marie Mutobola, Zaïrois, gérant pour le compte de l'Organisation internationale des migrations (OIM) du camp civil de Mugunga, qui jouxte celui des militaires. *« Une jeune fille tutsie est venue voir son beau-frère hutu. Les soldats lui ont sauté dessus. Il a fallu la leur arracher. On n'aime pas beaucoup les voir, ça ne nous rassure pas. »*

Jean-Marie affirme que les ex-Forces armées rwandaises (FAR) détiennent toujours beaucoup d'armes. Il a dû, explique-t-il, expulser de son camp un camion qui en transportait. *« Si un jour quelqu'un s'amuse à leur donner des cartouches, tout de suite ils rentreront chez eux. Ce n'est pas une armée dispersée, c'est une armée repliée. Ils ne sont pas en débandade. »*

Ils en ont pourtant l'air. Par milliers, ils errent le long de la route de Saké, où ils ont même installé quelques petits commerces, parfois sous des tentes données par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Ils vendent des haricots, du sel, du sucre, des biscuits, de l'essence, et même, Dieu sait d'où elles viennent, deux robes blanches. Ils s'agglutinent et rigolent autour d'un danseur. Certains portent des chapeaux étranges, feutres genre Borsalino, panamas, casquettes de base-ball. Sur l'un de leur vieux camion, ils ont accroché cette pancarte : *« Clinton murderer ! Every rwandese refugee dead in exil is named Bill Clinton ! »* (« Clinton meurtrier. Chaque réfugié rwandais mort en exil s'appelle Bill Clinton ! »)

A l'hôpital de la Croix-Rouge de Goma, où l'on accueille, soigne et opère les blessés de l'ancienne armée gouvernementale, le lieutenant Vincent Harerimana, vingt-six ans, atteint à la tête par un éclat de mortier à Kigali, affirme : *« Nous pourrons revenir par la force si l'embargo sur les armes est levé. »*

Avec des arcs et des flèches

Le caporal Donat Mnabimana, vingt-cinq ans, récite les thèses de son chef d'état-major : *« Je crois que la solution militaire n'est pas la meilleure, mais au cas où la communauté internationale ne serait pas à même de nous faire rentrer, de réaliser la réconciliation, nous serions obligés d'utiliser la force. Nous ne pouvons pas rester là éternellement. »* Le caporal Mathias Sindikubwanbo, vingt-sept ans, assure que *« toutes les unités sont là, les chefs sont là, ne manquent que les munitions »*. Et d'ajouter : *« Dans le passé, on a battu les Tutsis avec des arcs et des flèches. »*

Ceux d'entre eux qui sont atteints par le choléra ou la dysenterie ne restent plus à l'hôpital de la Croix-Rouge. Ils sont évacués vers un nouveau centre de traitement ouvert, la veille, à Goma, par MSF. Là, on redoute la dysenterie, parfois plus difficile à soigner que le choléra.

D'autant que les taux d'infection par le virus du sida sont élevés dans la population rwandaise, 20 % de la population totale selon les anciennes autorités gouvernementales, et 35 % chez les adultes. Des tests systématiques ont été faits sur les personnes hospitalisées dans la région de Goma. Mais les autorités militaires françaises disent ne pas en connaître le résultat.

JEAN-YVES LHOMEAU

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé *Fragile après-guerre dans la capitale* (*le Monde* du mardi 2 août), une erreur de transmission laissait entendre que le dirigeant politique rwandais Sylvestre Kamili, un Hutu du Mouvement démocratique républicain (MDR), proche du président assassiné, avait été tué. Les autorités et les représentants de l'ONU à Kigali ont en réalité confirmé que M. Kamili était vivant. Il serait détenu dans un endroit tenu secret.

Un entretien avec Faustin Twagiramungu

Suite de la première page

– Les perspectives de votre gouvernement sont tout de même encore floues. Ne serait-ce qu'au sujet de la durée de la transition...

– Nous sommes déterminés à favoriser la réconciliation et à préserver l'unité du pays. Il est évident qu'il n'est pas question de reconstituer une dictature. Il faut un partage du pouvoir. Il est vrai qu'il existe au sein du gouvernement une certaine hostilité aux accords d'Arusha du 4 août 1993 *[qui prévoyaient un partage du pouvoir entre le gouvernement d'alors et le Front populaire patriotique (FPR)]* et des divergences sur la date à laquelle pourraient être organisées les élections.

» J'estime qu'il faudra plus longtemps que les vingt-deux mois initialement prévus par ces accords. Le FPR a, pour sa part, proposé cinq ans. Mais le Parlement devra aussi se prononcer. Compte tenu des événements passés et du génocide, il est sûr, de toute manière, que la tâche ne sera pas facile.

« La punition est le peloton d'exécution »

– Comment entendez-vous juger les responsables des massacres ?

– Notre loi prévoit des châtiments pour ce genre de crimes et nous ne pouvons pas attendre l'instauration d'une Cour internationale, qui peut prendre trois ans. Nous pouvons commencer en créant nos propres tribunaux spéciaux. La punition pour crime de guerre est le peloton d'exécution, et non la pendaison comme en matière pénale. Bien sûr, des observateurs étrangers seront libres de venir au Rwanda pour surveiller le déroulement des procès.

– Quelle échéance fixez-vous ?

– Cela peut être fait dès aujourd'hui. Le ministère de la justice est déterminé, même s'il manque de personnel. On peut déjà commencer avec quelques dossiers. Je ne connais pas le nombre de prisonniers de guerre, mais nous en avons et il faut les livrer à la justice.

– Combien de personnes sont susceptibles de passer devant ces tribunaux ?

– C'est une estimation, mais en sachant que ces massacres ont été organisés par le parti au pouvoir avec la complicité des bourgmestres, des conseillers de secteur et des responsables de cellule, on peut penser que le chiffre tourne autour de 30 000 personnes, sans compter les miliciens. Tous ceux qui ont ordonné, conçu et perpétré ces tueries doivent être punis.

« Ceux qui sont innocents le savent »

– Comment ferez-vous pour distinguer les responsables des exécutants ?

– Il n'y a pas de gens propres impliqués dans les massacres. Ceux qui sont innocents le savent. Les criminels ne s'aventureront pas dans le pays. Ce que nous voulons surtout, c'est que les innocents puissent regagner le pays.

– Que ferez-vous à propos de certaines exactions commises par le FPR et les expropriations-attributions de logements ?

– Je n'ai pas d'informations au sujet d'exactions commises par le FPR. Il se peut qu'il y ait ici ou là des extrémistes, mais cela ne saurait être la politique du gouvernement.

» Pour ce qui concerne les expropriations, c'est vrai qu'il y a des difficultés. Cela ne peut pus continuer et il faut que la propriété privée soit respectée. Il est temps que le gouvernement intervienne et que l'on mette de l'ordre. Les occupations faites par les FPR sont, elles, temporaires et les officiers devront remettre les maisons à leurs propriétaires. C'est un devoir de l'Etat. »

Propos recueillis par
DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Les appels financiers de l'ONU ont été insuffisamment entendus

GENÈVE
de notre correspondante

L'ensemble des institutions des Nations unies avait lancé un appel solennel aux gouvernements, le 22 juillet à New-York, demandant des dons pour un montant de près de 435 millions de dollars (2,3 milliards de francs), indispensables à la survie des populations rwandaises jusqu'en décembre.

Bien que, depuis, la situation ait encore empiré, cette somme n'a pas été atteinte lors d'une réunion convoquée mardi 2 août par le département des affaires humanitaires de l'ONU, au Palais des nations, à Genève. Cette *« conférence d'annonces de contributions en faveur de personnes affectées par la crise au Rwanda »* a eu toutefois pour effet d'obliger les gouvernements à s'engager publiquement.

Soixante pays l'ont fait, ce qui permet aux organisations de l'ONU de pouvoir compter sur 137 millions de dollars (740 millions de francs) d'*« argent frais »* et sur près de 200 millions de dollars (1 milliard de francs) de dons en nature – denrées alimentaires, médicaments, camions, etc. En outre, certains pays ont préféré fournir des contributions par voie bilatérale ou aider des organisations non gouvernementales.

Des observateurs des droits de l'homme

Le Danois Peter Hansen, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, qui présidait la réunion, a estimé qu'une *« étape avait été franchie dans la bonne direction »*. Selon lui, l'unanimité s'est faite sur trois points essentiels : il faut faire admettre aux Rwandais qu'il est grand temps d'apprendre à vivre ensemble ; les réfugiés doivent rentrer chez eux dans la sécurité et la dignité ; les besoins sont trop importants et le temps trop précieux pour que les ressources soient gaspillées.

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, José Ayala Lasso, absent, a fait savoir, dans un texte, qu'il se proposait d'*« accroître la présence d'observateurs des droits de l'homme, à raison de deux spécialistes dans chacune des dix préfectures du Rwanda, coiffés par un coordinateur expérimenté »*.

Ces observateurs auront pour tâche de surveiller le retour des personnes déplacées et des réfugiés, de s'assurer de leur sécurité et de permettre leur réinstallation dans le plein respect des droits de l'homme. Ils pourront également faciliter le travail d'enquête sur les violations des droits de l'homme. Spécialistes, ils travailleraient en étroite collaboration avec l'ensemble des agences de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les ONG. Ce réseau fonctionnerait durant six mois, durée qui pourrait être prolongée si la situation l'exigeait. Une somme de 2,1 millions de dollars (11 millions de francs) serait nécessaire pour établir cette *« présence des droits de l'homme au Rwanda »*.

Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a noté qu'il manquait encore 65 millions de dollars (350 millions de francs). Mme Karin Sham Poo, qui représentait l'UNICEF, a rappelé que 250 000 enfants ont péri dans la tourmente, que l'UNICEF a la charge de quelque 8 000 enfants dans onze centres d'accueil de Goma, et que, sur les 37 millions de dollars dont il a besoin, il manque encore 23 millions. Toutes les institutions engagées dans l'aide humanitaire au Rwanda ont fait part de la nécessité absolue de recevoir à temps les sommes promises.

ISABELLE VICHNIAC

AFRIQUE

ALGÉRIE

Scission dans les rangs du FIS à l'étranger

Dans un communiqué rendu public, mardi 2 août, l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, dont Rabah Kébir assure la présidence depuis l'Allemagne, *« annonce la scission de deux des douze membres qui le constituaient, les frères Anouar Haddam et Ahmad el Zaoui, qui ont préféré travailler dans un cadre extérieur au FIS. En conséquence, toute déclaration émanant de ces deux frères ne représentera plus la position officielle du FIS »*.

M. Haddam, qui vit aux Etats-Unis, est président de la délégation parlementaire du FIS et c'est à ce titre qu'il a expédié à de nombreuses reprises, depuis Washington, des communiqués de presse. Il a entretenu des rapports assez suivis avec le département d'Etat américain dont certains responsables le considèrent plutôt comme un élément modéré de la mouvance islamique. Comme M. Kébir, il avait récemment condamné le meurtre de ressortissants étrangers en Algérie. Il semble pourtant qu'il ait récemment rallié les extrémistes du Groupe islamique armé (GIA) comme Mohamed Saïd, chef du bureau exécutif provisoire du FIS.

L'instance exécutive qui se présente comme le *« représentant légitime et officiel unique du FIS à l'étranger »*, *« se réjouit des mesures prises pour unifier les moudjahidines dans le cadre de l'Armée islamique du salut* (AIS), *annoncées dans le communiqué commun publié par les régions ouest et est, en attendant l'adhésion de la région centre »* – celle de l'Algérois. *El Hayat*, le quotidien saoudien, rappelle, à cet égard, dans son édition de mardi, que l'AIS est représentée dans la région est par *« l'émir »* cheikh Madani Mirzaq, et dans la région ouest par *« l'émir »* cheikh Ahmad Ben Aïcha. En revanche, la région centre est sous la coupe du GIA sous la direction d'Ahmed Abou Abdallah (*le Monde* daté 24 et 25 juillet). Le communiqué se dit *« convaincu que l'unité des rangs des moudjahidines*(...) *est le moyen le plus efficace pour atteindre l'objectif* (de l'instauration) *d'un Etat islamique en Algérie »*.

Accrochages entre villageois et maquisards

Les habitants d'Igoudjal, un village de Kabylie, ont riposté, la semaine dernière, à une attaque d'un groupe armé islamiste qui venait les délester de leurs fusils de chasse, a rapporté, mardi, le quotidien le Matin. Avertis de son arrivée dans deux véhicules, des habitants se sont embusqués sur la route et, à son approche, ont ouvert le feu. A l'issue d'un accrochage qui a duré deux heures, les maquisards se sont enfui, abandonnant sur le terrain un mort et trois blessés graves.

A plusieurs reprises, des groupes armés islamistes ont attaqué des bourgades à la recherche de fusils de chasse ou de ravitaillement. Le 25 juillet dernier, les habitants de Keddara, dans l'Algérois, avaient tenté de s'opposer à des maquisards qui voulaient piller une épicerie. Quinze villageois avaient été blessés.

De son côté, le chef islamiste sunnite soudanais Hassan Tourabi a affirmé, dans un entretien publié, mardi, par le quotidien espagnol *El País*, que *« l'islamisme balaiera le nord de l'Afrique »* et que *« l'islamisation représente la libération des sociétés qui ont subi la colonialisation occidentale »*. Analysant la situation en Algérie, M. Tourabi prédit que le FIS y prendrait rapidement le pouvoir. *« L'Europe devrait savoir que plus le triomphe du FIS sera révolutionnaire, plus il sera risqué pour elle*, a-t-il ajouté, *car une révolution est imprévisible et n'a pas de frontières. »* A son avis, *« le mieux à faire pour l'Europe, c'est de faciliter le transfert de pouvoirs au FIS »*.

PROCHE-ORIENT

Pour Israël

Le statut de Jérusalem n'est pas négociable immédiatement

Le premier ministre israélien Itzhak Rabin a rejeté, mardi 2 août, l'appel lancé la veille par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à négocier immédiatement le statut de Jérusalem (*le Monde* du 3 août). *« Les négociations sur le statut définitif de Jérusalem doivent commencer en mai 1996 »*, a affirmé M. Rabin à la radio. Il faisait allusion aux accords sur l'autonomie conclus entre Israël et l'OLP qui prévoient que les négociations sur le statut final des territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, débuteront deux ans après l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne. La question de Jérusalem a dominé les négociations israélo-palestiniennes du Caire destinées à étendre les pouvoirs de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Dès son arrivée, le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, a souligné que cette question devait être négociée *« le plus tôt possible »*. Quant aux pourparlers sur l'extension de l'autonomie, ils butent principalement sur la question du budget, les Palestiniens jugeant que leur *« expérience »* à ce stade avait prouvé qu'il ne fallait pas se fier au financement international. – *(AFP.)*

EN BREF

ARGENTINE : une bombe désamorcée par la police à l'aéroport de Buenos-Aires. – Une bombe de *« puissance moyenne »*, cachée à proximité de la tour de contrôle, a été détruite, mardi 2 août, à l'aéroport Jorge-Newbery de Buenos-Aires par la police. L'engin, découvert par un employé, a pu être emporté à distance avant d'être désamorcé. Les autorités n'ont fourni aucun détail permettant d'établir un lien avec l'attentat antisémite qui a fait près de cent morts le 18 juillet à Buenos-Aires. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS : exécution au Texas d'un « meurtrier » qui a toujours proclamé son innocence. – Condamné à mort en 1983 pour le meurtre d'un garçon de dix-sept ans qui l'avait pris dans sa voiture, Robert Drew, âgé de trente-cinq ans, a été exécuté par injection, mardi 2 août, à la prison de Huntsville, au Texas, bien qu'il ait jusqu'au bout protesté de son innocence. Cent un jours après sa condamnation, un autre passager du même véhicule s'était accusé du meurtre, trop tard aux termes de la loi pour permettre de rouvrir le dossier. – *(AFP, Reuter.)*

GAMBIE : les anciens ministres ont été remis en liberté. – La junte au pouvoir en Gambie a relâché, mardi 2 août, les huit ministres de l'ancien gouvernement qu'elle détenait encore depuis le coup d'Etat. Le ministre des finances, Bakary Darbo, qui avait fui à l'étranger avec le président Dawda Jawara, a regagné la Gambie et repris ses fonctions, à la demande du nouvel homme fort du pays, le lieutenant Yaya Jammeh. Par ailleurs, le Conseil provisoire des forces armées s'est élargi mardi à un sixième membre avec la nomination du lieutenant Alaji Kanteh, ex-responsable des relations publiques de l'armée. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA : ajournement du procès de Moshood Abiola. – Le procès de l'opposant Moshood Abiola a été ajourné, mardi 2 août, à la veille d'une grève générale à l'appel de la NLC, la puissante centrale syndicale du Nigéria, pour réclamer la libération de ce milliardaire musulman et son installation à la présidence de la République. L'avocat de la défense ayant estimé que le tribunal n'avait pas compétence pour juger l'affaire, l'accusation a demandé une suspension de séance jusqu'à mercredi, afin de répondre sur ce point. – *(AFP.)*

Nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. – Le secrétaire d'Etat américain effectuera, à partir du vendredi 5 août, une nouvelle tournée au Proche-Orient, afin de relancer les négociations de paix israélo-syriennes, a annoncé le département d'Etat. Warren Christopher se rendra en Egypte, puis en Israël, en Syrie et en Jordanie. Il devrait regagner Washington le 9 août. – *(Reuter.)*

RECTIFICATIF. – Un problème technique a rendu incompréhensible la première phrase de la synthèse Proche-Orient sur l'avenir de Jérusalem publiée dans *le Monde* du 3 août. Il fallait lire : « Après avoir protesté auprès de l'ONU, de la Ligue arabe et de la Jordanie à propos de la récente Déclaration israélo-jordanienne de Washington, attribuant au roi Hussein un rôle *« spécial »* sur les lieux saints de l'islam à Jérusalem (*le Monde* du 27 juillet), Yasser Arafat a réclamé, lundi 1er août, l'ouverture immédiate de négociations sur le statut final de la ville. » Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

REPÈRES

POLOGNE

Varsovie et Bonn ouvrent « une nouvelle étape » dans leurs relations

Le ministre polonais des affaires étrangères, Andrzej Olechowski, a estimé, mardi 2 août, que la visite du président allemand, Roman Herzog, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'insurrection de Varsovie ouvrait *« une étape complètement nouvelle »* dans les relations entre les deux pays (*le Monde* du 2 août). M. Olechowski a estimé que le discours prononcé la veille par le chef de l'Etat allemand, qui a demandé *« pardon »* au peuple polonais pour les crimes commis par les nazis pendant la seconde guerre mondiale, a été le point d'orgue des cérémonies commémorant la mort de plus de deux cent mille civils en 1944. En revanche, M. Olechowski a durement critiqué Moscou, affirmant que *« nous nous souviendrons du discours du président Herzog, comme nous ne nous souviendrons pas de celui de* [l'émissaire russe] *Sergeï Filatov »* qui a manqué, selon lui, de *« compréhension à l'égard de notre vision de l'insurrection de Varsovie »*. *« Ce fut une occasion ratée pour ce qui concerne les relations russo-polonaises »*, a-t-il indiqué. Moins virulent, le président Walesa a estimé que la Pologne et la Russie devaient clore *« le chapitre des comptes à régler et ouvrir celui de la coopération »*. – *(AFP, Reuter.)*

UKRAINE

Washington incite Kiev à adhérer au traité de non-prolifération nucléaire

Le vice-président américain, Al Gore, a appelé l'Ukraine qui a hérité après l'éclatement de l'URSS du troisième arsenal nucléaire de la planète a à adhérer *« aussi tôt que possible au traité de non-prolifération nucléaire* (TNP), *ce qui nous permettra de mettre en vigueur le traité Start 1 »*, a-t-il déclaré, mardi 2 août à Kiev, à l'issue de sa visite d'une journée en Ukraine. Le nouveau président ukrainien, Leonid Koutchma, ainsi que le premier ministre, Vitali Massol, ont *« tous indiqué leur détermination à progresser sur ce dossier »*, a indiqué M. Gore. Le président Koutchma n'a néanmoins pas précisé de délai pour une adhésion au TNP, que son pays a sans cesse repoussée depuis 1992. M. Koutchma, élu le 10 juillet, a en revanche affirmé à son hôte qu'il restera fidèle aux engagements de dénucléarisation pris par son prédécesseur, Leonid Kravtchouk.

AMÉRIQUES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Réélu président, M. Balaguer accepte des observateurs internationaux à la frontière avec Haïti

L'annonce officielle, mardi 2 août, de la victoire électorale du président dominicain, Joaquin Balaguer, et les troubles qui s'ensuivent, constituent un nouveau défi pour les Etats-Unis dans l'île d'Hispaniola, où ils menacent d'intervenir militairement pour rétablir la démocratie en Haïti. Mais M. Balaguer a accepté mardi l'envoi d'observateurs internationaux pour contrôler la frontière avec son voisin sous embargo.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Deux mois et demi après le scrutin et en dépit de sérieuses accusations de fraude, la Commission électorale dominicaine a officialisé la victoire de Joaquin Balaguer. Atteint de cécité et âgé de quatre-vingt-sept ans, ce dernier devrait entamer un septième mandat le 16 août, date prévue de la cérémonie d'investiture. Selon les résultats définitifs annoncés mardi, le président sortant conservateur ne dispose que d'un très faible avantage de 22 291 voix sur son rival social-démocrate, José Francisco Pena Gomez. Les résultats préliminaires faisaient état d'une avance de 31 000 voix.

La Commission a rejeté une requête d'annulation des élections présentée par le Parti révolutionnaire dominicain (PRD) de M. Pena Gomez. Vendredi dernier, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, avait demandé l'organisation d'une nouvelle consultation, *« dans les plus brefs délais, pour corriger les sérieux défauts des dernières élections »*, et le département d'Etat a émis mardi soir un communiqué renouvelant cette requête.

Constatées par les observateurs internationaux lors du scrutin, les graves irrégularités ont été confirmées par une « commission de vérification » formée par les autorités dominicaines. Plusieurs dizaines de milliers d'électeurs, pour la plupart partisans du candidat de l'opposition, ont été exclus des listes électorales et remplacés par des personnes fictives. Le disque informatique contenant le registre utilisé le jour du scrutin a été mystérieusement effacé.

La tension était vive mardi soir dans la capitale dominicaine, où une manifestation a été violemment réprimée par la police aux abords de l'université autonome de Saint-Domingue. M. Pena Gomez a affirmé que des inconnus avaient ouvert le feu contre le siège de son parti, faisant plusieurs blessés, dont un grave.

Comme s'il voulait s'attirer les bonnes grâces de Washington le jour même de la proclamation des résultats, le gouvernement dominicain a accepté le déploiement d'une mission d'observation internationale chargée de contrôler la frontière, longue de 380 kilomètres, qui sépare Haïti de la République dominicaine.

Raidissement à Port-au-Prince

Le mémorandum signé mardi par le ministre dominicain des affaires étrangères et l'ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Domingue prévoit que quatre-vingts observateurs, protégés par cinquante militaires américains, seront déployés du côté dominicain de la frontière. Washington, qui a promis de fournir à l'armée dominicaine des équipements – hélicoptères, jeeps et motos – d'une valeur de 50 millions de dollars, espère mettre un terme à la contrebande d'essence vers Haïti.

A Port-au-Prince, les autorités, de fait, ont durci le ton alors que plusieurs pays latino-américains s'efforcent d'organiser d'ultimes négociations avec l'armée haïtienne pour éviter une intervention américaine. *« Jusqu'à dimanche, les militaires haïtiens pensaient que les Etats-Unis n'interviendraient pas. Depuis le vote du Conseil de sécurité* [des Nations unies], *ils y croient »*, affirme un diplomate latino-américain. *« La seule chose négociable avec les chefs militaires, c'est la date et les modalités de leur départ »* a commenté le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, Stanley Schrager.

Le gouvernement installé par les militaires a lancé une nouvelle mise en garde aux radios haïtiennes, accusées, dans un communiqué du ministère de la justice, d'avoir diffusé *« des appels publics à la sédition et à la révolte en vue de créer un état d'esprit favorable à l'action des troupes d'invasion »*.

Plusieurs personnes qui tentaient d'obtenir l'asile politique dans les centres installés à Port-au-Prince et aux Cayes (sud-ouest d'Haïti) par l'ambassade américaine ont été violemment agressées lundi par des militaires. Trois d'entre elles ont été arrêtées et emmenées vers une destination inconnue dans un véhicule de police. Reynold Georges, un politicien qui a récemment abandonné le camp des putschistes, a été blessé de trois balles tirées, selon sa femme, depuis une voiture de la police. Les téléphones de plusieurs ambassades ont été coupés mardi matin.

JEAN-MICHEL CAROIT

CUBA : premières confiscations de biens pour « enrichissement illicite ». – Le ministère cubain des finances a annoncé, mardi 2 août, que les biens de quinze personnes s'étant enrichies sur le marché noir ou dans d'autres *« opérations illégales »* ont été saisis par l'Etat. Ces saisies, représentant 3,47 millions de pesos (autant en dollars au cours officiel), sont les premières depuis la promulgation en mai d'un décret à ce sujet. Près de 400 cas d'enrichissement illicite font actuellement l'objet d'une enquête judiciaire. – *(AFP.)*

EUROPE

La situation en ex-Yougoslavie

A la suite des sommations de Slobodan Milosevic les Serbes de Bosnie réunissent à nouveau leur « Parlement »

SARAJEVO

de notre correspondant

« Si vous rejetez la paix, vous trahirez les intérêts nationaux serbes comme personne ne les a jamais trahis. Cessez donc de relancer des questions qui ont déjà été éclaircies, et adoptez le plan de paix ». Jamais Slobodan Milosevic, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), ne s'était adressé en ces termes aux Serbes de Bosnie.

Dans une lettre adressée, mardi 2 août, au Parlement, au président et au gouvernement des Serbes bosniaques, M. Milosevic a encore durci le ton par rapport à ses *« recommandations »* précédentes, qui invitaient les Serbes de Bosnie à ne pas refuser la poursuite du processus de paix. *« Si, en ce moment où la paix vous est proposée,* a-t-il déclaré, *vous vous adjugez le droit de décider du destin de la RFY, toutes les possibilités de coopération entre nous seront rompues. »*

Les menaces se précisent. Les Serbes bosniaques ont décidé de réunir, pour la troisième fois en moins de deux semaines leur « Parlement ». Les pressions de Belgrade et de Moscou ont apparemment été le détonateur qui a provoqué la convocation de cette nouvelle session, tandis qu'à New-York, les Occidentaux étudient les possibilités d'adopter des sanctions plus sévères à l'encontre de Belgrade. Mardi, le président du « Parlement » de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie, Momcilo Krajisnik, évoquait un éventuel référendum afin de prendre une décision finale sur l'acceptation ou le refus du plan de paix. *« Ne vous cachez pas derrière un référendum,* lui répondait M. Milosevic, *presque la moitié des Serbes de Bosnie se trouvent chez nous* (en Serbie), *ailleurs dans le monde, ou dans les territoires sous contrôle de la fédération croato-musulmane. »* Le « Parlement » de Pale devait entamer ses travaux, mercredi 3 août. Si les députés pensent que les propos de Slobodan Milosevic sont dénués d'arrière-pensées, l'atmosphère risque d'être explosive. Lorsque ce dernier parle de *« rompre toutes possibilités de coopération »*, nul doute qu'il évoque une éventuelle fermeture de la frontière entre la Serbie et la Bosnie.

Contre les « snipers »

Sans le soutien de la RFY, les Serbes bosniaques seraient alors asphyxiés en quelques mois, voire en quelques semaines. A Pale, l'unique réaction est venue de la vice-présidente de la « République serbe », Biljana Plavcic. *« Le but de M. Karadzic* (le « président » des Serbes de Bosnie), dit-elle, *est la création d'un Etat serbe en Bosnie, et Slobodan Milosevic l'a toujours soutenu jusqu'ici. Pourquoi change-t-il d'avis ? »* Et d'accuser M. Milosevic de *« trahir la nation »* serbe.

Mardi soir, à la sortie d'une réunion qui se tenait à l'aéroport de Sarajevo sous l'égide de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), Momcilo Krajisnik confiait que les Serbes de Bosnie *« respectaient M. Milosevic, mais que ce sera au Parlement de décider démocratiquement »*. Après plus de quatre heures de discussions avec le ministre bosniaque Hasan Muratovic, chargé des relations avec l'ONU, il venait de mettre au point un accord visant à interdire l'activité des tireurs embusqués dans la capitale bosniaque.

Cet accord, qui donnera le droit aux « casques bleus » de prendre position dans les immeubles connus pour être des nids de « snipers », devait être signé, mercredi 3 août, par les chefs militaires des deux armées. Depuis plusieurs jours, les tireurs embusqués ont régulièrement semé la panique à Sarajevo, visant avec acharnement le tramway, tuant deux personnes et en blessant treize autres. MM. Krajisnik et Muratovic ne sont en revanche pas parvenus à se mettre d'accord sur un échange de prisonniers et sur la réouverture des routes d'accès à la ville.

RÉMY OURDAN

Les Etats-Unis attendent « des actes et pas simplement des déclarations »

Ce n'est pas la première fois que M. Milosevic demande aux Serbes bosniaques de faire preuve d'esprit de compromis. Le 6 mai 1993 déjà, il avait menacé ses « amis » de Pale d'un embargo s'ils n'acceptaient pas le plan de paix Vance-Owen, qu'il jugeait pour sa part *« bon »*, *« honnête »* et *« respectueux des intérêts des trois communautés de Bosnie-Herzégovine »*. Mais cela n'empêcha pas les Serbes de Bosnie de rejeter ce plan par référendum, dix jours plus tard. Quant à l'embargo évoqué par le président serbe, il ne fut jamais appliqué.

Il y a donc lieu de se méfier des menaces proférées par Slobodan Milosevic. Cette fois, cependant, le ton est sensiblement plus dur et Belgrade envisage même une rupture totale des relations avec Pale en cas de rejet du plan du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne). Dans les capitales occidentales, on se montre donc satisfait des dernières déclarations du président serbe, en observant quand même une grande prudence dans les commentaires.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a indiqué que la Grande-Bretagne *« saluait la dernière proposition du gouvernement serbe et qu'elle attendait du président Milosevic qu'il exerce une influence décisive sur la direction serbe bosniaque »* pour qu'elle accepte le plan de paix international. Pour la France, *« l'appel lancé par la Serbie va dans le sens que nous souhaitons, comme tout ce qui est susceptible d'inciter les Serbes de Bosnie à accepter le plan de paix »*, a déclaré, mardi, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères. *« Il appartient désormais aux Serbes de Bosnie, qui ne peuvent pas vivre sans le soutien de Belgrade,* a ajouté Catherine Colonna, *de prendre leurs responsabilités et de faire le choix de la paix. »*

Les Etats-Unis ont accueilli avec réserve l'avertissement lancé par Belgrade. *« Le gouvernement souhaite, à ce stade, voir des actes et non pas simplement des déclarations »*, a dit un porte-parole du département d'Etat.

Quant à Vitali Tchourkine, l'envoyé spécial du président russe, Boris Eltsine, pour l'ex-Yougoslavie, il a affirmé, mardi, qu'il serait *« paradoxal »* de renforcer les sanctions contre la Serbie alors qu'elle vient d'accepter le plan de paix sur la Bosnie. Il n'a pas *« exclu »* que les sanctions contre la Serbie soient levées à terme, si celle-ci décidait de couper tout lien avec les Serbes de Bosnie en cas de rejet par ces derniers du plan de paix élaboré par le Groupe de contact international.

TURQUIE

Six députés kurdes sont jugés pour séparatisme

Six députés kurdes, dont cinq anciens membres du Parti de la démocratie (DEP), récemment banni par la Cour constitutionnelle, devaient comparaître, mercredi 3 août, devant la Cour de sûreté à Ankara. Ils sont accusés, au terme de la loi anti-terroriste, de délits séparatistes. Mais ce procès, auquel assisteront de nombreux observateurs étrangers est aussi un peu celui de la Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Aucun des six députés, qui ont été arrêtés au mois de mars, n'a commis d'actes de violence. C'est sur la base de leurs discours et de leurs écrits que l'Etat turc les accuse d'être l'aile politique du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste) et de conspirer contre l'unité territoriale de la Turquie. Deux de leurs collègues, arrêtés après l'interdiction de leur parti, ont également été placés en détention et feront l'objet d'un procès séparé.

Le système judiciaire étant extrêmement lent en Turquie, le procès durera probablement plusieurs mois. A lui seul, l'acte d'accusation dépasse 450 pages et plus de 200 avocats se sont inscrits pour défendre les six parlementaires.

De fortes pressions

L'arrestation des députés kurdes, peu avant les élections municipales de mars, avait provoqué des remous considérables. A l'intérieur du pays, le gouvernement avait tablé sur l'hostilité envers le PKK et, de fait, une partie de l'opinion turque avait réagi favorablement à ces arrestations. A l'étranger, en revanche, la levée de l'immunité parlementaire des députés kurdes a attiré l'attention sur la politique répressive des autorités dans un pays qui compte douze millions de Kurdes. Au cours des derniers mois, la Turquie a été soumise à de fortes pressions de la part des gouvernements occidentaux qui estiment que l'usage de la force et les violations des droits de l'homme qui l'accompagnent ne permettront pas de résoudre la question kurde. Le Conseil de l'Europe a sévèrement critiqué la politique d'Ankara et demandé la libération des parlementaires. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a également exprimé la préoccupation de son gouvernement face aux méthodes utilisées pour combattre le PKK.

Peines sévères

Pour arbitraire et politique que puisse paraître l'arrestation des parlementaires kurdes, elle n'en demeure pas moins conforme aux lois et à la Constitution turques qui prévoient des peines sévères pour tous les délits menaçant la souveraineté de l'Etat. Bien que l'usage de la langue kurde soit autorisé, l'enseignement et la diffusion dans cette langue demeurent interdits et l'Etat ne reconnaît pas aux Kurdes, qui sont musulmans, le statut officiel de minorité.

Les six députés sont, en théorie, passibles de la peine de mort. Aucune peine capitale n'a toutefois plus été appliquée en Turquie depuis 1984. Le cas des parlementaires kurdes met une fois de plus en évidence que seule une révision de la Constitution introduite sous l'égide des militaires après le coup d'Etat de 1980, permettrait aux institutions turques – à la justice en particulier – de fonctionner de façon réellement démocratique.

NICOLE POPE

ITALIE

Silvio Berlusconi affirme ne pas vouloir gouverner « à n'importe quel prix »

ROME

correspondance

Certains n'avaient pas hésité à parler d'un *« mardi noir »* pour le chef de l'exécutif. D'autres, comme le porte-parole du gouvernement, Giuliano Ferrara, avaient évoqué la possibilité d'un coup à sensation de la part de Silvio Berlusconi. La presse avait « préparé » l'événement. Résultat : l'attente était celle des grandes occasions, en cette fin de journée d'un début de mois d'août où l'on ne peut pas être complètement en vacances puisque le « Palazzo », la présidence du conseil, affiche encore « ouvert. »

Et quelle ouverture ! La politique s'est offerte une « première », à l'heure des grandes écoutes télévisées. Privés de jeux d'été et de vieux films, les Italiens purent se coller ainsi sur RAI 2 qui retransmettait l'événement et voir un Silvio Berlusconi très en verve dès la première phrase. Un brin provocateur même puisqu'il débute en se déclarant optimiste : *« Les choses commencent à aller très bien dans le pays »*, provoquant ainsi la première d'une série de réactions vives du côté des bancs de l'opposition. Réactions vite équilibrées par les nombreuses interruptions pour applaudissements – avec quelques ovations debout – de la part de la majorité, sauf des députés de la Ligue du Nord qui restent ostensiblement les bras croisés.

Silvio Berlusconi montre la couleur. Fini, dit-il, le temps de l'instabilité politique, quand l'éternuement de quiconque de la majorité provoquait une crise, finis les gouvernements de transition et « balnéaires ». Avec le système majoritaire, les temps ont changé. Message : *« Ou je gouverne ou on retourne devant les électeurs. »* Mais, attention, Silvio Berlusconi a un message à transmettre aussi à sa propre majorité. Il veut gouverner pendant longtemps encore, mais pas à n'importe quel prix.

« Je ne serai pas ton otage »

Et, s'adressant directement à son allié qui ne cesse de l'attaquer, Umberto Bossi : *« Je ne serai pas ton otage. En politique, il faut être deux à le vouloir. Moi je ne l'accepterai jamais »*. Le leader de la Ligue du Nord qui n'était pas présent à ce moment-là – il avait raté son avion à Milan – aura l'occasion de répliquer lors de son intervention. Mais il n'y aura pas de crise, même si la Ligue, *« conscience critique de la majorité »* présentera son propre projet de loi de *blind trust* pour régler les conflits entre l'intérêt public et les intérêts privés du président du conseil.

M. Bossi s'est vu d'ailleurs contraint d'interrompre sa conclusion – pour avoir dépassé son temps de parole – par Irene Pivetti, membre de la Ligue, mais inflexible. Et dire que c'est M. Bossi lui-même qui l'a voulue au perchoir ! Qui sait si, en se rasseyant avec un regard étonné et en bredouillant *« merci Onorevole Presidente »*, il ne commençait pas à le regretter.

Silvio Berlusconi n'a pas manqué naturellement de revenir sur le cœur du débat. Ce dernier n'a rien apporté de vraiment nouveau. Le président du conseil a réitéré ses critiques envers une certaine justice qui fait de la politique. *« Nous ne sommes pas contre les juges, mais ceux-ci ne peuvent pas être les remplaçants de la politique. Les juges courageux donnent la justice, le gouvernement des juges n'apporte rien. »*

Silvio Berlusconi a répété qu'il était prêt à accepter toute modification technique du projet de « fiducie » annoncé vendredi dernier, et qui prévoit notamment le gel de ses droits de propriété et la gestion indépendante de ses biens sous la tutelle d'un haut comité de surveillance. Mais il s'est montré intransigeant sur une question précise, celle de la liberté d'entreprise. On ne peut pas le conduire à une vente forcée aux allures de confiscation. Et il s'écria : *« Nous ne sommes pas dans la Roumanie de Ceaucescu »*.

Une phrase pas très heureuse, puisque Massimo D'Alema, le chef du Parti de la gauche démocratique (PDS) a pu, plus tard, lui renvoyer l'argument en rappelant que justement : *« En Roumanie, Ceaucescu possédait comme vous la télévision, M. Berlusconi. »* M. Berlusconi rappela que le nouveau numéro un du PDS avait annoncé au cours de la campagne électorale qu'en cas de victoire il l'aurait contraint à la mendicité ou à l'exil. Réponse de M. D'Alema *« Vous n'êtes pas crédible comme homme d'Etat. Vous êtes un « comiziante »* (un vendeur de bonnes paroles) *»*.

Chacun reste donc sur ses positions. L'opposition et la Ligue du nord ne se contentant pas de la proposition de M. Berlusconi, ce dernier devra choisir entre la Fininvest – en particulier le secteur télévisé – et la présidence du conseil. Rendez-vous est pris pour la rentrée.

SALVATORE ALOISE

TCHÉTCHÉNIE

Moscou cherche à déstabiliser le président Doudaïev

MOSCOU

de notre correspondant

Irréductible jusqu'à présent, la Tchétchénie est la seule République de la Fédération de Russie à refuser la tutelle de Moscou, qui n'a pas ménagé ses efforts ces derniers mois pour provoquer la chute de son flamboyant président, Djokhar Doudaïev. Mais la Russie, consciente qu'une intervention directe dans les *« affaires intérieures »* tchétchènes risquerait d'embraser tout le Caucase du Nord, se contente pour l'instant d'avertissements musclés et s'appuie sur l'opposition tchétchène pour tenter de déstabiliser le régime de M. Doudaïev.

C'est ainsi qu'une des fractions de l'opposition, le Conseil provisoire, a annoncé mardi 2 août, depuis Moscou, avoir *« destitué le président Doudaïev et assumé le pouvoir »*. *Ce communiqué envoyé à l'agence officielle russe Itar-Tass est loin cependant de refléter la réalité à Grozny, la capitale tchétchène, où Djokhar Doudaïev paraissait toujours contrôler la situation. « Tout est calme »*, déclarait, mardi, le ministre de l'information, Movladi Oudougov.

Une affirmation corroborée par le témoignage de plusieurs étrangers de passage en Tchétchénie. Un mandat d'arrêt a par ailleurs été lancé contre le président du Conseil provisoire de l'opposition, Oumar Avtourkhanov, actuellement à Moscou, où il tente d'obtenir l'appui des responsables russes. Non sans succès puisque le vice-premier ministre, Sergueï Chakraï, affirmait mardi que le gouvernement russe était prêt à entamer des négociations avec le Conseil provisoire, dont la priorité est *« la normalisation des relations avec Moscou »*.

Ce dernier rebondissement intervient quelques jours après une sévère mise en garde du gouvernement russe à l'égard de la Tchétchénie, accusée d'être *« le principal facteur de déstabilisation dans le Caucase du Nord »*. Cette République est généralement considérée à Moscou comme le repère des divers groupes criminels qui agissent dans le Caucase.

La dernière prise d'otages dans le sud de la Russie, menée vendredi dernier par des Tchétchènes et au cours de laquelle quatre personnes avaient été tuées, a donné l'occasion aux dirigeants russes de hausser le ton. Mardi soir, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, reconnaissait que les relations entre Moscou et Grozny étaient à ce point détériorées que la Russie avait *« dû prendre des mesures »* – dont il n'a cependant pas révélé la teneur. En tout cas, les messages implicites de soutien à l'opposition tchétchène se sont multipliés. Samedi dernier par exemple, Sergueï Filatov, le chef de l'administration présidentielle, estimait que la Russie devrait *« soutenir les forces saines qui pourraient apparaître en Tchétchénie »*.

Une politique qui n'est pas sans danger, estimait notamment mardi le quotidien *Rossiiskaya Gazeta*, car la Russie risque d'être *« entraînée dans un règlement de comptes entre groupes de l'opposition, dont aucun n'a une réelle influence au sein de la population »*. Et, de fait, les structures claniques propres à la société tchétchène ne favorisent guère la cohésion entre les divers leaders d'une opposition très divisée. – *(Intérim.)*

ALBANIE : procès de cinq membres de la minorité grecque. – Cinq citoyens albanais d'origine grecque, accusés de trahison, seront jugés à partir du 15 août à Tirana. Ils avaient été arrêtés en avril dernier à la suite d'un attentat meurtrier contre des militaires, à la frontière gréco-albanaise. Accusés d'*« avoir cherché à annexer une portion de territoire de la République albanaise et travaillé pour des services d'espionnage étrangers »*, les cinq hommes encourent des peines allant de deux ans de prison à la peine de mort. Les autorités grecques démentent toute implication et exigent l'annulation du procès. – *(AP, Reuter.)*

ROUMANIE : reprise des fouilles archéologiques à Cluj. – Des fouilles archéologiques contestées par la minorité hongroise de Roumanie ont débuté, mardi 2 août, à Cluj (Transylvanie), sous la statue du roi Mathias, a annoncé la radio roumaine. L'Union démocratique des Magyars de Roumanie, le parti de la minorité hongroise, qui avait manifesté en juin contre ces fouilles, a indiqué mardi qu'elle n'a *« pas l'intention de bloquer les travaux »*. L'UDMR redoutait que le maire nationaliste de la ville ne profite de ces fouilles pour éliminer la statue équestre de Mathias Corvin, roi de Hongrie de 1458 à 1490 et *« symbole de l'identité nationale des Magyars »*, érigée sur la place. – *(AFP.)*



TURQUIE

...députés kurdes sont jugés pour séparatisme

ASIE

Le nouveau maître de la Corée du Nord

II. – Un « Etat-guérilla » en quasi-banqueroute

Appuyé par une équipe de technocrates, Kim Jong-il s'efforce de s'imposer après le décès de son père (« le Monde » du 3 août). Mais il doit faire face à une situation économique catastrophique.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Père fondateur de la nation », Kim Il-sung était intouchable. En son nom, les Coréens du Nord étaient prêts, répression aidant, à supporter bien des sacrifices. S'il dispose, *a priori*, d'une base de pouvoir stable, Kim Jong-il n'a ni la carrure ni le charisme de son père. Il doit désormais affronter l'épreuve des choix en matière de fonctionnement du pouvoir et de redressement de l'économie.

Des deux modèles de pouvoir dans les régimes communistes – concentration entre les mains d'un groupe restreint de dirigeants par élimination des autres ou factionnalisme – la République populaire démocratique de Corée (RPDC) se rattache au premier. Le groupe de Kim Il-sung a en effet éliminé successivement ses adversaires depuis le milieu des années 60.

La première inconnue du régime Kim Jong-il est donc de savoir si cette concentration du pouvoir, réduite au petit cercle des trois membres du présidium du bureau politique du Parti des travailleurs (autrefois Kim Il-sung, Kim Jong-il et le ministre de la défense O Jin-u), va continuer ou si le régime évoluera vers une direction plus collective. Une telle évolution impliquerait un risque de clivage entre des lignes politiques, accentuant l'opposition, dont jusqu'à présent on mesure mal l'ampleur, entre conservateurs et réformistes. Or un dilemme fondamental se pose à Kim Jong-il : redresser l'économie sans compromettre la stabilité interne.

La situation économique sera un facteur décisif pour l'avenir de son régime. Une poursuite de la dégradation risque d'entamer la croyance en l'infaillibilité de l'idée de *juche* (« autosuffisance ») et de démoraliser une population encouragée par la propagande à ne prendre que deux repas par jour en raison de la pénurie alimentaire. En chute constante depuis 1985, les récoltes de céréales ont représenté en 1993 un peu plus de la moitié des besoins, soit 6,6 millions de tonnes.

Depuis le milieu des années 80, la production est en déclin constant : de moins 4,3 % en 1993, selon la Banque de Corée (Séoul), entraînant un recul du PNB par habitant de 1 038 dollars en 1991 à 903 en 1993. Depuis 1989, en données cumulées, le PNB aurait diminué de 20 %. Pénurie d'énergie, dysfonctionnement des transports, équipements obsolètes et endettement extérieur (10,3 milliards de dollars en 1992, soit dix fois le montant des exportations) forment le sombre tableau d'une économie en quasi-banqueroute. Kim Il-sung avait dû admettre que le IIIe Plan septennal (1987-1993) n'a pas atteint ses objectifs et faire adopter un plan complémentaire de trois ans.

Déjà stagnante à la fin des années 80 (1,4 % de croissance moyenne de 1986 à 1990), l'économie nord-coréenne a été durement affectée par l'effondrement de l'URSS, qui a mis fin à un régime généreux d'aides et de concessions commerciales. Dès 1991, les échanges avec Moscou, qui représentaient de 40 à 60 % du total, ont chuté de 68 %. L'exigence d'un paiement en devises de ses achats (notamment, le pétrole) étrangla un peu plus Pyongyang. Conjuguée à une stagnation de la production minière (40 % du PNB), ce raidissement du Kremlin s'est traduit par une chute de la production d'énergie (– 15 % selon Séoul) entraînant celle de l'acier et du ciment. Selon les estimations japonaises, les usines tourneraient à la moitié de leur capacité.

Pékin a remplacé Moscou

La Chine, devenue le premier partenaire de la RPDC, a certes partiellement pallié la défection des Russes, mais Pékin est plus intéressé par le commerce avec le Sud, qui devrait atteindre 13 milliards de dollars en 1994 (+ 44 %). Au cours des cinq premiers mois de 1994, les exportations vers le Nord se sont élevées à 177 millions de dollars et les importations à 88 millions (1).

Ainsi le régime paraît-il condamné, à moins d'une réorientation rapide vers une *« économie de marché socialiste »* sur le modèle chinois. Celle-ci a été entamée, mais avec une extrême prudence. Des évolutions dans la gestion de l'économie ont été entreprises ces dix dernières années au fil de la succession des premiers ministres, technocrates d'orientation réformatrice qui se sont heurtés à l'inertie d'un système bloqué par une idéologie qui défie la rationalité économique dans l'environnement international actuel.

Ce fut le cas de Kang Song-san, premier ministre depuis 1992, qui occupa déjà ces fonctions de 1984 à 1986 et lança alors la législation sur les entreprises à capitaux étrangers, puis de Li Gun-mo (1986-1988), qui prônait le modèle chinois et la coopération extérieure si fortement qu'il indisposa Kim Il-sung et fut limogé. Yon Hyong-muk (1988-1992) était pour sa part partisan d'un développement du commerce avec le Sud et le Japon, mais il ne put enrayer l'effondrement de l'économie.

Timides réformes

Deux orientations, encore timides, résultent de leurs efforts. D'abord l'ouverture aux investissements étrangers et ensuite le développement d'un secteur soustrait à l'économie planifiée, qui laisse davantage jouer les lois du marché. La campagne du *« 3 août pour les produits de consommation du peuple »*, lancée en 1985, est révélatrice du souci de dissimuler derrière un rideau idéologique (autosuffisance et mobilisation des masse) une évolution qui va à l'encontre du dogme officiel : la création de lieux de production autonomes de biens de consommation et de vente directe, et l'introduction de stimulants à la production, au niveau cependant non des individus mais des collectivités locales. Sept ans plus tard, selon l'organe de presse du Parti, *Rodong Sinmun*, 13 % des produits vendus dans les magasins d'État de Pyongyang résultent de cette campagne.

Un élargissement des activités économiques privées – dont le marché noir est une autre expression –, une plus grande autonomie des entreprises d'État (grâce à un système de comptabilité plus autonome introduit en 1985), voire une décollectivisation progressive de l'agriculture (2) conjugués à la création de la zone économique spéciale de Najin-Sunbong, au nord-est du pays, semblent les orientations du « cabinet économique » mis en place en décembre 1992.

Des orientations en pointillé. La loi de 1984 sur les entreprises conjointes, étendue en 1992 afin de permettre l'implantation de sociétés au capital entièrement étranger, est révélatrice de la timidité des réformes. Elle concerne essentiellement les *« entrepreneurs patriotes »* appartenant à l'Association des résidents nord-coréens au Japon (Chosen Soren). Ce stratagème a permis au régime de masquer à la population une nouvelle entorse au principe d'autosuffisance.

Une société mixte avec Chosen Soren gère depuis 1986 les investissements en provenance de la communauté nord-coréenne du Japon. Elle est appuyée par deux banques : Nakwon Finance Joint Ventures et Korean Joint Venture Bank, opérant selon la loi du marché et indépendamment de l'économie planifiée. Après un certain succès (une centaine d'implantations), les investissements de Chosen Soren en RPDC stagnent, et beaucoup d'entreprises sont arrêtées en raison de la pénurie d'énergie. Chon Jin-shik, le plus important homme d'affaires nord-coréen du Japon, qui dirige une grosse entreprise de confection à Pyongyang, s'est fait récemment l'écho des déboires (retard des infrastructures, non-respect des contrats) des *« industriels patriotes »* en RPDC.

Ces nouvelles orientations restent donc largement insuffisantes pour sortir le pays de l'ornière. La prudence du régime s'explique car la réorientation de la RDPC lui pose un dilemme fondamental : suivre le modèle chinois, c'est aussi risquer de déclencher des forces incontrôlables, encourager l'apparition de clans, réformiste ou conservateur, au sein de l'élite et voir se profiler à l'horizon le spectre de protestations du type de celles de Tienanmen.

PHILIPPE PONS

(1) Les échanges avec la Chine se sont chiffrés à 899 millions de dollars en 1993, soit 33 % du total. Avec le Japon, premier partenaire non communiste de la RPDC, ils se sont élevés à 472 millions (17,6 %). Le commerce extérieur a atteint, en 1993, 2,6 milliards de dollars, dont 1,6 d'importations.

(2) La collectivisation des terres et la nationalisation des entreprises ont été achevées en 1959.

Deux inconnues

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Comment ouvrir l'économie nord-coréenne et contenir les effets politiques « pernicieux » d'une telle ouverture ? Voilà une gageure qui relève du pari. La découverte par une population dont la majorité attend encore de savoir qu'un Américain a marché sur la Lune que le régime lui a menti et que le monde extérieur n'est pas l'enfer décrit par la propagande, conjuguée à une démythification de l'hagiographie des Kim serait traumatisante et pourrait entraîner un effondrement du régime Kim Jong-il.

L'avenir de ce dernier comporte plusieurs inconnues :

– 1. Présenté comme l'héritier spirituel de son père, Kim Jong-il bénéficiera-t-il de la même dévotion ? La pénurie alimentaire risque de décourager une population désorientée par la disparition du « Père fondateur ». L'absence de résistance déclarée ne signifie pas qu'il n'y ait pas de mécontentement. Verra-t-on se constituer une dissidence en Corée du Nord ? Une partie de l'élite possède une relative connaissance de ce qui se passe à l'extérieur.

En outre, l'arrogance, voire les comportements déviants, d'une partie de la jeunesse de la nomenklatura accentue l'écart qui se creuse entre une classe privilégiée et le reste de la population. Chez certains membres de l'Association des résidents nord-coréens au Japon, on évoque une aggravation de la corruption à tous les niveaux de la bureaucratie. Compte tenu de la situation économique dramatique, toute amélioration des conditions de vie pourrait certes servir le régime. Mais les demi-mesures ne suffisent plus.

– 2. Comment Kim Jong-il jouera-t-il la *« carte nucléaire »* dont son père avait fait la clé de la survie du régime ? Maintiendra-t-il une attitude intransigeante – affichée peut-être au cours du processus de succession pour se ménager l'armée qui a la haute main sur le programme nucléaire – ou penchera-t-il du côté des réformateurs ? Le fardeau d'un budget militaire (5 milliards de dollars) qui hypothèque tout redressement économique pose une question de fond : la RPDC restera-t-elle un *« pays de guérilla »* contre l'Ouest ?

A court terme, on doit s'attendre à une période de prise en main de l'appareil par Kim Jong-il, encadré par la vieille garde avec le soutien d'une partie des technocrates et de la Chine. Mais sera-t-il rapidement en mesure d'entreprendre des réformes ? Sa marge de manœuvre est faible. Personne n'avait senti que l'effondrement de l'URSS était si proche. Encore moins peut-on prédire ce que l'avenir réserve à la Corée du Nord.

Ph. P.

CORÉE DU SUD : l'opposition s'impose lors de législatives partielles. – Le Parti démocrate-libéral (PDL) du président Kim Young-sam a été mis en difficulté, mardi 2 août, par l'opposition lors d'élections législatives partielles. Le candidat du Nouveau Parti démocratiqu et républicain (NPDR) l'a emporté dans le fief gouvernemental de Taegu tandis que celui du Parti démocrate-libéral a enlevé le siège de Kyongju. Le PDL, qui s'est imposé dans la 3e circonscription en jeu, à Yongwol-Pyongchang, conserve néanmoins une confortable majorité à l'Assemblée nationale. – *(AFP, UPI.)*

CLÉS/ Deux Etats, une guerre

■ **LA PÉNINSULE CORÉENNE.** Coupée en deux zones en 1945 après la défaite du colonisateur japonais, elle a été officiellement divisée par l'armistice de Panmunjom, qui a suivi la fin de la guerre de Corée (1950-53), entre la République populaire démocratique de Corée, au Nord, et la République de Corée, au Sud.

■ **LE NORD EN CHIFFRES.** Dictature communiste dont la capitale est Pyongyang ; superficie, 120 538 km² ; population, 22,1 millions ; revenu par tête, 903 dollars US ; PNB, 20,8 milliards ; commerce extérieur, 2,7 milliards ; taux de croissance, – 4,3 % selon Séoul ; espérance de vie, 71 ans ; forces armées, plus d'un million d'hommes.

■ **TROIS CATÉGORIES DE CITOYENS.** Depuis 1958, les Nord-Coréens sont divisés en trois catégories, elles-mêmes subdivisées en 51 classes. Les critères utilisés sont le degré de loyauté à Kim Il-song et Kim Jong-il, l'origine « prolétarienne » ou « révolutionnaire », et le fait qu'ils soient nés au Nord ou au Sud. Les privilégiés, le « noyau dur », seraient cinq millions, les « instables », limités aux fonctions subalternes, représenteraient la moitié de la population, et les « hostiles », séparés du reste de leurs compatriotes, le reste.

■ **LE SUD EN CHIFFRES.** Régime démocratique depuis 1987, capitale Séoul ; superficie, 99 484 km² ; population, 43,6 millions ; revenu par tête, 6 498 dollars (1991) ; inflation, 5,1 % ; PNB, 282 milliards de dollars ; commerce extérieur, 153,3 milliards ; taux de croissance, 9,3 % ; espérance de vie, 71 ans ; forces armées, 750 000 hommes.

Taslima Nasreen devant la justice du Bangladesh

Suite de la première page

« En 1971, nous étions opposés à l'idée de la rupture avec le Pakistan parce qu'un Bangladesh indépendant serait affaiblie par rapport à l'Inde » (à majorité hindoue), indique Golam Azam, chef du Jamaat. Cet homme souriant à barbe blanche a été déchu de sa nationalité après l'indépendance et emprisonné pendant seize mois par l'actuel gouvernement.

Récemment libéré, il a été reconnu comme un Bangladais par la Haute cour de justice. Il reste cependant accusé d'avoir du sang sur les mains. Il n'est pas le seul. Mais, pour beaucoup, il rappelle le souvenir des sinistres milices pro-pakistanaises, ces *« razakars »* qui pourchassaient les *« Mukti bahinis »*, les *« combattants de la liberté »* de la guerre d'indépendance.

Les détracteurs des fondamentalistes – ils sont nombreux – accusent ces derniers de se considérer *« musulmans d'abord, bangladais ensuite »*. Les partisans de la démocratie laïque s'inquiètent de l'exploitation du « cas » Nasreen dans cet *« Islam doux du delta »* où les violations des droits de la femme sont fréquents : l'histoire de Noorjehan Bibi, vingt-deux ans, qui se suicida l'an dernier après une tentative de lapidation à la suite d'un *« remariage illégal »* selon les lois coraniques, a provoqué un scandale.

Le jeu du Jamaat

Tout cela n'a pas empêché le gouvernement de faire arrêter en juin deux rédacteurs en chef du quotidien *Jannakhanta* pour avoir publié un éditorial tournant en ridicule les mollahs pour leur manque de connaissance du Coran et de l'arabe. La même loi qui a servi à lancer une *« assignation à comparaître »* contre Taslima Nasreen devant un tribunal leur a ainsi été appliqué. Une décision dénoncée par beaucoup de journalistes de Dacca comme une atteinte à la liberté de la presse. Et, au-delà, comme un souci du gouvernement de plaire à des islamistes qui font de plus en figure de *« troisième force »*.

Le gouvernement de Khaleda Zia n'est certes pas le seul à blâmer. Même si, pour des raisons politiques, il a tout intérêt à ne pas se mettre à dos les extrémistes : lors des dernières élections, c'est grâce au soutien du Jamaat qu'il a pu arracher la majorité absolue au Parlement. Mais le plus grand parti d'opposition, la Ligue Awami, dirigée par une autre femme, Cheikh Hassina, est également soupçonné de faire le jeu des islamistes : lui aussi a besoin de l'appui du Jamaat, notamment pour forcer le pouvoir à adopter une loi permettant la nomination d'un gouvernement intérimaire avant les prochaines élections. Ce qui permettrait, dit Mme Hassina, un *« scrutin libre et juste »*. Et surtout des élections anticipées, qu'en aparté elle espère être organisées *« le plus tôt possible »*.

Depuis le mois de mars, la ligue Awami, le Jamaat – qui s'est depuis retourné contre son ancienne *« alliée »* Khaleda Zia – et le reste de l'opposition boycottent les sessions de l'assemblée. *« Je suis idéologiquement opposée aux fondamentalistes*, nous a dit Cheikh Hassina, *mais je ne peux pas me permettre de les ignorer. Ils n'ont que dix-huit sièges* (sur 300) *à l'Assemblée mais représentent une force avec laquelle il faut compter »*.

La situation socio-économique de l'un des pays les plus pauvres du monde semble par ailleurs propice à un *« dérapage »* intégriste. Depuis l'arrivée au pouvoir de Khaleda Zia, la situation économique s'est certes améliorée : inflation réduite, augmentation spectaculaire des réserves en devises, rééquilibrage des échanges avec les Occidentaux grâce notamment à une industrie de la confection en plein boom.

Un phénomène passager

Mais le pays est perçu comme par trop instable et les investisseurs étrangers n'ont pas encore vraiment répondu à l'attente des Bangladais. D'autant que des chiffres prometteurs sur le plan macro-économique donnent une idée fausse de la réalité dans ce delta aux 68 000 villages : la richesse est toujours aussi inégalement répartie, le nombre des paysans sans terre croît au rythme de 10 % l'an (plus de 50 % des paysans) le taux de natalité n'est jamais descendu au dessous des 2,2 %, et celui de l'alphabétisation stagne aux alentours de 38 %. Avec une population de près de 120 millions sur un territoire presque cinq fois moins grand que la France, le Bangladesh bat des records inégalés de densité au km².

« Tous les gouvernements, civils ou militaires, depuis l'indépendance de 1971, ont échoué à vraiment apporter au peuple ce dont il avait le plus besoin, affirme le professeur Serajul Islam Chowdhury. *Les modèles marxiste ou capitaliste ont montré leurs limites. Le Bangladesh, avec sa pauvreté et son ignorance, offre un terrain fertile aux fondamentalistes vers lesquels un nombre de plus en plus important de gens seront tentés de se tourner »*.

Ce n'est peut-être donc pas un hasard si, pour la première fois dans l'histoire des vingt-trois ans d'indépendance du Bangladesh, les islamistes sont devenus politiquement incontournables pour les partis traditionnels. Surtout quand il s'agit de conserver le pouvoir, ou de le conquérir. L'*« affaire Nasreen »*, dont se sont goulûment emparés les *« barbus »*, est donc à replacer dans ce contexte.

En général irrités ou écœurés par les *« outrances »* de l'écrivain apostat, les intellectuels s'inquiètent de cette dérive qui fait le jeu des islamistes. Ces derniers ont envoyé récemment leurs *« troupes »* à d'assaut des journaux trop *« libéraux »* et aussi contre les locaux d'ONG accusées de *« favoriser les femmes »* et d'ébranler les fondements de la société traditionnelle.

La plupart des observateurs restent pourtant convaincus que les extrémistes ne représentent qu'une force très marginale et qu'il ne s'agit que d'un *« phénomène passager »* : *« Une situation à l'algérienne, ni même à l'égyptienne est impossible »*, affirment en chœur journalistes, professeurs et artistes de Dacca. Ils s'affirment persuadés que lorsque Taslima Nasreen aura trouvé refuge à l'étranger, le « soufflé » intégriste retombera de lui-même. *« Inch'allah »*, prient les modérés de l'Islam doux du Bangladesh, la poussée de fièvre intégriste sera sans lendemain...

BRUNO PHILIP

INDE : l'opposition boycotte le Parlement pour protester contre un scandale financier. – L'opposition indienne a annoncé, mardi 2 août, le boycottage du Parlement durant la session actuelle pour protester contre le refus du gouvernement d'accepter toute responsabilité dans le plus grave scandale financier qu'ait connu le pays. Un rapport d'une commission d'enquête parlementaire avait attribué, fin juillet, aux autorités une part de responsabilité dans le scandale financier qui avait provoqué l'effondrement de la Bourse de Bombay en 1992, ruinant des milliers d'investisseurs. _ *(AFP.)*

Après le meurtre d'un médecin en Floride

La police fédérale américaine protège des cliniques pratiquant l'avortement

L'Attorney général, Mme Janet Reno, vient de dépêcher la police fédérale dans une douzaine d'États de l'Union. Cela n'était pas arrivé depuis les grandes batailles menées par les Noirs pour l'égalité des droits civiques. Mission : les « Feds » (les agents fédéraux) devront défendre les cliniques et centres médicaux qui pratiquent l'interruption volontaire de grossesse contre les attaques des groupes opposés à l'avortement. Vendredi 29 juillet, le dernier médecin qui pratiquait les interruptions de grossesse à Pensacola (Floride) a été assassiné ainsi que son garde du corps par un militant anti-avortement.

WASHINGTON

de notre correspondant

En demandant à la police fédérale de protéger certaines cliniques, Mme Reno veut surtout calmer les esprits après un nouvel et sanglant épisode dans la « bataille de l'avortement » aux États-Unis. Un médecin et son « accompagnateur » ont été assassinés vendredi dernier par un militant anti-avortement. Le docteur John Bayard Britton, âgé de soixante-neuf ans, et James Barrett, âgé de soixante-quatorze ans, ont été touchés de plusieurs balles en pleine tête tirées par un ancien pasteur presbytérien, Paul Hill, quarante ans, l'un de ces « guerrilleros » intégristes qui s'acharnent contre les médecins pratiquant l'avortement. Dernière parole de Paul Hill avant son arrestation : *« Cet après-midi au moins, on n'assassinera pas de bébés dans cette clinique. »*

Les faits se sont déroulés devant une clinique de Pensacola, petite ville du nord-ouest de la Floride, en bordure de l'Alabama. C'est la boucle sud de la « ceinture biblique », un pays où la touffeur du climat (et de la morale) a longtemps arrêté les vents de la « modernité », ceux qui soufflent de la côte est. C'est aussi une ville où il y a un an et demi déjà, devant un autre centre médical, un autre médecin, le docteur David Gunn, avait été assassiné par un opposant à l'avortement.

Mme Reno n'exclut pas que le double meurtre de la semaine dernière marque le début d'une nouvelle flambée de violences. Les groupes de chrétiens fondamentalistes qui cherchent à terroriser les établissements pratiquant l'IVG seraient à nouveau sur le sentier de la guerre. Attaques au coktail molotov, manifestations violentes, campagnes d'intimidation contre les médecins, tabassages : toute l'année passée, les opposants les plus violents à l'avortement ont multiplié les opérations de commando contre cliniques et centres médicaux.

La bataille a pris de l'ampleur dans la rue depuis que les opposants ont affaire à une administration démocrate, celle de Bill Clinton, qui n'a plus pour eux les sympathies dont ils ont bénéficié durant douze ans de présidence républicaine (Reagan et Bush). Sur le terrain politique et juridique, les « anti » sont sur la défensive, ils perdent des points. L'administration Clinton vient de faire voter une législation qui transforme en « crime fédéral » toute manifestation violente, blocus ou menaces contre les établissements où une femme peut demander un avortement.

La Cour suprême a autorisé ces cliniques à déclarer un périmètre interdit, une « zone tampon », autour de leurs locaux. La Cour s'est vue dotée par M. Clinton de deux nouveaux juges qui sont venus conforter en son sein la majorité « pro-avortement ». Mme Reno a mobilisé une cellule anti-terroriste pour traquer les plus violents des militants « anti ». Elle autorise les médecins qui pratiquent l'IVG à demander la protection de la police (le docteur Britton l'avait refusée et, contrairement à nombre de ses collègues, ne portait pas de gilet pare-balles).

Fondamentalisme protestant

Mais les « anti » répliquent que c'est précisément cette mobilisation politico-judiciaire contre eux qui provoque les plus extrémistes des militants anti-avortement et les incite à des actes de terrorisme. A en croire leur mouvement, Operation Rescue, si les manifestations bruyantes sont interdites, la porte sera ouverte aux actes isolés les plus fous. Les « anti » dénoncent une campagne à la « Mc Carthy » qui serait menée contre eux. Cité dans le *Washington Post*, un de leurs chefs de file, le révérend Patrick Mahoney, nullement repentant, disait au lendemain de l'assassinat du docteur Britton : *« Déployer la police fédérale est un acte d'intimidation et de provocation. L'administration Clinton*[...] *la justice ont choisi leur camp... Nous ne pensons pas que le gouvernement fédéral doive protéger des lieux où des enfants innocents sont tués».*

Officiellement, Operation Rescue dénonce les actes les plus violents menés par certains opposants à l'avortement. Mais l'ensemble de la presse relevait cette semaine que la réthorique même déployée par Operation Rescue justifiait à l'avance cette violence. *« Quand on explique à ses fidèles que l'avortement est un assassinat, que les médecins qui le pratiquent sont des « tueurs de bébés » et que l'avortement en Amérique est un véritable « holocauste »*, écrit Anthony Lewis dans le *New York Times, on peut difficilement se dégager de toute responsabilité si quelqu'un vous prend au mot. »* Quelqu'un comme Paul Hill, l'ancien pasteur, que la police connaissait bien, qui avait déjà fait l'objet d'une enquête, n'en continuait pas moins à parader, menaçant, devant la clinique de Pensacola.

L'ampleur et l'acuité de la bataille reflètent peut-être l'ampleur du problème. Il se pratiquerait près d'un million d'avortements par an aux États-Unis, un pays où la pilule a été attaquée de toute part et où l'IVG serait, un peu comme en Russie, en passe de devenir une méthode de plus en plus courante de contrôle des naissances. La violence de la bataille sur l'avortement serait aussi typiquement américaine. Rien de tel dans des pays catholiques, comme la Pologne et l'Italie, où l'Eglise est farouchement opposée à l'avortement, observe Anthony Lewis : *« Ce qui nourrit l'extrémisme américain dans cette affaire*, ajoute-t-il, [...] *c'est cette vieille tradition américaine de fondamentalisme protestant, qui est aujourd'hui en train de refleurir.»*

ALAIN FRACHON

Graines de violences

Les enfants et les adolescents sont de plus en plus les victimes ou les acteurs des dérèglements sociaux et mentaux liés à la crise économique et aux bouleversements politiques

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Décrit par son psychiatre, Robert fait figure de symbole de la vague de sauvagerie qui submerge la jeunesse américaine : *« Il avait dix ans et avait déjà vu un camarade se faire poignarder près de chez lui alors qu'il discutait avec des copains. Cela l'avait rendu agressif pendant quelques jours mais il avait l'habitude de telles scènes. Quelques semaines plus tard, Harvey, son meilleur ami s'est fait taillader et défoncer le visage avec acharnement sous ses yeux par un inconnu. Robert a cru que son ami allait mourir. Finalement, il a été défiguré mais sauvé. A présent, comme dans un pays en guerre, Robert revit sans cesse la scène, entend le bruit des os que l'on massacre et se fait le reproche de ne pas être intervenu. Il ne contrôle plus ses sentiments et imagine souvent qu'il va chercher un fusil et blesse réellement quelqu'un ...* » Comme Eric, jeune meurtrier d'un enfant de quatre ans, ou Brenda, dont la meilleure amie a été tuée par une balle perdue, Robert a été le héros involontaires du congrès international qui a réuni, la dernière semaine de juillet à San-Francisco, un millier de médecins psychiatres d'une cinquantaine de pays, dont ceux de l'ex-URSS et d'Europe centrale, sur le thème « La violence et l'enfant vulnérable ». La réunion a été l'occasion de troublants parallèles entre les différentes formes de violence dont les jeunes sont les témoins, les auteurs ou les victimes, des ghettos de Los Angeles aux camps de Sarajevo, des banlieues de Paris aux bidonvilles de Porto-Alegre.

Cette « *similitude entre le vécu des pays en guerre et la vie réelle dans nos ghettos en temps de prétendue paix* » décrite par Donald Cohen, président de l'Association internationale de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, génère aux quatre coins du monde des dégâts psychiques particulièrement inquiétants pour l'avenir de toute une génération. Aux Etats-Unis, la réflexion des psychiatres se focalise par nécessité sur la vertigineuse ascension des attitudes violentes incontrôlées et des passages à l'acte criminel chez les 10-18 ans. Ainsi les crimes commis par des mineurs ont-ils augmenté de 68 % entre 1988 et 1992, indiquent des chiffres publiés fin juillet. Les armes à feu sont la cause de 25 % des décès d'adolescents, soit le deuxième facteur de mortalité après les accidents chez les Blancs, mais le tout premier chez les Noirs.

Dans ce domaine, chaque statistique révélée et commentée à San-Francisco ajoute à l'impression d'effarement. Une étude menée dans les hôpitaux de Boston indique qu'un enfant sur dix admis aux urgences a été témoin d'un meurtre par arme à feu ou poignard avant l'âge de six ans (la moitié à la maison, l'autre moitié dans la rue). Dans une école élémentaire de La Nouvelle-Orléans, 60 % des élèves ont été témoins de l'utilisation d'une arme et 40 % ont vu un cadavre, soit à peine moins qu'à Sarajevo où 46 % des enfants réfugiés donnent la même réponse selon une enquête de l'UNICEF.

100 000 élèves armés

Quant aux élèves des collèges de New-Haven (Connecticut), 40 % d'entre eux ont été témoins d'au moins un crime violent dans la seule année précédent l'enquête (1). Enfin, selon une estimation sans doute trop prudente des syndicats d'enseignants américains, 100 000 élèves viennent armés à l'école. La familiarité avec les armes à feu est telle que des enfants américains interrogés sur les moyens d'améliorer leur sécurité répondent sans hésiter qu'ils revendiquent, pour eux aussi, le droit de posséder un revolver, plutôt que d'évoquer l'interdiction des armes, partiellement prévu dans le projet de loi anti-crime que vient de proposer le président Clinton. Dans les villes, on vend de petits gilets pare-balles pour enfants, tandis que les formes extrêmes de violence gratuite se répandent : « *drive-by shooting* », où l'on tire au hasard depuis une voiture en mouvement ; « *overkill* », qui consiste à s'acharner sur sa victime en lui administrant plusieurs balles ; « *street sweeper* », ou « balai de rue » qui fauche les passants à l'arme semi-automatique (2).

Face à cette multiplication des attitudes destructrices, les psychiatres américains entendent monter au front. Ils multiplient les interventions thérapeutiques destinées à aider les jeunes témoins ou victimes à surmonter le choc. Le professeur Steven Marans, du centre d'études sur l'enfance de l'université Yale, a développé une collaboration avec la police, qui permet à une équipe de psychiatres d'intervenir immédiatement sur les lieux d'une agression. Dix minutes après une fusillade entre trafiquants de drogue devant une école maternelle, au cours de laquelle un garçonnet a été blessé à la tête, le médecin est là et tente d'engager le dialogue avec les gamins encore abasourdis en les invitant à dessiner. *« Beaucoup d'enfants ont dessiné leur mère*, explique le professeur Marans. *Certains ont demandé s'il était possible de vivre avec un morceau de crâne en moins.* » Dans un autre cas, la thérapie a permis à Mark, quinze ans, victime d'un vol à main armée, de dépasser son désir de vengeance. Elle a aussi conduit à l'arrestation de ses agresseurs grâce à un détail de la scène réapparu au cours du dialogue avec le médecin.

A côté de ce type de SAMU psychiatrique d'avant-garde dans son genre, les réflexions se développent en France et en Europe sur les mécanismes de violences en chaîne et sur les possibilités de prévention. La drogue, les sévices domestiques et la télévision, aggravés par les carences matérielles et affectives sont en position d'accusés. Des chercheurs ont mis en lumière la propension à l'irritabilité permanente des bébés dont la mère a consommé de la cocaïne pendant sa grossesse. *« La cocaïne combinée à la pauvreté et à la détresse est à la source de nombreuses violences urbaines et familiales »*, insiste le docteur Linda Mayes.



Vingt-cinq homicides par jour

En matière de consommation télévisuelle, les Etats-unis collectionnent aussi d'inquiétants records. Pendant les quatre heures quotidiennes où il reste en moyenne collé au petit écran, un enfant américain moyen peut assister à vingt-cinq homicides selon les chaînes qu'il regarde. Jack Clemente, un psychiatre téléphobe du New- Jersey stigmatise les dernières trouvailles du marché américain de la vidéo : une collection propose des repiquages de films d'amateurs montrant des meurtres, une autre, baptisée « Visages de la mort », s'est spécialisée dans les séquences d'exécution capitales réelles, de l'immolation à la pendaison. Les spécialistes réunis à San Francisco dénoncent la nocivité d'une consommation incontrôlée d'émissions qui invitent les enfants à s'identifier aux Terminator, Demolition Man et autres super-agresseurs.

Dès la petite enfance, a souligné la psychologue Madeleine Levine, des dessins animés accréditent l'idée que la violence est une solution naturelle aux conflits quotidiens alors que ses conséquences réelles ne sont jamais montrées. Désensibilisés, les enfants ne distinguent plus le réel de l'imaginaire. Certains s'étonnent d'apprendre que les acteurs ne portent pas de gilets pare-balles ou découvrent avec stupeur qu'ils souffrent lorsqu'ils ont eux-mêmes été blessés. Comme les sucettes ou les calmants pour bébés, la télévision est utilisée comme un substitut à l'imagination et aux relations affectives avec les autres.

Cette carence, qui nuit à la construction de la personnalité, est un facteur de fragilité personnelle et de violence, a expliqué le professeur Philippe Jeammet, chef du service de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'hôpital international de l'Université de Paris. *« Lorsque l'identité propre de l'adolescent et sa possibilité d'entretenir des liens sont niées, il devient incapable de se mettre à la place de l'autre et donc potentiellement violent »*, analyse notamment M. Jeammet, qui met en cause la pression sociale en faveur d'une recherche quasi frénétique de stimulants extérieurs. Des intervenants japonais ont ainsi décrit le phénomène du rejet scolaire qui prend des proportions inquiétantes dans un pays où sévit la dictature du diplôme. Des jeunes de milieux favorisés, pressés par leur mère de collectionner les succès scolaires, disparaissent de l'école et retournent la violence qu'ils subissent en battant leur mère. 60 000 adolescents japonais ont ainsi fui les cours en 1993, soit un doublement en dix ans.

Loin des tentatives d'explications biologiques, voire génétiques, de la violence, qui séduisent certains Anglo-Saxons, ce type d'analyse renvoie inévitablement aux réalités sociales, familiales et politiques dans les pays en crise. Ainsi la réunion de San-Francisco traduit-elle la tendance des pédo-psychiatres à sortir de leurs cabinets pour travailler sur le terrain de toutes les pathologies psycho-sociales. Pour la France, le professeur Jeammet plaide en faveur de la constitution, au-delà des méfiances réciproques, de réseaux réunissant travailleurs sociaux, enseignants, magistrats et médecins, notamment psychiatres, destinés à *« repérer le plus tôt possible les enfants dont le comportement témoigne d'une souffrance »* (3).

Témoignages réconfortant du bien fondé de cette démarche dans un pays pauvre, les images du Centre humaniste Vida, fondé et animé par le psychiatre brésilien Salvador Celia. Là, dans une *favela* de Porto Alegre, il s'agit d'aider trois cents familles marquées par la malnutrition et l'isolement des jeunes mères seules. *« Il ne suffit pas de distribuer des vivres, il faut déculpabiliser les mères, les aider à lutter contre la dépression qui les ronge*, insiste le docteur Celia. *Le manque de nourriture est la première des violences, mais l'absence de relation sociale est aussi une violence »*. Le centre Vida aide psychologiquement les femmes à assumer l'éducation de leurs enfants et à s'ouvrir aux autres par des activités de groupe, tandis que activités sportives et culturelles sont proposées aux enfants des rues.

Dans un tout autre contexte, les blessures de tous ordres et les déchirements familiaux provoqués par la guerre en ex-Yougoslavie suscitent aussi des interventions de soutien psychologique aux victimes. De Zagreb à Sarajevo ou Belgrade, des milliers d'adolescents déstabilisés par la guerre, souvent par l'éloignement de leur foyer et l'éclatement de leur famille pour cause de mixité ethnique, se distinguent par la multiplication des actes d'agressivité et de violence, parfois de suicide. Des thérapeutes, là aussi, tentent de réparer les dégâts en aidant les réfugiés à gérer leur dépression et à survivre dans le chaos. A Sarajevo, où 10 % des victimes civiles sont des mineurs, la lourdeur des sévices psychologiques endurés par les enfants annonce des lendemains de guerre difficiles. Quelles haines, quels sentiments de revenche animeront, dans quelques années, les 65 % d'enfants de Sarajevo qui avouent avoir pensé qu'ils allaient être tués, et les 20 % qui n'ont pas cessé de faire des cauchemars ? Comment enrayer le cercle vicieux de la vengeance et éviter la culture des représailles ? L'enjeu, là non plus, n'est pas seulement psychologique.

PHILIPPE BERNARD

(1) *Children and violence*, sous la direction de Colette Chiland et Gerald Young. Ed. Jason-Aronson. Northvale, New Jersey.

(2) Lire « Ils ont quinze ans et ils tuent », par Ingrid Carlander dans *le Monde diplomatique* d'août 1993.

(3) Philippe Jeammet est le co-auteur de *Adolescences*, un livre de synthèse destiné aux parents et éducateurs, issu d'un travail financé par le Assurances générales de France et publié par la Fondation de France. Renseignements : (1) 44 86 29 33

Après trente-neuf jours de grève de la faim

Une ancienne aide-soignante est hospitalisée

CHAUMONT

de notre correspondant

Jeanne-Marie Pernot, en grève de la faim devant le bâtiment du conseil général de la Haute-Marne à Chaumont depuis le 22 juin dernier (*le Monde* du 16 juillet), a été hospitalisée dans une clinique de la ville à la suite d'un léger malaise, survenu samedi 30 juillet.

Cette ancienne aide-soignante, qui avait créé une maison de retraite privée près de Colombey-les-Deux-Eglises en 1987, était entrée par la suite en conflit avec le conseil général de la Haute-Marne, faute d'avoir reçu l'agrément des services sociaux départementaux.

Une solution a semblé en vue il y a quelque jours grâce à la médiation du préfet ; mais l'accord a finalement achoppé sur l'octroi d'une aide financière destinée à faciliter le redémarrage de la maison de retraite. Samedi 30 juillet, Mme Pernot a précisé que son hospitalisation ne signifiait pas pour autant la fin de son action.

LOÏC LE LAGADEC

iquant l'avortemen

ne ancienne aide-soignante est hospitalisée

SCIENCES

L'attribution des médailles Fields 1994

Deux Français partagent avec un Belge et un Russe la plus haute distinction en mathématiques

Les Français Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz, le Belge Jean Bourgain et le Russe Efim Zelmanov ont reçu la médaille Fields, considérée comme l'équivalent du prix Nobel pour les mathématiques. L'annonce des lauréats a été faite mercredi 3 août à Zurich (Suisse), lors de la séance d'ouverture du congrès international des mathématiciens.

La médaille Fields est la plus haute distinction décernée en mathématiques. Ce prix, créé en 1932, lors du congrès international de Zurich, en hommage au mathématicien canadien John C. Fields qui en avait eu l'idée, est destiné à compenser l'absence de prix Nobel en mathématiques. Il est attribué tous les quatre ans.

Les deux premières médailles ont été décernées à deux Américains lors du congrès d'Oslo en 1936. Ensuite, du fait de la seconde guerre mondiale, il y eut une longue interruption dans l'attribution des médailles. Ce n'est qu'à partir de 1950 que le prix est à nouveau décerné à deux, puis, en 1966, à quatre mathématiciens.

Depuis la création de ce prix, 38 mathématiciens ont été récompensés par cette distinction. Les mathématiciens français, ou étrangers travaillant en France au moment de leur désignation, retenus pour ce prix ont été, avant Pierre-Louis Lions, Jean-Christophe Yoccoz et Jean Bourgain, Laurent Schwartz (1950), Jean-Pierre Serre (1954), René Thom (1958), Alexandre Grothendieck, apatride vivant en France (1966), Pierre Deligne, belge (1978) et Alain Connes (1982).

En dépit de sa notoriété, la médaille Fields présente l'inconvénient de ne pouvoir être décernée qu'à des mathématiciens de moins de quarante ans. Cette contrainte a été compensée par la création d'autres prix prestigieux, en particulier le prix Wolf, créé en 1978 et décerné par la Fondation Wolf (Jérusalem), pour récompenser des chercheurs dans les domaines des mathématiques, mais aussi de l'agriculture, de la chimie, de la médecine, de la physique et des arts. A de nombreuses reprises, des mathématiciens français ou étrangers travaillant en France ont été distingués par ce prix, tel, André Weil, Jean Leray, Henri Cartan, Jacques Tits ou Mikhaïl Gromov.

J.-F. A.

A l'honneur

Suite de la première page

Au premier rang de ceux-ci, Jean Giraud, à l'époque directeur scientifique à la direction de la recherche et des études doctorales du ministère de l'éducation nationale, Michel Demazure, professeur à l'Ecole polytechnique et directeur du Palais de la découverte, Jean-Pierre Bourguignon, Jacques-Louis Lions, reconnu comme le père des mathématiques appliquées en France, Claude Allègre, conseiller au ministère de l'éducation nationale.

Résultats : la création d'une direction pour les mathématiques au ministère ; des budgets qui se mirent à croître, pour atteindre aujourd'hui, après quatre à cinq ans de soutien, environ 80-90 millions de francs pour les universités et 15 millions de francs pour le CNRS ; des effectifs en hausse sensible avec quelque 3 000 mathématiciens dans l'université et un peu moins de 300 au CNRS. Bref, une assez bonne santé qui permet à certains d'affirmer que, ramené au pourcentage par habitant, *« la France est le premier pays matheux du monde »*.

Ce n'est qu'une image, et personne ne saurait mésestimer la puissance des Etats-Unis, même si aujourd'hui la communauté des mathématiciens américains s'interroge sur son avenir. Mais ce cliché témoigne quand même du bon rang de la France, qui, maintenant, voudrait conforter sa place et combler ses faiblesses. Nombreux sont ceux, par exemple, qui rappellent que la pyramide des âges des mathématiciens est loin d'être idéale et qu'il faut, dès maintenant, *« préparer le renouvellement de génération de 2000-2005. »* Nombreux sont ceux aussi qui estiment que des progrès restent à faire dans des disciplines comme les statistiques, la combinatoire, les mathématiques numériques, les géométries finies ou la géométrie intégrale. Nombreux sont ceux encore qui souhaitent que mathématiques pures et mathématiques appliquées travaillent de façon plus concertée.

Une belle vitrine

A cet égard, dans un monde où tout devient difficile, les mathématiques françaises bénéficient par rapport à celles de nombreux pays étrangers de bien des atouts. A commencer par la région parisienne, qui, avec ces centaines de mathématiciens installés à Jussieu, Orsay, à Normal Sup' et à l'Ecole polytechnique, constitue la plus grande concentration géographique de mathématiciens au monde. Une belle vitrine pour attirer des chercheurs étrangers.

« Depuis trois ans, constate Jean-Luc Joly, directeur scientifique, pédagogique et technique à la mission scientifique et technique au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, *pas loin du tiers des postes vacants de professeurs ont été pourvus par des étrangers. Et*, précise-t-il, *pas seulement par des gens des pays de l'Est. »*

A l'heure où l'école mathématique russe subit la crise de plein fouet, où la Grande-Bretagne souffre terriblement de sa politique scientifique passée, où l'Espagne et le Portugal sont en devenir et où l'Italie se cherche, la France peut sans doute jouer un rôle en renforçant, à l'échelle de l'Europe, ses liens avec une Allemagne qui se débat, semble-t-il, dans quelques difficultés.

L'attribution de ces deux nouvelles médailles Fields qui, avec Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz, couronnent les mathématiques appliquées devrait l'y aider. Tout comme la présence de plus en plus importante – vingt personnes à Zurich, contre une soixantaine pour les Etats-Unis et douze pour l'Allemagne – de conférenciers invités lors des réunions du Congrès international des mathématiciens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Pierre-Louis Lions : les atmosphères raréfiées

Né le 11 août 1956 à Grasse (Alpes-Maritimes), Pierre-Louis Lions est ancien élève de l'École normale supérieure. Il y fut reçu en 1975 ainsi qu'à l'École polytechnique. Après avoir passé sa thèse en 1979, il devient, en octobre de la même année, attaché de recherche au CNRS, puis professeur à l'université Paris-IX. Dauphine (1981) et maître de conférences à l'École polytechnique (1984). Il est actuellement conseil au Commissariat à l'énergie atomique et à la CISI-Ingénierie, et directeur, depuis 1991, du Ceremade à l'université Paris-Dauphine.

Fils d'un mathématicien célèbre, Jacques-Louis Lions, ancien président du Centre national d'études spatiales, considéré en France comme le père des mathématiques appliquées, Pierre-Louis Lions a consacré une grande partie de ses recherches à l'analyse de modèles mathématiques issus de la physique, de la chimie quantique et des sciences de l'ingénieur. L'un de ses résultats les plus remarqués est son travail, mené en collaboration avec Ronald DiPerna, un mathématicien américain mort prématurément en 1990, sur *« les équations de Boltzmann décrivant l'évolution d'une atmosphère raréfiée »*.

Pour un gaz peu dense, les équations décrivant l'évolution de sa densité ont certes été écrites il y a plus d'un siècle, mais personne n'avait encore démontré que ces modèles étaient mathématiquement corrects. En le faisant, Pierre-Louis Lions et Ronald DiPerna ont permis de franchir un pas essentiel pour comprendre la simulation numérique de ces modèles sur ordinateur. Ces résultats sont d'autant plus importants qu'ils sont applicables à des activités aussi variées et essentielles que l'aérodynamique des vols spatiaux, l'astrophysique, la biologie, la métallurgie, les semi-conducteurs et la biologie, tous domaines où entrent en jeu des phénomènes en atmosphère raréfiée.

Ce qui frappe également dans l'œuvre de Pierre-Louis Lions, c'est qu'il n'est pas l'homme d'un sujet, mais celui de tous. Les prix qu'il a obtenus en témoignent : prix de la Fondation Doistau-Blondet de l'Académie en 1986 et prix Ampère, également de l'Académie, en 1992. Son esprit curieux l'a en effet amené à s'intéresser aussi bien à la gestion des stocks qu'à la physique des plasmas en passant par la chimie moléculaire, la mécanique des fluides ou le traitement numérique des images, domaine pour lequel son équipe a été récompensée par le prix Philip Morris en 1991.

Jean-Christophe Yoccoz : l'évolution des systèmes

Né le 29 mai 1957, à Paris, Jean-Michel Yoccoz est ancien élève de l'école normale supérieure. Il y fut reçu en 1975, comme il le fut, la même année, à l'école polytechnique, puis à l'agrégation, où il fut premier exaequo en 1977. Deux ans plus tard, il entre au CNRS comme attaché de recherche et travaille avec le mathématicien Michel Herman, avec lequel il passe sa thèse en 1985. Un parcours sans faute que Michel Demazure, directeur du Palais de la découverte et membre du jury de l'ENS devant lequel se présentait le futur mathématicien, avait pressenti, en disant, rappelle *Flash Maths* de juillet 1994, qu'il serait un jour médaille Fields.

Professeur à l'université du Paris-Sud-Orsay depuis 1988, Jean-Christophe Yoccoz est considéré comme l'un des plus brillants spécialistes de la théorie des systèmes dynamiques. Cette branche des mathématiques consiste à étudier sur le long terme l'évolution d'un système dont on connaît la loi d'évolution élémentaire. C'est d'ailleurs pour étudier la stabilité du système solaire qu'Henri Poincaré a créé les fondements de cette théorie sur laquelle des mathématiciens comme Fatou, Julia, Kolmogoroff, Siegel, Arnold, Smale, Herman et Palis ont beaucoup travaillé.

Ainsi, Poincaré a montré que des phénomènes très compliqués pouvaient avoir lieu même avec des lois élémentaires très simples. Aujourd'hui, cette discipline des systèmes dynamiques est devenue *« transversale »* et s'applique désormais à des secteurs aussi variés que la mécanique, la chimie, la biologie, l'écologie et bien d'autres. On doit notamment à Jean-Christophe Yoccoz de nombreuses contributions portant, par exemple, sur *« des critères qui donnent des limites précises de validité de certains théorèmes de stabilité »* et sur *« une méthode d'étude combinatoire connue sous le nom de puzzles de Yoccoz »*. Tous travaux pour lesquels il a collectionné des récompenses : médaille de bronze du CNRS (1984) ; prix IBM (1985) ; prix Salem (1988) ; prix Jaffé de l'Académie (1991).

Efim Zelmanov : l'algèbre, de Novosibirsk à Chicago

Agé de trente-huit ans, Efim Isaakovitch Zelmanov est un algébriste de renom. Il est connu notamment pour avoir réussi, en 1989, la résolution complète d'un problème posé en 1902, « le problème de Burnside restreint ». Il avait, pour ce faire, estiment ses collègues, *« apporté une quantité impressionnante de techniques et d'idées nouvelles qui auront sans aucun doute des retombées dans de nombreux domaines des mathématiques »*. Chercheur à l'Académie des sciences d'URSS de 1980 à 1990, Efim Zelmanov a mené l'essentiel de sa carrière à Novosibirsk, ville de Sibérie occidentale où il avait également fait toutes ses études. Depuis 1990, il travaille aux Etats-Unis. Après avoir enseigné à l'université de Wisconsin, à Madison, il vient d'être élu professeur à l'université de Chicago (Illinois).

Jean Bourgain : analyses et équations

Né le 28 février 1954 à Ostende (Belgique), Jean Bourgain est l'auteur d'une œuvre mathématique considérable, un mathématicien *« très original »*, tout à fait dans la tradition des chercheurs que récompensent les médailles Fields. Cet *« analyste classique »*, dont on dit qu'*« il bouleverse les situations sur son passage »*, travaille depuis longtemps en France, suivant en cela son compatriote Pierre Deligne, élève d'Alexandre Grothendieck, qui fut couronné par la médaille Fields en 1978.

Après des travaux fondamentaux en géométrie des espaces de Banach, Jean Bourgain a consacré une partie de ses recherches à l'analyse harmonique, la théorie des nombres, l'analyse complexe, l'analyse réelle, la théorie ergodique et la théorie des équations aux dérivées partielles.

Depuis 1985, Jean Bourgain, qui a occupé différents postes de professeur en Belgique, en France et aux Etats-Unis, est l'un des six membres permanents du fameux Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette où sont passés des mathématiciens aussi éminents que René Thom, Alexandre Grothendieck et Pierre Deligne. Son remarquable palmarès de prix français et étrangers témoigne de cette notoriété.

Aujourd'hui, le mathématicien belge est détaché de l'IHES. Il enseigne à l'Institute for Advanced Study de Princeton dans le New-Jersey, haut lieu des mathématiques mondiales.

JUSTICE

Incarcéré à la prison-hôpital des Baumettes

Maurice Arreckx sera à nouveau interrogé mardi 9 août

TOULON

de notre correspondant

Maurice Arreckx, sénateur (UREI) et ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var, incarcéré depuis lundi 1er août à la prison-hôpital des Baumettes (*le Monde* du 3 août) sera de nouveau entendu par le juge Thierry Rolland, mardi prochain 9 août, à 10 heures, sur le fond du dossier ayant entraîné sa mise en examen pour corruption passive, recel d'abus de confiance et complicité. Celui qui affectionnait le titre de « maire du Var » a passé à Marseille sa première nuit de détenu, dans une cellule de six mètres carrés, équipée d'un lit et dotée d'un sanitaire sommaire. Il pourra chaque jour effectuer seul une promenade dans une cour de six mètres de côté.

Mardi 2 août, Maurice Arreckx a reçu la visite de deux de ses avocats, les bâtonniers Jean Pin et Yves Rosé, qui ont été agréablement surpris par son moral : *« S'il a manifesté une certaine impatience à devoir être réduit à l'inactivité, nous avons pu constater qu'il entretenait déjà d'excellentes relations avec son gardien*, nous confiait l'un d'eux. *Ses loisirs se limitent à la lecture, notamment celle d'une Bible qu'il tient d'un ami fusillé dans le Vercors au cours de la seconde guerre mondiale. Il a regretté cependant de ne pouvoir nous offrir, comme il l'aurait fait chez lui, un petit pastis, de mise en pareille période de canicule ! »*

Les partisans de l'ancien président du conseil général du Var ont lancé un comité de soutien, formé, assurent-ils, de sympathisants *« sans attache politique »*, et ouvert une boîte postale afin que les Varois puissent lui envoyer leurs témoignages. Au sein de sa famille, c'est la stupeur qui l'emporte. Les quatre enfants adoptés par le couple Arreckx ont aujourd'hui entre quarante-deux et cinquante ans, et semblent désemparés : *« C'est comme si nous étions orphelins »*, témoigne Jeff, l'aîné, pour qui *« on a trop donné de l'homme cette image de politicien qu'il n'a cessé d'être avec passion et acharnement ; mais c'est aussi un être d'une fidélité exemplaire, un* pater familias *très proche des siens »*.

Chaque semaine, il tenait à retrouver ses quatre enfants et ses quatre petits-enfants autour de la table familiale. Et, comme dans la vie publique, il aimait à plaisanter. *« C'était une manière d'évacuer le poids de ses responsabilités de tous les instants. Il est à la fois secret et volubile, extrêmement solide et vulnérable à l'excès. C'est un émotif, un passionné, qui est ancré dans la religion. Il se rend chaque dimanche à la messe et il est profondément croyant*, précise un de ses fils, effondré à l'idée qu'il puisse se trouver en prison. *Nous sommes sûrs qu'il ne craquera pas, mais nous souhaitons tous qu'il soit libre le 15 août. »* Car dans cette famille, où l'année est ponctuée par les rites et les fêtes religieuses, l'Assomption est l'occasion d'un pèlerinage familial à Cotignac, un petit village du haut Var.

JOSÉ LENZINI

Prémonition

TOULON

de notre correspondant

Il y a près d'un siècle, Edmond Magnier, sénateur varois, avait connu la même mésaventure que M. Arreckx. Ce journaliste réputé, fondateur de *l'Événement* et élu du canton de Saint-Tropez depuis 1880, avait présidé l'Assemblée départementale entre 1890 et 1892. En 1895, il avait défrayé la chronique à propos d'une ténébreuse affaire de spéculation concernant la Compagnie des chemins de fer du sud et l'exploitation du réseau desservant le littoral varois entre Toulon et Saint-Raphaël. Les enquêteurs avaient mis à jour de curieuses émissions d'emprunts. Le sénateur Magnier avait protesté de son innocence, avant de prendre le parti de la fuite. Il choisit de s'exiler en Belgique, d'où il revint en octobre 1895.

Se constituant prisonnier, il fut inculpé de corruption de fonctionnaires, et la cour d'assises du Var le condamna à un an de prison. Dans la foulée, il fut déchu par le Sénat et retomba rapidement dans l'anonymat. Comme l'écrit l'auteur de ce témoignage : *« Ainsi disparut de la scène politique un homme qui avait joué les premiers rôles dans le département et côtoyé à Paris les leaders du moment. »*

Cette page d'histoire est évoquée dans *Un combat pour le Var*, ouvrage publié en 1990, sous la signature de... Maurice Arreckx.

J. L.

M. Tapie : demande à la justicela restitution de ses meubles – Bernard Tapie a assigné, mardi 2 août, le Crédit lyonnais devant le juge de l'exécution des saisies au tribunal de grande instance de Paris. Il demande l'annulation ou, à défaut, la suspension de la saisie de ses meubles effectuée le 28 juillet à son domicile parisien de la rue des Saints-Pères (*le Monde* du 29 juillet). Le député (MRG) des Bouches-du-Rhône estime que la banque ne peut faire procéder à la vente de ses biens sous peine de violer le protocole signé le 13 mars dernier sur l'échelonnement du remboursement de ses dettes. L'affaire sera plaidée le 16 août à 9 h 30 en audience publique. Le Crédit lyonnais estime au contraire que c'est son client qui a dénoncé de lui-même le protocole en ne faisant pas procéder dans les délais prévus à l'expertise de ses biens.

DISPARUS DE MOURMELON : grève de la faim de Pierre Chanal. – L'ancien adjudant-chef Pierre Chanal, mis en examen pour « séquestration et assassinats » dans l'affaire des sept jeunes gens disparus entre 1980 et 1987 près de Mourmelon (Marne), observe une grève de la faim, depuis le 23 juillet, à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne. L'ancien sous-officier purge actuellement une peine de dix ans de réclusion pour viol, attentat à la pudeur et séquestration sur la personne d'un auto-stoppeur hongrois en 1988. Dans une lettre adressée le 25 juillet à l'un de ses défenseurs, il dit avoir un *« moral au plus bas »* après le rejet, vendredi 22 juillet, d'une demande de mise en liberté conditionnelle. Ses avocats ont fait appel de cette décision.

NOYADE : la commune de Crozon condamnée après la mort d'un touriste. – Le tribunal administratif de Rennes a condamné, lundi 1er août, la commune de Crozon (Finistère) à verser plus d'un million de francs à la famille d'un touriste qui s'était noyé en juillet 1990 sur la plage dite de Lostmarc'h. La victime, un enseignant âgé de cinquante-cinq ans, avait été prise dans des sables mouvants dont la présence n'avait pas été signalée par la municipalité.

CORSE : un touriste allemand tué près d'Ajaccio. – Un touriste allemand, âgé de trente et un ans, a été tué à coups de fusil de chasse, dimanche 30 juillet, à la suite d'une altercation avec le propriétaire d'un terrain de camping de Calcatoggio, à 30 kilomètres d'Ajaccio. Un autre touriste allemand a été blessé aux jambes. L'altercation s'est produite devant le portail du camping. Le propriétaire refusait apparemment d'ouvrir aux deux hommes, venus rendre visite à des amis.

SPORTS

BASKET-BALL

Le championnat du monde à Toronto

Le deuxième rêve américain

Deux ans après la médaille d'or gagnée aux Jeux olympiques de Barcelone par la *dream team* américaine, c'est une formation privée de ses vedettes de l'époque, Jordan, Johnson, Barkley, qui s'aligne à partir de jeudi 4 août dans le championnat du monde de basket-ball, disputé à Toronto. Avec notamment Shaquille O'Neal, Shawn Kemp, Reggie Miller, Joe Dumars et Kevin Johnson qu'il s'agit de promouvoir dans la perspective des Jeux d'Atlanta, cette *dream team II* n'en est pas moins favorite.

« Avant qu'on revoie une équipe comme celle-là, vous ne serez plus là et nous non plus. » La prédiction était de Magic Johnson, à sa descente du podium des Jeux olympiques de Barcelone, un sourire d'enfant sur les lèvres, les épaules couvertes du drapeau étoilé. A l'époque, au soir du 8 août 1992, la prétention de ces propos avait été mise sur le compte de l'euphorie de l'instant. L'équipe des États-Unis venait d'en finir du tournoi olympique, écrasant (117-85) sous sa semelle de géante le dernier de ses adversaires, l'infortunée Croatie. Elle avait réduit la planète basket aux dimensions du seul continent nord-américain, l'emportant par un écart moyen de 43,8 points. Surnommée *dream team*, elle avait pleinement justifié son surnom. Mieux qu'une équipe, elle était bien un rêve.

Deux ans plus tard, les paroles de Magic Johnson paraissent d'une étonnante vérité. La NBA, l'association qui tient les commandes du basket-ball américain, a composé une deuxième *dream team* pour les besoins du championnat du monde, qui débute jeudi 4 août à Toronto. Elle a savamment rassemblé quelques « oubliés » de l'opération Barcelone (Dominique Wilkins, Joe Dumars...), et les mieux finis de ses nouveaux produits (Shaquille O'Neal, Larry Johnson, Alonzo Mourning...). Le mélange se veut détonant. Il le sera, à coup sûr, au risque de réduire la compétition à une lutte pour la deuxième place. Mais la *Dream team II* fait figure de petite sœur, un rien timide, encore effacée. Don Nelson, son entraîneur, ne s'en cache pas : *« Le plus dur ne sera pas de remporter le tournoi, mais de supporter la comparaison avec l'équipe des Jeux de Barcelone. »*

Par souci d'assurer son avenir, la NBA a balayé le passé. Ses vieux « commerciaux » l'ont enrichie au-delà de ses espérances les plus folles. Depuis les Jeux de Barcelone, les ventes de ses produits dérivés (casquettes, posters, droits télé...) ont augmenté de 20 % à 30 % en Europe. Pas question, pourtant, de repasser les mêmes plats. La NBA a besoin de nouveaux noms à coller en haut de l'affiche. A Barcelone, Michael Jordan, Charles Barkley et Magic Johnson avaient été ceux-là. A Atlanta, une deuxième vague déferlante doit engloutir les Jeux olympiques de 1996. L'actuel championnat du monde lui offre l'occasion de se faire connaître.

« Magic » actionnaire des Lakers

Mais, si la NBA a renouvelé l'intégralité de ses troupes, c'est aussi par obligation de recomposer un paysage tristement dépeuplé. L'aventure olympique des Jeux de Barcelone a eu de bien curieux effets sur ses héros. Aujourd'hui, il ne s'en trouverait plus un seul pour enfiler le maillot national. Comme si la tornade provoquée par la *dream team* avait emporté avec elle les derniers désirs de conquête d'une génération de joueurs gavés de succès et saturés de gloire.

Magic Johnson a rendu, le premier, son tablier. Sa séropositivité a ému la terre entière, puis donné de bien vilaines pensées à ses équipiers des Lakers de Los Angeles. A son retour des Jeux de Barcelone, Magic a repris le chemin des gymnases. Avant de faire marche arrière, effrayé et choqué par les déclarations de certains de ses partenaires, peu enthousiastes à l'idée de fréquenter de si près une victime du sida. Mais la progression ralentie des Lakers n'a cessé de le tourmenter. En mars dernier, il a pris place sur le banc de l'équipe californienne. Une courte expérience au poste d'entraîneur, soldée par cinq victoires et onze échecs. Puis Magic Johnson a déplié son large portefeuille, cherchant à prolonger sa passion pour le club en devenant propriétaire d'une partie de son capital.

La destinée post-olympique de Michael Jordan a épousé une courbe à peine moins chaotique. « Air » Jordan a continué à voler jusqu'en juin 1993, remportant avec Chicago un troisième titre NBA consécutif. Puis il a surpris son monde et plongé l'Amérique dans la tristesse en annonçant, le 6 octobre 1993, qu'il en avait assez de réduire son quotidien aux dimensions étroites d'un parquet de basket. *« Je vais désormais passer le plus clair de mes journées à regarder pousser mon gazon »*, a-t-il simplement commenté. En fait de pelouse, c'est celle des terrains de base-ball qu'il observe de près. Michael Jordan dispute actuellement la saison de la ligue mineure américaine pour le compte des Birmingham Barons. Son acharnement est exemplaire, dit-on, mais ses qualités médiocres.

A Barcelone, Charles Barkley avait joué à la perfection le rôle du méchant. Il avait terrorisé ses adversaires, avant d'amuser la galerie par ses bons mots et ses virées nocturnes. Depuis, son dos le fait souffrir. Et la motivation le fuit le plus souvent. Il pourrait, lui aussi, tourner les talons pour se lancer dans une carrière politique.

A Toronto, ces prochains jours, les ombres immenses de Jordan, Barkley et Magic planeront sur les rencontres de la *dream team II*. Mais malgré tous ses efforts, la NBA ne pourra sûrement pas les chasser.

ALAIN MERCIER

FOOTBALL

La deuxième journée du championnat de France

Bordeaux en tête Monaco en queue

Les Girondins de Bordeaux, victorieux à Montpellier (1-0), ont pris seuls la tête du championnat de France de football de première division, à l'issue de la deuxième journée disputée lundi 1er et mardi 2 août.

Une journée marquée par quatre succès à l'extérieur, ceux de Nantes à Auxerre (2-1), du promu Bastia à Metz (2-1), de Cannes à Caen (1-0) et de Bordeaux à Montpellier. Autre fait marquant : en dépit des trois points attribués aux équipes victorieuses, le nombre de buts marqué reste faible, 17 après les 13 de la première journée. Autres chiffres notables : 53 avertissements ont été distribués et 6 joueurs exclus.

Formation la plus riche, Monaco, nettement battu à Lyon (1-3), occupe maintenant la dernière place du classement, à égalité avec Montpellier et Caen. Les trois clubs ont déjà six points de retard sur les Bordelais.

Paris-Saint-Germain, tenu en échec la semaine passée au Havre, a débuté victorieusement au Parc, aux dépens de Lens (1-0), grâce à un but de Nouma. Le champion de France navigue maintenant à deux longueurs des Girondins, à égalité avec Nantes, Lyon, Bastia, étonnant vainqueur en Lorraine, Martigues, tenu en échec à domicile par Saint-Etienne (1-1), et Lille, tombeur de Strasbourg (1-0), où Franck Sauzée a été exclu.

Les résultats complets sont les suivants :

Nantes b. *Auxerre	2-1
Bordeaux b. *Montpellier	1-0
*Martigues et Saint-Étienne	1-1
*Rennes et Le Havre	0-0
*Nice b. Sochaux	1-0
*Paris-SG b. Lens	1-0
Cannes b. *Caen	1-0
*Lyon b. Monaco	3-1
Bastia b. *Metz	2-1

Classement : 1. Bordeaux, 6 pts ; 2. Lyon, Nantes, Martigues, Lille, Bastia, Cannes, Paris-SG, 4 pts ; 9. Sochaux, Metz, Nice, 3 pts ; 12. St-Étienne, Rennes, Le Havre, 2 pts ; 15. Auxerre, Lens, Strasbourg, 1 pt ; 18. Montpellier, Monaco, Caen, 0 pt.

ATHLÉTISME

Le meeting Herculis de Monaco

Le record de Morceli...

Champion du monde 1991 et 1993 sur 1 500 m, l'Algérien Noureddine Morceli, vingt-quatre ans, qui était détenteur des records du monde du 1 500 m (3 min 28 s 86 en 1992) et du mile (3 min 44 s 39 en 1993), a pulvérisé le record du monde du 3 000 m, mardi 2 août au cours du meeting Herculis de Monaco, en réalisant 7 min 25 s 11. Livré à lui-même à 600 m du but, Morceli a amélioré de près de quatre secondes le record du monde du Kenyan Moses Kiptanui (7 min 28 s 96 en 1992).

Pour parvenir à ses fins, l'Algérien a bénéficié du travail de deux lièvres de qualité : le Kenyan Joseph Cheriré (3 min 45 s au 1 500 m) et le Marocain Mohamed Choumassi (5 min 00 s 97 au 2 000 m). *« J'étais resté sur ma faim l'an dernier. J'avais une revanche à prendre »*, a souligné Morceli, nouveau roi de cette distance non olympique sur laquelle il avait échoué d'un « rien » (7 min 29 sec 24) l'an dernier au cours de cette même réunion comptant pour le Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme.

Après ce succès, l'Algérien envisage de s'attaquer au record du 5 000 m, étendant ainsi sa palette à l'image du Marocain Saïd Aouita qui avait détenu cinq records du monde (1 500 m, 2 000 m, 3 000 m, 2 miles, et 5 000 m) du 20 août 1989 au 16 août 1992.

... et le retour de Marie-José Pérec

Championne du monde 1991 et olympique 1992 sur 400 m, Marie-José Pérec semble prête pour conquérir le seul titre manquant à son palmarès : en réalisant la meilleure performance de l'année sur sa distance de prédilection (49 s 95) face aux meilleures du moment lors du meeting Herculis, elle a confirmé sa sélection aux championnats d'Europe qui seront disputés du 7 au 14 août à Helsinki. La Guadeloupéenne ne souffre plus en effet du gros orteil qu'elle s'était fissuré le 22 juin dernier lors d'un accident domestique. Elle sera donc une des meilleures chances de médaille françaises parmi les 86 athlètes sélectionnés par François Juillard pour ce rendez-vous finlandais.

A. G.

Dopage : l'ancienne nageuse est-allemande Rica Reinisch porte plainte. – Triple championne aux Jeux olympiques de Moscou en 1980 pour l'ex-RDA, la nageuse Rica Reinisch a porté plainte pour blessures corporelles auprès du parquet de Berlin contre son entraîneur, Uwe Neumann, et son médecin sportif de l'époque, qu'elle accuse de l'avoir dopée. Trois autres anciens champions de l'ex-RDA ont fait de même, dont l'haltérophile Roland Schmid. Dans un récent entretien au quotidien *Die Welt*, Rica Reinisch, âgée de vingt-neuf ans, avait raconté comment elle avait été dopée à l'âge de quinze ans avec des « pillules bleues » qui s'avérèrent être des anabolisants. Opérée récemment d'un kyste au ventre, la nageuse ignore l'étendue des dommages qu'a pu subir sa santé du fait de ce traitement.

COMMUNICATION

La guerre des prix entre les journaux en Grande-Bretagne

« The Guardian » éclipse « The Independent »

Alors que *The Independent* s'est lancé, à son tour, dans la guerre des prix entre les journaux britanniques (*le Monde* du 2 août), *The Guardian* maintient le sien. En à peine quatre ans, le journal du centre gauche est devenu le quotidien à la mode... à la place de *The Independent*.

LONDRES

de notre correspondant

The Independent, journal-phare hier encore de la presse de qualité britannique, s'éclipse devant son concurrent, *The Guardian*, jadis considéré comme un journal morose et militant, qui est devenu aujourd'hui le titre à la mode. Rien n'illustre mieux cet extraordinaire chassé-croisé entre *The Independent* et *The Guardian* que leur réaction à la guerre des prix déclenchée en septembre dernier par Rupert Murdoch, propriétaire du *Times*. Le premier, qui avait porté son prix à 50 pence, a été contraint, le 1er août, de le baisser à 30 pence. Le second, qui a maintenu ses tarifs à 45 pence, claironne que la bataille des tirages qui embrase la presse londonienne a très peu d'effet sur sa situation.

Lancé le 7 octobre 1986 par trois anciens journalistes du *Daily Telegraph* et par une poignée de transfuges du *Times*, *The Independent* va se faire rapidement une place au sein de la presse de qualité. L'utilisation de photos artistiques à la une, la couverture extensive des problèmes de société et de l'actualité étrangère, les articles plus longs et mieux écrits lui permettent de mordre rapidement sur la clientèle de ses rivaux. *The Independent* attire aussi les «*yuppies*», la classe des vingt à trente-quatre ans, qui intéresse particulièremet les publicitaires.

Economiquement conservateurs, mais socialement libéraux, les «*Thatcher's children*» (les enfants de Thatcher) se reconnaissent dans ce journal neuf, qui ouvre ses pages à toutes les marginalités, dénonce des scandales de l'ère néo-libérale et entend rester politiquement «neutre». Le *Times* et le *Telegraph* sont jugés trop proches des *tories*; le *Guardian*, qui soutient un parti travailliste alors déchiré, est identifié à un lectorat de «profs» et de fonctionnaires. Le boum économique de 1985-1989, la politique de privatisation, qui gonfle les recettes publicitaires, alimentent les caisses et font tourner les presses.

Le patron de *The Independent*, Andreas Whittam Smith, lance une édition dominicale en janvier 1990, *The Independent on Sunday*, avec une équipe distincte. Sur ce créneau dominé par le *Sunday Times* de Rupert Murdoch, l'objectif des trois cent cinquante mille exemplaires ne sera jamais atteint. Confronté à de premières difficultés financières et à une baisse de diffusion accrue, le journal est frappé de plein fouet par la récession et l'effondrement des petites annonces. En avril 1993, pour tenter de relancer *The Independent on Sunday*, Andreas Whittam Smith veut racheter l'*Observer*, le plus ancien journal dominical du monde. Mais le propriétaire, la multinationale Lourho, préfère le vendre au groupe Guardian and Manchester News.

Sous l'impulsion de son directeur, *The Independent* n'a cessé de virer à droite et ne se distingue plus guère du *Times*. En augmentant son prix, alors que Murdoch baisse celui du *Times*, Andreas Whittam Smith – qui vient d'être remplacé par Ian Hargreaves (*le Monde* du 27 juillet) – donne le coup de grâce au journal. L'absence de fidélité de ses lecteurs, conjuguée à l'introduction ratée de la couleur sur un papier de mauvaise qualité et à une stratégie de sensationnalisme le tirant vers le bas entraînent une hémorragie des ventes.

La percée du « Labour »

Au début des années 90, le *Guardian*, alors en perte de vitesse, tire les leçons du succès de son rival. Sous la houlette de Jonathan Fenby, un ancien de *The Independent*, ce journal sérieux et terne devientrapidement moderne et dynamique. La création réussie d'un deuxième cahier «société», la refonte des sections intéressant particulièrement les annonceurs (éducation, médias, informatique...) et le lancement du *Guardian Europe*, qui utilise les articles d'une dizaine de journaux ou périodiques européens lui permettent de redresser la barre.

De plus belles illustrations, des manchettes plus agressives, l'élargissement de la couverture internationale permettront aux ventes de se stabiliser autour des 400.000 exemplaires. Depuis un an, le quotidien de centre gauche profite également des difficultés du gouvernement Major et de la percée d'un Labour rénové, qui caracole en tête des sondages. Au plan financier, en revanche, l'acquisition de l'*Observer*, qui continue de perdre de l'argent, risque de peser sur l'équilibre du groupe. Bon nombre d'experts estiment qu'à moyen terme, le *Guardian* va devoir, à son tour revoir, ses tarifs à la baisse.

MARC ROCHE

Une décision du tribunal de commerce

Philippe Hersant reprend « la Dépêche d'Evreux »

Le tribunal de commerce d'Evreux a désigné la société France Régions Participations, filiale du groupe France-Antilles dirigé par Philippe Hersant, comme repreneur de *la Dépêche d'Evreux*, un hebdomadaire régional en dépôt de bilan. M. Hersant l'emporte sur Jean-Michel Baylet, directeur général de *la Dépêche du Midi*, et le groupe Méaulle, propriétaire de plusieurs hebdomadaires et imprimeries dans la région (*le Monde* du 27 juillet).

Philippe Hersant, qui détient déja dans la région *Paris-Normandie* et *Liberté-Dimanche*, a remporté cette petite bataille au sprint. Il y a un mois, personne ne croyait à son succès. Les difficultés du groupe défrayaient la chronique, le PDG de France-Antilles avait à peine rencontré les vendeurs, son plan paraissait incertain, et son nom semblait l'empêcher de garantir l'indépendance d'un titre radical-socialiste depuis sa création en 1898. Mais la donne a changé lorsque Philippe Hersant a offert 14 millions de francs – 8,5 millions pour l'achat du titre et 5,5 millions d'augmentation de capital –, soit une somme trois fois supérieure à celle de ses concurrents. Avant l'audience du tribunal de commerce du 27 juillet, il a pris contact avec la propriétaire, Geneviève Nespoulous, et le représentant du personnel, qui soutenait la candidature de M. Baylet. Au cours de l'audience il a fait une bonne impression et convaincu les juges.

Contraint de surenchérir, Bernard Méaulle a porté son offre à 11,5 millions de francs. La proposition de Jean-Michel Baylet (5 millions de francs) semblait dès lors hors course. Pourtant le tribunal a tardé à trancher. La décision qui devait être rendue à la fin de la semaine dernière a été reportée au lundi 1er août, avant d'être finalement rendue mardi 2 août. Comme si les juges hésitaient à choisir le groupe Hersant pour reprendre un titre qui avait combattu le rachat de *Paris-Normandie* en 1972... par ce même groupe.

Chacun des candidats s'était engagé sur l'honneur à défendre l'indépendance et la ligne politique du journal, mais le tribunal a noté *« avec satisfaction que M. Hersant ajoute que cette éthique et cet esprit ne pourront être assurés qu'avec le concours de l'équipe rédactionnelle en place »*. Il propose donc à Mme Nespoulous de rester directeur de la publication, et le rédacteur en chef est maintenu. Enfin, la décision de ne procéder à aucun licenciement a fini par convaincre les juges.

Le groupe Hersant conforte ainsi son implantation dans l'ouest de la France et un nouveau titre viable – les difficultés présentes de *la Dépêche* ne sont pas insurmontables – tombe dans l'escarcelle de France-Antilles, après le rachat de *l'Union* de Reims et des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

A. S.

DANS LA PRESSE

Les détours de l'affaire Arreckx

InfoMatin (Annette Kahn) : « Un juge a osé. Et ce n'est pas l'un de ces juges qui aiment tant paraître et apparaître. Celui-ci se tient à l'ombre de ses dossiers, fuyant la lumière des médias. [...] Il va sans dire que bon nombre d'élus du littoral ont du souci à se faire car la décision importante que vient de prendre un magistrat toulonnais, celle d'incarcérer un sénateur, risque de faire tache d'huile et de réveiller certains de ses collègues pusillanimes. »

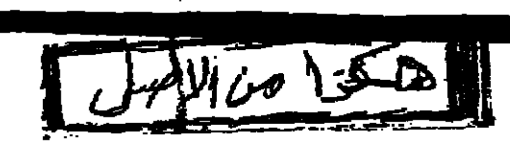
L'Est républicain (Michel Vagner) : « Au pays de la galéjade, le rire s'est fait grinçant. Les habitants du Midi, les premiers, laissent éclater leur ras le bol. Déçus, dépités, comme trahis. La justice fera la part des responsabilités et des culpabilités. Mais en donnant un franc coup de pied dans la fourmilière, elle a montré que sa détermination était sans frein. Les juges épluchent les comptes, lancent des commissions rogatoires, cernent la délinquance à écharpe tricolore. »

Le Provençal (Gilbert Gandin) : « D'aucuns se demandent désormais si la loi du silence qui pesait sur la côte, décourageant les bonnes volontés – à droite comme à gauche – susceptibles de bousculer un système favorisant *« la justice pour tous et les faveurs pour les amis »*, pourra être brisée. *[Les mésaventures italiennes]* prouvent que ce nouveau chapitre judiciaire sur les ravages de la corruption en politique ne sera pas un épilogue. Si, par hasard, les langues se délient, le feuilleton promet d'être long... »

L'Yonne républicaine (Gilles Dauxerre) : « Il n'est pas question de faire simplement des exemples, dans le Var ou ailleurs, mais il s'agit de mettre un terme aux pratiques corruptrices auxquelles se sont livrés certains élus. [...] C'est à ce prix, lourd pour la politique mais nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie, que les élus, dont une immense majorité est parfaitement honnête et devouée au bien public, retrouveront la confiance des citoyens. »

L'Alsace (François Bécet) : « La détention préventive est-elle toujours nécessaire ou n'est-elle pas trop utilisée comme un moyen de pression psychologique ? Il ne faut pas généraliser mais la recherche de la vérité nécessite-t-elle vraiment que Maurice Arreckx ou des centaines de « fraudeurs » italiens soient en prison ? [...] Il serait dangereux que nos magistrats décident de se mettre « à la hauteur » de leurs collègues transalpins. Là-bas, la justice constitue un contre-pouvoir politique, elle est la seule institution qui puisse tenir tête au gouvernement. »

Europe 1 (Marc Tronchot) : *« Un jour noir pour la justice, qui ne sort pas grandie de cette pantalonnade »*, déploraient [les défenseurs de Maurice Arreckx] devant micros et caméras. On envoie un vieil homme malade dans un hôpital-prison, alors que dans le même temps, des ministres en bonne santé et dans la force de l'âge, avec des dossiers autrement mieux pourvus, se pavanent devant nous. Séquence émotion, séquence amalgame, destinée à faire d'un suspect la victime innocente d'une justice aveugle et tortionnaire [...] qui aurait soudain decrété à Toulon que la vieillesse était un délit passible d'emprisonnement. »



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Le 47e Festival de Locarno

Les affinités électives

Du 4 au 14 août, la station estivale de Suisse italienne accueille la nouvelle édition d'un festival qui, année après année, continue de préciser son identité. A la fois singulière et ouverte sur de multiples horizons, à égale distance des manifestations thématiques et des grands shows attrape-tout, Locarno réussit à pratiquer cet art difficile : composer un programme dessinant des complicités planétaires sans renier ses partis-pris ni se transformer en ghetto.



D.R.

« Lou n'a pas dit non » d'Anne-Marie Miéville (Manuel Blanc et Marie Bunuel).

TOUS les chemins ne mènent pas à Locarno. Mais bon nombre des voies de traverse du cinéma mondial y convergent, et s'y croisent. Année après année, le directeur de la manifestation, Marco Müller, dessine au bord du lac Majeur un réseau de relations, entre films, entre cinéastes, entre cinéphiles, qui récuse le repli sur quelques musées-fortins comme la quête éperdue de tout ce qui brille.

Il n'existe pas (heureusement !) de définition globale du cinéma qui est ainsi invité et mis en valeur à Locarno, notamment grâce aux spectaculaires et conviviales projections en plein air sur la Piazza grande. Mais il existe une cohérence implicite : la tentative de repérer, et de rapprocher, tout ce qui, par choix critique, par singularité artistique ou par goût du jeu, se démarque du courant dominant des images. Cette cohérence sans loi repose sur une stratégie de la transgression des frontières établies.

Frontières géographiques, tout d'abord : Locarno est l'un des points de chute les plus accueillants aux productions d'origines variées, de l'Islande à la Grèce, et au Sénégal avec le nouveau film de Djibril Diop Mambety, *le Franc*, guetté par tous ceux qui gardent un souvenir émerveillé de son *Touki-Bouki*. Autre source explorée avec curiosité par le programme 1994, l'Iran, avec la découverte, dans le sillage d'Abbas Kiarostami et de sa trilogie (*Où est la maison de mon ami ?, La vie continue, Au travers des oliviers*), de cinéastes iraniens jusqu'à présent inconnus.

Cinéphile sinophone, Marco Müller fut l'un des pionniers de la découverte des cinémas d'Extrême-Orient contemporains il a également été parmi les premiers à prospecter les filons cinématographiques de l'Asie ex-soviétique. Côté asiatique, le programme de cette année se distingue par une moisson de nouveaux titres venus de Chine populaire, de Taïwan, de Corée et surtout de Hongkong, grâce à un coup de chapeau à Kirk Wong et au troisième film du très prometteur Wong Kar-waï.

Mais la transgression concerne désormais aussi, et même surtout, la division selon les formats, les supports, les origines économiques et les destinations techniques des œuvres. Longs ou courts, sur pellicule ou en vidéo, conçus pour la salle ou pour la télévision, parfois mélangeant hardiment ces caractéristiques, les choix de Locarno permettent de rassembler des trésors imprévus.

Par exemple deux Cassavetes inédits, réalisés pour la télé dans les années 60, *A Pair of Boots* et *My Daddy Can Lick Your Daddy*, dans le cadre d'une série destinée à mettre en valeur l'acteur Lloyd Bridges, mais où, juste après avoir réalisé *Too Late Blues*, le cinéaste imprime sans peine sa marque personnelle. Ou un Godard inconnu, *Les enfants jouent à la Russie*, au croisement de la longue réflexion menée par le réalisateur avec *Histoire (s) du cinéma* et de l'enquête sur l'esprit des nations et des peuples dont *Allemagne 90 neuf zéro* constituait un autre élément.

Et aussi le travail fleuve de Marcel Ophuls sur les correspondants de guerre, *Veillées d'armes*, présenté trop discrètement en fin de Festival de Cannes (*le Monde* du 24 mai), la splendide évocation du poète Francis Ponge par Jean-Daniel Pollet baptisée *Dieu sait quoi*, le documentaire métaphorique inspiré à Richard Dindo par le *Journal de Bolivie* de Guevara, un court-métrage de Straub et Huillet, un autre de Michel Piccoli... Et une rétrospective d'une ampleur inédite, consacrée au réalisateur américain « inclassable » Frank Tashlin (1), auteur de dessins animés virulents, réalisateur complice de Jerry Lewis, et signataire d'objets aussi curieux que *la Blonde explosive* (1957), avec Jane Mansfield et une inquiétude prémonitoire quant à la télévision et à la publicité.

Les noms de Charles Burnett, Joe Dante, Luc Moullet, Otar Iosseliani contribuent eux aussi à dessiner cette carte d'un cinéma singulier et pluriel. Le trafic à la mode de Locarno concerne aussi bien l'ouverture au regard d'un plasticien, en invitant au jury officiel le peintre Cy Twombly, ou la salutaire provocation qui consiste à attribuer le Léopard d'honneur au metteur en scène le plus important, le plus original et le plus rebelle de l'ex-URSS, la réalisatrice des *Longs Adieux*, du *Syndrome asthénique* et de *Passions*, Kira Mouratova.

La collection « Tous les garçons et les filles de leur âge », qui convie des cinéastes appartenant à des générations successives à évoquer leur adolescence, devait logiquement se trouver à l'unisson de cette circulation entre les genres et les époques.

Locarno avait donné la primeur de cette série en 1993 avec *Travolta et moi* de Patricia Mazuy, avant que *les Roseaux sauvages* de Téchiné, *l'Eau froide* d'Assayas et *Trop de bonheur* de Cédric Kahn ne viennent confirmer la qualité de l'ensemble. Mazuy se retrouve cette fois au jury, aux côtés de la nouvelle contributrice à la collection, Chantal Akerman, dont on découvrira *Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60 à Bruxelles*.

C'est un petit film d'un seul élan, celui de la longue marche d'une adolescente d'avril 68 dans Bruxelles aujourd'hui, en solo puis en duo avec un jeune déserteur de rencontre. *Portrait d'une jeune fille* carbure à l'émotion sans pathos, aux mots justes et sans phrases, il en émane une inquiétude ouverte, en attente de l'avenir sans renoncer à agir, prête au doute mais pas au compromis. Au jeune homme brun en cravate (Julien Rassam), la demoiselle en polo rayé (Circé) dit qu'il faut *« se sentir proche »*. Ce pourrait être le slogan du festival tout entier.

D'une autre cinéaste, Anne-Marie Miéville, Locarno présente le deuxième film, *Lou n'a pas dit non*. Il apparaît déjà comme un repère dans ces flux d'images, un point d'ancrage, de réflexion et de communion. Entre la statue d'un couple romain, duo de pierre, et le pas de deux ironique des danseurs de chez Galotta, duo mobile, la réalisatrice balise les cheminements, les bifurcations, les ruptures tendres et les aimantations violentes qui animent Pierre et Lou (Manuel Blanc et Marie Bunuel).

Dans la splendeur bouleversante de ce chant au regard de l'autre, Miéville dessine une expertise sensuelle du couple, ni complaisante ni fataliste, un bonheur de cinéma aux yeux bien ouverts sur les malheurs de la vie.

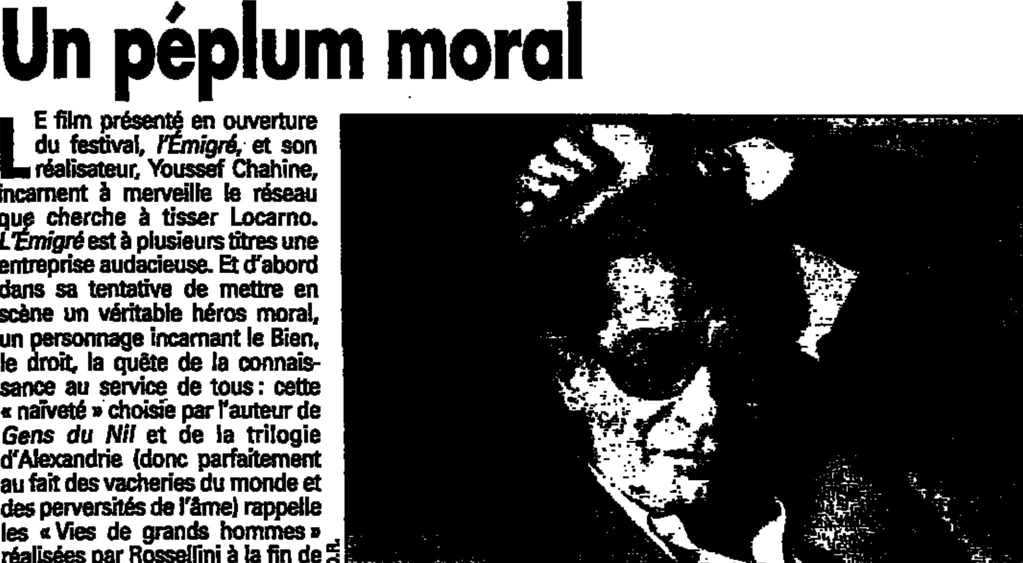
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Comme il est désormais d'usage, cette rétrospective s'accompagne de la publication d'un livre exhaustif et de belle facture (*Frank Tashlin*, ouvrage collectif sous la direction de Roger Garcia et Bernard Eisenchitz. Edité par le Festival de Locarno et Yellow Now, 260 p.).

L'ÉMIGRÉ, *de Youssef Chahine*

Un péplum moral

LE film présenté en ouverture du festival, *l'Émigré*, et son réalisateur, Youssef Chahine, incarnent à merveille le réseau que cherche à tisser Locarno. *L'Émigré* est à plusieurs titres une entreprise audacieuse. Et d'abord dans sa tentative de mettre en scène un véritable héros moral, un personnage incarnant le Bien, le droit, la quête de la connaissance au service de tous : cette « naïveté » choisie par l'auteur de *Gens du Nil* et de la trilogie d'Alexandrie (donc parfaitement au fait des vacheries du monde et des perversités de l'âme) rappelle les « Vies de grands hommes » réalisées par Rossellini à la fin de son existence. Même dénégation des finesses complaisantes de la psychologie et des arrangements douteux de la *Realpolitik*, même affirmation butée de principes intangibles.



D.R.

Youssef Chahine : « Montrer un type bien. »

Youssef Chahine, soixante-huit ans, occupe cette position particulière, comparable seulement de par le monde à celle que connut Satyajit Ray, d'incarner seul une exigence cinématographique au sein d'un pays où existe une énorme industrie du film. Ni esseulé ni admis, toujours auteur et objet de controverses, il profite des opportunités que fournissent les studios, les techniciens, les labos, etc., tout en conquérant pas à pas une position différente de ceux qui l'entourent, et en semant les ferments de cette différence – dont on découvrit un bel effet à Locarno l'an dernier, avec le deuxième film du plus proche de ses disciples, *Mercedes*, de Yousri Nasrallah.

« Face aux films qui ont aujourd'hui du succès, je prétends qu'il y a un grand intérêt – y compris un intérêt dramatique, spectaculaire – à montrer un type bien », plaide le réalisateur. Sa mise en scène est à l'unisson de cette démarche, elle retrouve les beautés simples du péplum tout en leur appliquant un traitement stylisé, qui introduit de subtiles distances sans mettre en cause la rectitude du propos – parmi ces décalages, la réjouissante présence de Michel Piccoli en patriarche du désert, barbu et souverain.

Le titre dit sans ambiguïtés combien le film est à usage contemporain, qui affirme le droit de chacun à vivre où il le souhaite – *« le premier des droits de l'homme »*, dit Chahine – et proteste contre *« l'aberration tragique de l'intégrisme »*. Le récit se situe, lui, dans une époque mythologique. Son héros, Ram, est directement inspiré du personnage biblique de Joseph : comme lui Ram est vendu par ses frères, comme lui il s'instruit en Egypte, comme lui il est soupçonné injustement d'adultère avec la femme de son maître, comme lui il fera le bonheur des siens. Voilà bien longtemps que Youssef (Joseph en arabe) Chahine essaie de filmer l'histoire du prophète.

Avoir finalement modifié le nom du héros a certainement levé les obstacles politiques et religieux suscités par ce personnage auquel se réfèrent les trois religions du Livre : *« La religion musulmane interdit de représenter un prophète, et l'Etat égyptien n'a pas envie de déranger les religieux en ce moment*, explique Chahine. *Mais finalement, cela m'arrangeait de transformer le personnage : Ram n'est pas un prophète, il prévoit grâce à son intelligence, il ne fait pas de prédictions sous l'effet d'une inspiration divine. »*

Même ainsi, la réalisation de ce projet imposant, coproduit par le Français Humbert Balsan, qui accompagne le cinéaste depuis *Adieu Bonaparte*, reste d'une difficulté à laquelle Chahine paraît avoir sans cesse opposé des solutions bricolées à sa manière. Difficultés de censure (un contrôleur gouvernemental surveille en permanence le tournage, il faut un *imprimatur* officiel pour expédier les bobines au laboratoire parisien) ; difficultés diplomatiques d'un cinéaste qui ne fut jamais en odeur de sainteté, et l'est moins encore depuis qu'il a présenté *Alexandrie encore et toujours* au Festival de Jérusalem ; difficultés matérielles, pour des scènes de foules en costumes dans les imposants décors de l'Egypte antique, où la mise en scène s'arrange, sans tricherie ni afféterie touristique, de l'état actuel des monuments pharaoniques.

Youssef Chahine ne veut plus parler de ces problèmes, il est plus préoccupé de l'accueil qui attend son film : *« Aujourd'hui, on admire les jeunes loups agressifs qui s'enrichissent, mais on ne dit jamais au détriment de qui se font ces réussites matérielles. La vraie lutte est dans la morale, mais on risque de se faire traiter d'imbécile lorsqu'on dit cela. C'est ce que j'ai pourtant envie de dire. Pour savoir comment on m'a compris, à l'issue de la projection, je regarderai les yeux des spectateurs. »*

J.-M. F.

THÉÂTRE

Peter Sellars répète

Shakespeare

Juillet 1994 à New-York : le metteur en scène Peter Sellars entreprend, en atelier, le débroussaillage du « Marchand de Venise », de Shakespeare, qu'il créera en octobre au Goodman Theatre de Chicago et présentera début décembre à la Maison de la culture de Bobigny. Bousculant la tradition, il a accepté d'être observé avec ses comédiens, au long de ces quinze jours de gestation parfois drôle, souvent douloureuse.

PHOTOS ROSALIE WINARD/HOLMES ASSOCIATES

UNE grande salle de répétitions, nue comme un studio de danse désaffecté, au sixième étage d'un immeuble new-yorkais face au Public Theatre. Autour d'une longue table rectangulaire en bois, devant leurs fascicules encore fermés, une vingtaine d'acteurs de toutes ethnies écoutent attentivement le metteur en scène, tête de lutin surmontée de cheveux fous.

« Toutes les époques coexistent chez Shakespeare, dit Peter Sellars. *A chaque page, il utilise un vocabulaire, des références, des images, qui franchissent les siècles et les zones culturelles. Un homme qui appelle son théâtre « le Globe » est forcément passionné de multiculturalisme. »* De même qu'il avait transposé le *Don Giovanni* de Mozart dans Harlem et *les Noces de Figaro* dans un gratte-ciel de la 5ᵉ Avenue, la Venise où Sellars resitue son *Marchand* n'est plus sur l'Adriatique mais sur le Pacifique. Pour Sellars, Venice, faubourg de Los Angeles, connaît aujourd'hui des affrontements culturels comparables à ceux que traversait sa grande sœur européenne au temps de Shakespeare. Le metteur en scène explique à ses acteurs que Venise était le terminus de la Route de la soie, les liens tissés avec les artisans chinois autour de l'industrie du verre, l'impact de l'Afrique et de l'Asie sur l'industrie du textile. *Dans le Marchand* de Sellars, les juifs (Shylock, sa fille Jessica) seront incarnés par des Noirs, l'aristocratie vénitienne (Antonio, Bassanio, Gratiano, Lorenzo) par des Hispaniques, Portia et sa suite par des Asiatiques.

« Je n'ai jamais choisi mes acteurs en fonction de leur race, mais le Marchand *l'exige*, explique Sellars au cours d'un dîner. *La rigueur même avec laquelle on observe cette contrainte lui redonne une vraie vie. Monter cette pièce est de ma part un acte de survie, de survie à Los Angeles où je suis installé, au profond désespoir que j'y ressens depuis le soulèvement. Et qui, mieux que Shakespeare, peut éclairer ce qui me trouble ? »*

Il y a dans le discours de Peter Sellars quelque chose qui ressemble à une conférence de presse de Jean-Luc Godard au Festival de Cannes. *« Ma thèse de fin d'études à Harvard portait justement sur Shakespeare et Godard,* s'exclame Sellars, *sur les stratégies parallèles dans leur travail sur le langage, l'imagerie, le déroulement d'une intrigue. »*

Dans *Lear*, de Godard, demeuré inédit, Sellars joua le rôle du fou. *«Expérience profondément satisfaisante mais aussi terrifiante... »* De l'avis même de Godard, *Lear* fut une catastrophe mais avant d'entreprendre *le Marchand*, poursuit Sellars, *« je l'ai montré à tous mes collaborateurs : il est l'essence même de la manière dont j'entends aborder Shakespeare.»*

Les premiers jours, le discours de Sellars est presque ininterrompu, mêlant Histoire, politique, sociologie, commerce, psychanalyse, philologie. Insensiblement, le torrent verbal s'amenuise. La parole des acteurs se fait entendre au fur et à mesure que la troupe se constitue. Avec le synchronisme d'un corps de ballet, les acteurs ouvrent leurs brochures. Acte I, scène I. On lit le texte à plat, lentement, en corrigeant la prononciation, en ajustant les accents toniques. *« In sooth, I know not why I am so sad ; / It wearies me... »* (*«Au vrai, je ne sais pas pourquoi je suis si triste, / Cela me pèse... »*) (1).

Quelqu'un rapproche cette entrée en matière de la première réplique de Michael Douglas dans le *Wall Street* d'Oliver Stone : *« J'ai mes règles, je suis de mauvais poil. »* Sellars rebondit immédiatement : pour le spectateur d'aujourd'hui, dit-il, les pièces de Shakespeare ont des résonances qu'elles n'avaient pas à leur époque ; pourquoi ne pas en jouer, au moins à titre d'exercice ?

S'attardant sur le mot *« weariness »* (à la fois lassitude, ennui, dégoût), rapprochant Antonio, capitaine d'industrie, de Michael Douglas/Gekho ou d'un grand armateur du type Onassis, Sellars en fait l'incarnation même du capitalisme. *« L'idée d'une société au bord de l'épuisement. »* Le vers suivant définit l'essence de l'impérialisme, *« catch it, find it, come by it »* (l'attraper, le trouver, le rencontrer) : le monde est une huître, vous la ramassez, vous l'ouvrez, vous la gobez. Sellars évoque un atlas anglais où, *« sur les pays appartenant à l'empire britannique, figurait leur date d'acquisition ! »*

La première étape du travail porte exclusivement sur le langage. On relit chaque tirade en faisant un sort aux mots qui ont trait à l'amour, puis à l'homosexualité, à l'envol (qu'on rapproche du

L E S R E N D E Z - V O U S

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMI AFRICAIN. Film britannique de Stewart Raffill, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1ᵉʳ (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MARIE. Film belge-français-portugais de Marian Handwerker, Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

MAVERICK. Film américain de Richard Donner, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1ᵉʳ (36-68-51-25) ; U G C Rotonde, dolby, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U G C Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Biarritz, dolby, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U G C Maillot, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-65-70-23) ; U G C Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U G C Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; U G C Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39) ; U G C Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MISS KARATÉ KID. Film américain de Christopher Cain, VO : Forum Horizon, handicapés, 1ᵉʳ (36-68-51-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56). VF : Rex, handicapés, dolby, 2ᵉ (36-65-70-23) ; U G C Montparnasse, handicapés, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; U G C Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55) ; U G C Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOUTH CENTRAL. Film américain de Steve Anderson, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55).

THE CROW. Film américain d'Alex Proyas, VO : Forum Horizon, handicapés, 1ᵉʳ (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55) ; U G C Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U G C Odéon, dolby, 6ᵉ (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15ᵉ (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6ᵉ (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U G C Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55) ; U G C Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SÉLECTION

L'Eau froide. D'Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet. Français (1 h 32).
Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

J'ai pas sommeil. De Claire Denis, avec Katherine Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle. Français (1 h 50). Interdit - 12 ans.
Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons. De Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire. Français (2 h 40 et 2 h 51).
Reflet République, 11ᵉ (48-05-51-33).

Les Roseaux sauvages. D'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny. Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; U G C Odéon, 6ᵉ (36-68-37-62) ; U G C Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

Trop de bonheur. De Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga. Français (1 h 25).
Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

REPRISES

Les Arnaqueurs. De Stephen Frears, avec John Cusack, Anjelica Huston, Annette Bening. Américain, 1990 (1 h 46).
VO : Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55).

Les Cheyennes. De John Ford, avec Richard Widmark, Caroll Baker, Karl Malden, Sal Mineo, Dolores Del Rio. Américain, 1964.
VO : Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

Rio Bravo. De Howard Hawks, avec John Wayne, Dean Martin, Angie Dickinson, Ricky Nelson. Américain, 1959, copie neuve (2 h 21).
VO : Action Christine, handicapés, 6ᵉ (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

La vie est un long fleuve tranquille. D'Etienne Chatiliez, avec Benoît Magimel, Valérie Lalande, Daniel Gélin, Catherine Hiegel, Hélène Vincent, André Wilms. Français, 1987 (1 h 30).
14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

MUSIQUE CLASSIQUE

Festival de Saint-Céré (Lot). *Six chansons du XVIᵉ siècle ; Ariettes* de Vincente Martin y Soler ; *Cinq chansons* de Joaquim Rodriguez ; *Six tonadillas* de Granados, par Isabel Garcisanz (chant) et Sybile Bartrop (piano). Eglise de Caillac, 21 heures, le 5. 100 F. Verdi : *la Traviata*, avec Marie-Paule Dotti (Violetta), Guy Bélanger (Alfredo), Patrick Meroni (Germont), Chœur du Festival de Saint-Céré, Orchestre de l'atelier Tempo de Toulouse, Marc Ursule (direction), Olivier Desbordes (mise en scène). Château de Castelnau-Bretenoux, 21 h 30, les 6 et 9. De 100 F à 300 F. Mozart : *Cosi fan tutte*, avec Ksenija Skacan (Fiordiligi), Sandrine Sutter (Dorabella), Sylvie Bertho (Despina), Yann Beuron (Ferrando), Olivier Heyte (Guglielmo), Till Fechner (Alfonso), Chœur et Orchestre du festival, Stéphane Deneve (direction), Patrick Abejean (mise en scène). L'Usine, 21 h 30, les 8 et 12. Tél. : 65-38-28-08. De 150 F à 250 F.

Festival de La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Ravel : *Ma mère l'Oye ; Concertos en sol et pour la main gauche ; Valses nobles et sentimentales ; la Valse*, par François-René Duchâble (piano), l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), 21 h 30, le 4. Liszt : *les Préludes ; Concerto pour piano et orchestre nᵒ 2 ; Tasso, lamento e trionfo*. Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nᵒ 2*, par Aldo Ciccolini (piano), l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), 21 h 30, le 5. Chopin : *Etudes op. 10 et op. 25*, par Vardan Mamikonian (piano), 20 heures, le 6. Chopin : *Préludes op. 28 ; Berceuse op. 57*, par Evgueny Moguilevsky (piano), 21 h 30, le 6. Chopin : *Quatrième Ballade ; Nocturnes ; Fantaisie*, par Brigitte Engerer (piano), 23 heures, le 6. Bach-Busoni : *Préludes de Chorals*. Beethoven : *Sonate pour piano « la Tempête »*. Schumann : *Papillons*. Chopin : *Polonaise-Fantaisie ; Impromptu op. 51*. Rachmaninov : *Préludes*, par Nelson Freire (piano), 21 h 30, le 7. Bach : *Partita BWV 826*. Beethoven : *Sonate pour piano « la Caille »*. Schubert : *Sonate pour piano D 960*, par Anne Queffélec (piano), 21 h 30, le 9. Brahms : *Rhapsodies op. 79, Ballades op. 10*, par Alexei Lubimov (piano), 20 heures, le 10. Tél. : 42-50-51-15. De 80 F à 180 F.

Festival de Montpellier. Montemezzi : *l'Amore dei tre re*, avec Karen Huffstodt (Fiora), Tonio Di Paulo (Avito), Carlo Colombara (Archibaldo), Paolo Coni (Manfredo), le Chœur de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Montpellier, Pinchas Steinberg (direction). Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 21 heures, le 4. Tél. : 67-02-02-01. De 145 F à 210 F.

Festival de Prades. Beethoven : *Quintette à cordes op. 104 ; Quintette pour piano et vents ; Trio pour piano, violon et violoncelle « Fantôme »*, par Michel Lethiec (clarinette), Maurice Bourgue (hautbois), Amaury Wallez (basson), André Cazalet (cor), Christian Altenburger (violon), Yuri Gandelsman (alto), Janos Starker (violoncelle), Katia Skanavi, Jean-Louis Steuerman (piano), le Quatuor Talich. Abbaye Saint-Michel de Prades, 21 heures, le 4. Brahms : *Trio pour piano, violon et cor ; Trio pour piano, violon, violoncelle op. 8 ; Sextuor à cordes*, par André Cazalet (cor), Maurice Hasson, Florian Sonnleitner, Jean-Pierre Wallez (violon), Bruno Pasquier, Yuri Gandelsman (alto), Philippe Muller, Arto Noras, Janos Starker (violoncelle), Bruno Rigutto et Jean-Louis Steuerman (piano). Abbaye Saint-Michel de Cuxa, 21 heures, le 6. Tél. : 68-96-33-07. De 120 F à 160 F.

JAZZ

« Festival'Halles » au Sunset. Matthew Russel le 3 ; Rick Margitza les 4, 5 et 6. A partir de 22 heures. De 50 F à 80 F. Tél. : 40-26-46-60.

Duc des Lombards. Joe Lee Wilson les 5 et 6 ; Jean-Loup Longnon les 7, 8 et 9. A partir de 22 heures. 78 F. Tél. : 42-33-22-88.

Baiser Salé. Jean-Marie Ecay les 8 et 9. A partir de 22 heures. 100 F. Tél. : 42-33-37-71.

Petit-Journal Montparnasse. Barney Wilen le 9. 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Seine-et-Marne. Chessy-Manhattan Jazz Club. Francis Bourrec les 5 et 6. 21 heures. De 40 à 70 F. Parking gratuit. Tél. : 60-45-73-31.

Lot. Assier-Jardin dans tous ses états. Yves Robert Quartet, Ernst Reijseiger, Quintet Clarinettes, Arminius, Jean-Marc Padovani, Louis Sclavis/Michel Portal, Andy Emler, Bernard Lubat, Acoustic Quartet, Jac Berrocal etc. Jusqu'au 7 août. De 50 F à 130 F ou abonnements. Tél. : (16) 65-50-00-51.

Lot-et-Garonne. Aiguillon-Jazz à Aiguillon 1994. Patrick Bocquel, Henri Texier Azur Quartet le 5 ; Didier Lockwood et Bex'Tet le 6 ; Anne Ducros, Lucky Peterson le 7. De 120 à 150 F. Abonnement trois jours 180 F. Tél. : 53-88-20-20.

Var. La Seyne-sur-Mer-Jazz au Fort Napoléon. André Jaume « Pour Django, troisième session » le 4 ; Mimi Lorenzini Trio, François Méchali/Larry Schneider/Daniel Humair le 5 ; André Ceccarelli Trio le 6. 60 F ou 80 F. Tél. : 94-94-88-67.

Vaucluse. Avignon-Bass 94. Un festival international uniquement consacré à la contrebasse. Musiques classiques, contemporaines, jazz, théâtre, conférences, performances, Salon d'exposants autour de la contrebasse. Avec – pour la partie jazz – Césarius Alvim, Jean-Paul Céléa, Bruno Chevillon, Renaud-Garcia Fons, Eberhard Weber, NHOP, l'Orchestre de contrebasses, Joëlle Léandre, Jean-Jacques Avenel, Patrice Caratini, Paolo Damiani, Jean-François Jenny-Clark, Paul Rogers, Claude Tchamitchian etc. Du 5 au 12 août. Abonnements de 300 à 1 300 F. Tél. : 90-86-11-62.

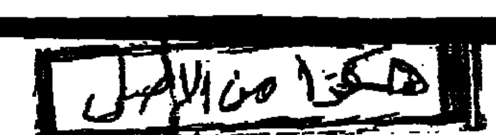
MUSIQUES DU MONDE

Fadela-Sahraoui à La Villette et Zahouania (concerts Raï) aux bals concerts du kiosque à musique, le 7 août, de 17 h 30 à 21 heures. Gratuit. Parc et Grande Halle de La Villette. Tél. : 40-03-75-75 ou 3615 Villette.

Paris Quartier d'été. Au jardin du Luxembourg les 4, 5 et 6 août : Patrick Molard (France), à 18 heures. Gratuit. Paris Quartier d'été, 43, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 40-28-40-33.

Les Jeudis du port à Brest. En concert, le 4 août : Abalip (funk-rock Bretagne) et Thomas Fersen à 21 h 30, Vertigo (yiddish-Bretagne) à 22 heures et Les Yeux noirs (tzigane et yiddish) à 23 heures. Les Jeudis du Port, 6, rue de Bassam, port de commerce, 29200 Brest. Tél. : 98-44-51-58.

24ᵉ Festival interceltique de Lorient. Le grand rassemblement annuel des créateurs des pays celtes. On y écoute des musiques traditionnelles, classiques ou folk ainsi que du jazz et du rock. Du 5 au 14 août. FIL, 2, rue Paul-Bert, 56100 Lorient. Tél. : 97-21-24-29. De 30 F à 120 F.



« le Marchand de Venise », à New-York

sous le signe de Godard



Peter Sellars répète « le Marchand de Venise » avec, à gauche, Geno Silva (Antonio) et Paul Butler (Shylock), et, à droite, Geno Silva et John Ortiz (Bassanio).

« trip » de drogue), enfin à ceux, les plus nombreux peut-être, qui traitent de propriété, de possession, d'argent. On souligne chez Shylock le voisinage de *« rate »* (le « taux ») et de *« berate »* (« insulter »).

On explore les différents sens de *« kind »* – « bon », mais aussi « espèce biologique » – ouvrant la porte à toute sorte de questions : tel homme qualifié de *« kind »* est-il « bon », ou « de mon espèce », c'est-à-dire « de mon rang » ? De même *« fair »* s'appliquant à Portia signifie-t-il qu'elle est « belle », « blonde », « blanche de peau » ou encore « juste », comme dans *« fair-play »* ? *« Mais alors, on peut le jouer de plein de façons ? ! »*, s'écrie naïvement un acteur, provoquant un gigantesque éclat de rire. Sellars clarifie les équivalences : Le Rialto ? La Bourse. (*« Un* «Dehors, les juifs », *balancé en plein Wall-Sreet, voilà ce que vit Shylock tous les jours. »*) Le sarrau de Shylock ? *« L'uniforme imposé – un peu comme l'étoile jaune. »* Les comédiens paraphrasent à loisir : la *« livre de chair »* que Shylock suggère de prélever si Antonio ne rembourse pas ses trois mille ducats devient *« Et si tu me rends pas le fric dans trois mois, je te flingue, okay ? »*.

Presque naturellement, les comédiens renforcent le parallèle entre hier et aujourd'hui. Jessica dérobe argent et bijoux à son père Shylock et, déguisée en page, s'enfuit avec Lorenzo. *« C'est comme si, ayant pris tout son fric à ma mère, je me taillais, moi une black, avec un skin-head !*, s'écrie l'actrice. *Mais déguisée en garçon ? Il lui reste quoi, de son identité ? »*

A l'autre bout de la table, un acteur tout à coup parle de sa sœur : à quatorze ans, elle avait déjà eu maille à partir avec la justice. Le jour où O. J. Simpson fuyait en voiture devant la police, la jeune fille « empruntait » la voiture de sa mère et traversait cinq comtés avant d'être rattrapée par la police et mise en garde à vue. *« Elle est revenue, une loque... »* La brutale franchise du tourment intime prend la tablée de court. Reprenant profondément sa respiration, l'acteur enchaîne, la voix encore tremblante : *« Jessica part-elle parce qu'elle est amoureuse ? Ou simplement comme ma sœur, pour partir, n'importe où mais loin d'ici ! »* La crise est passée, mais tout à coup, sans s'en rendre compte, la plupart des acteurs disent « je » en parlant de leur personnage.

Un travail pour la caméra

Sellars définit son approche du « workshop » : *« Dans un premier temps, on travaille le texte, sans pression aucune puisqu'on ne se soucie ni de la production ni de la représentation. Chacun d'entre nous peut ainsi absorber et comprendre ses idées et celles des autres, pendant les deux mois qui précèdent les répétitions. Cette « vacance » est capitale : c'est là que s'effectue le vrai travail, inconsciemment. »*

En général, Sellars consacre la deuxième semaine de son atelier à une ébauche de mise en place *« pour permettre aux acteurs de bouger avec le texte »*. Cette fois, le metteur en scène fait une entorse à ses habitudes et reçoit une équipe de la BBC, conduite par le chef opérateur David Watkin. Refusant de jouer le jeu de la caméra vérité, Sellars propose un vrai travail pour la caméra, qu'il maniera lui-même. A priori, c'est aller à l'encontre du parti pris de spontanéité de l'atelier. *« Au contraire*, dit Sellars, surveillant la fabrication d'un labyrinthe de miroirs et d'un fond noir et blanc, la caméra élève l'enjeu. Les acteurs américains sont essentiellement des acteurs de cinéma : ce medium, plus que le théâtre, leur est comme une deuxième nature. Mon propos étant de gommer l'emphase du « grand classique » pour en accentuer l'aspect intime et personnel. L'irruption de la BBC leur permet presque « naturellement » de replacer le dialogue dans ce contexte. » D'ailleurs, sur scène, les acteurs porteront des micro. *« Que les amants se parlent comme de vrais amants, au creux de l'oreille, sans avoir à « projeter » jusqu'au cinquième balcon ! Ainsi, on reçoit la poésie de Shakespeare dans une texture vocale et affective inédite mais vraie. »*

La scène, presque chuchotée, où Bassanio avoue à Antonio son amour pour Portia s'achève sur une étreinte tendre et érotique. Le dialogue d'amour – et de mariage – entre Portia et Bassanio pourrait avoir été écrit hier. *« A l'apogée de son travail dans les années 60,* dit Sellars, *Jean-Luc Godard prenait le pouls de toute une génération. Je m'efforce d'en faire autant, dans le contexte des réalités de* ma *génération dans* ce *pays. Pas un mot, pas une syllabe ne manquera au texte du* Marchand de Venise. *Pourquoi couper ? La clé de Shakespeare, c'est son « énergie de la rue », les bruits, les sonorités, les rythmes, la vitalité, la vulnérabilité que l'on ressent dans les grandes villes, et ces acteurs l'ont tous dans leur bagage. En même temps, oui, l'auteur s'attaque aux questions religieuses et existentielles les plus importantes de la planète. Cela aussi, il faut en tenir compte et, sur scène, en rendre compte. »*

HENRI BÉHAR

(1) Traduction de Jean-Michel Deprats, Éditions Sand (1987), collection Comédie-Française.

DE LA SEMAINE

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France. *Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.*

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre. 35 F.*

Félix Nadar. Cette rétrospective de haut vol (150 tirages originaux, le plus souvent uniques) est l'événement photographique de l'été. *Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, 75007. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.*

RÉGIONS

Altkirch

Pierre Alechinsky. Composition à plusieurs mains de collages ou de tableaux – poèmes réalisés avec des amis (écrivains ou peintres), parents et enfants. *Centre rhénan d'art contemporain, 18, rue du Château, 68130. Tél. : 89-08-82-58. Jusqu'au 11 septembre.*

Avignon

Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe. *Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.*

Céret

Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse. *Musée d'art moderne, 8, bd du Maréchal-Joffre, 66400. Tel. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.*

L'Isle-sur-la-Sorgue

Des bords de l'Escaut aux rives de la Sorgue. Les artistes flamands modernes du réalisme à l'expressionnisme, de 1880 à 1940. Parmi eux Ensor, Constantin Meunier, Fernand Khnopff, Léon Spilliaert, Permeke, Servranckx. *Hôtel Donadeï de Campredon, centre Xavier-Battini, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Jusqu'au 30 octobre.*

Marseille

L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, qui reviendra plusieurs fois jusqu'en 1910, en compagnie de Friesz ou de Dufy. Gleizes aussi y fera son pèlerinage en 1910. *Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre. 15 F.*

Marseille

Katchina : poupées rituelles des Indiens Hopis et Zunis. Max Ernst, André Breton, Marcel Duchamp collectionnaient les poupées sculptées par les Indiens du nord de l'Arizona. En voici, triées sur le volet. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre.*

Nîmes

Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, une référence. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

Quimper

Max Jacob et Picasso. Le poète, qui était de Quimper, est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte-rendu d'une amitié qui a fini par s'effilocher. *Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20. Jusqu'au 4 septembre. 30 F.*

Rouen

Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre. 40 F (billet jumelé avec la visite du musée).*

Saint-Paul

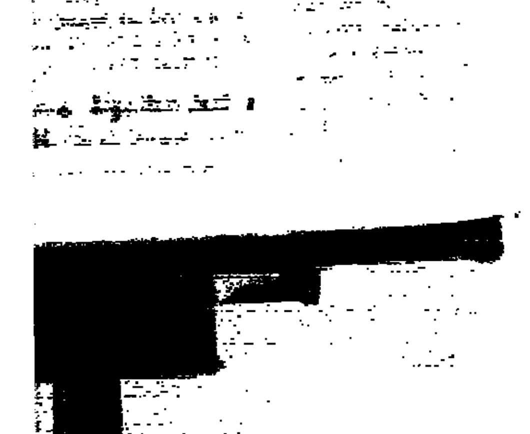
Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. 120 tableaux fauves, cubistes et post-cubistes, dont certains sont de très grandes œuvres accomplies. *Fondation Maeght 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.*

Saint-Savin

De fresque en aquarelle. Herbin a copié des fresques romanes, dans la région de Céret. Il suivait en cela une tradition inaugurée par Prosper Mérimée : plus de 3 000 relevés ont été effectués en un siècle et demi par une centaine d'artistes, moins connus, mais non dénués d'intérêt. *Centre international d'art mural, abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe, 86310 Saint-Savin. Tél. : 49-48-66-22. Jusqu'au 10 octobre.*

Villeneuve-d'Ascq

Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body art et le land art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre. 25 F.*



CULTURE

THÉÂTRE

LES GÉANTS DE LA MONTAGNE de Luigi Pirandello au Festival de Salzbourg

Visions d'Eden

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Une représentation de théâtre parfaite existe-t-elle ? Cette quête même de la perfection est-elle pertinente ? Voilà deux fois en moins d'un mois que l'on se pose la question, à l'occasion de deux créations qui n'ont rien de commun, sinon l'excellence de leurs protagonistes. La première fois, c'était au premier jour du Festival d'Avignon, pour avoir assisté à la présentation de *Vole mon dragon*, une pièce d'Hervé Guibert, mise en scène par Stanislas Nordey. Cette fois-ci, c'est pour avoir assisté à la présentation des *Géants de la montagne*, de Luigi Pirandello, mise en scène par Luca Ronconi.

A ressentir, à Avignon comme à Salzbourg, la même jubilation, la même tension, cette envie de crier aussi, quand les lumières du théâtre se rallument, cette idée idiote de tout fiche par-dessus bord pour grimper sur le plateau, ne serait-ce qu'un moment, on est tenté de répondre oui à la question : le théâtre, quand il est à ce point inspiré, peuplé de bons génies, règne en maître, loin des contingences du monde, au-delà de nous, transcendant.

Deux heures de magie

Il y faut du travail, beaucoup. De la générosité aussi, cette forme d'engagement qui ne sait jamais jusqu'au lever du rideau si elle fera l'objet d'une quelconque reconnaissance. Une troupe de théâtre, c'est un cortège aveugle, qui tâtonne dans l'ombre, se cogne aux murs d'une salle inhabitée, obéit sans trop y croire aux injonctions d'un homme qui, pour quelques semaines ou quelques mois, a la certitude de pouvoir le conduire sur l'autre rive, celle de la poésie. Stanislas Nordey et Luca Ronconi sont ces passeurs mystérieux. Ils ont certainement l'un et l'autre un cœur un peu plus gros que le vôtre ou le mien ; un œil qui sait voir au-delà de nos champs de vision ; une mémoire bien supérieure à celle des plus grands animaux ; une oreille, aussi, qui isole, dans le tumulte du monde, les chuchotements du beau.

Le Français Stanislas Nordey n'a pas trente ans ; l'Italien Luca Ronconi est un sexagénaire qui paraît se moquer du temps. Le plus jeune invente son théâtre presque sans argent, sans décors, sans costumes, sans accessoires ; le second a reçu des puissances publiques les moyens d'une ambition qui se rit de la mesure. Il peuple des espaces illimités, quelquefois un théâtre, souvent des lieux désaffectés, d'une multitude d'objets. Mais jamais comme on les connaissait jusque-là : une armoire n'est pas une armoire ; un lit n'est pas un lit ; une table n'est pas une table ; une chaise n'est pas une chaise ; un toit n'est pas un toit...

Quand Stanislas Nordey chorégraphiait la rencontre du muet avec le verbe, la rencontre du verbe avec le corps sur un plancher nu, Luca Ronconi peuple la villa La Guigne du magicien Cotrone de mille et un objets qui désobéiront systématiquement aux usages. Ainsi, d'immenses miroirs enchâssés dans des meubles de bois deviendront l'écran sur lequel sera projetée une marine incongrue ; la façade blanche de la maison ruinée que l'on prenait pour telle disparaîtra pour se fondre dans un ciel clair, faiblement nuageux ; ses hauts murs fermés aussi, de part et d'autre de la maison, finiront par céder sous les coups de boutoir de deux grues géantes, dévalant la montagne, déboulant dans la salle, poussant devant elles deux gradins de théâtre venus mourir en théâtre.

A ce point ultime de la représentation des *Géants de la montagne*, on pourrait croire le rêve anéanti, le théâtre démoli, la troupe de Cotrone (Walter Schmidinger) et celle de l'actrice Ilse (Juta Lampe) exterminées. Tout au contraire. Tous se rejoignent sur un étroit tréteau de bois et saluent un public enthousiaste, bruyamment enthousiaste. Ici, il a assisté à deux heures de magie et manifeste sa gratitude sans barguigner. Comme à Avignon, il a salué une bande d'acteurs dont l'unité est remarquable. Ce devrait être la règle, c'est devenu l'exception.

Lumières sophistiquées

Chez Ronconi, tous sont en de bonnes mains. Car le metteur en scène, figure de proue d'un théâtre d'images qui s'est imposé au début des années 70, s'entoure toujours mieux que bien. Aux costumes, Moidele Bickel, qui, après *les Sortilèges de la Reine Margot*, n'a pas voulu faiblir. Aux décors, gigantesques comme il se devait, mais dont on a la certitude qu'on pourrait en dessiner de mémoire le moindre recoin, Margherita Palli, architecte d'un rêve inoubliable. Aux lumières, Luigi Saccomandi, qui emprunte au jour et à la nuit leurs artifices les plus sophistiqués.

En paraphrasant Saint-Just, on pourrait dire que le théâtre, c'est trop de lois et trop peu d'exemples. D'une génération l'autre, en voici deux, surgis dans la touffeur de l'été des festivals européens. Nordey installera bientôt son *Dragon* à Paris, puis en tournée. Qu'il se trouve un mécène – à défaut d'un budget public incertain – pour transporter en France et le plus tôt possible cette représentation parfaite de Luca Ronconi.

OLIVIER SCHMITT

▶ Les 4, 5 et 6 août, à 19 heures. Perner-Insel Hallein. Navette face à l'hôtel Neutor. Tél. : (19) 43-662-84-45-01. Ce spectacle, comme celui de Peter Stein, *Antoine et Cléopâtre* (*le Monde* du 3 août), sera repris en 1995 au Festival de Salzbourg entre le 24 juillet et le 1er septembre

MUSIQUES

LE CONCERTO POUR PIANO d'Arthur De Greef à Montpellier

Fête de famille

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le Festival de Montpellier et de Radio-France reste fidèle à sa loi fondatrice : confier des œuvres oubliées à des interprètes célèbres. Programmer Nelson Freire dans le *Concerto pour piano* d'Arthur De Greef, c'était pour René Koering, directeur artistique du festival, la certitude de donner une nouvelle chance à une œuvre postromantique malmenée par le destin faute de héros pour la servir.

Elève de Léon Brassin, de Franz Liszt et de Camille Saint-Saëns, Arthur De Greef était belge. Né en 1862, il fut le condisciple au Conservatoire de Bruxelles d'Isaac Albeniz, qui remporta son premier prix de piano la même année, en 1879. A l'âge de vingt-cinq ans, De Greef est nommé professeur de piano dans le conservatoire où il a fait ses études. Il y enseignera jusqu'en 1930, avant de mourir en 1940. Arthur De Greef était l'un de ces honnêtes hommes que toutes les choses de la culture passionnaient. Il a enregistré les deux concertos de Liszt et la *Douzième Rhapsodie hongroise*. Des interprétations qui n'ont pas pris une ride : son jeu y a toutes les qualités de rigueur que l'on aime chez les pianistes d'aujourd'hui, plus ce qui leur fait parfois défaut, l'élan recréateur. Le plus grand titre de gloire de ce pianiste-compositeur est d'avoir imposé, au concert, le *Concerto pour piano* de Grieg. Page aujourd'hui célébrissime, mais que personne ne jouait avant lui.

Nelson Freire avait déjà interprété le *Concerto* d'Arthur De Greef à Rio en 1970, en hommage à son professeur Lucia Branco. Le 20 février 1924, la pianiste brésilienne l'avait elle-même donné à Bruxelles sous la direction du compositeur. Elle avait également interprété l'*Andante spianato et Grande Polonaise* de Chopin et le *Premier Concerto* de Liszt. Bel exploit pour une pianiste âgée d'à peine vingt ans. Nelson Freire conserve le programme de cette séance historique dans la partition annotée par De Greef lui-même : Lucia Branco la lui a offerte en 1959. On peut y lire cette dédicace : *« Dans les mains d'or de Nelson Freire que j'ai eu l'honneur de former, j'offre* [cette] *œuvre de mon inoubliable et adoré maître. »* Nelson Freire avait quatorze ans.

Grand romantisme

A Montpellier, il savait qu'il aurait une rude demi-heure à passer en tête à tête avec une partition hérissée de difficultés, entouré par l'Orchestre de Paris dirigé par John Nelson. De forme cyclique, ce concerto est une belle chose, soigneusement écrite, bien que soumise à quelques influences : Saint-Saëns pour l'écriture pianistique déliée et pour un scherzo dément très proche de la *Danse macabre* : Wagner pour la couleur harmonique et quelques réminiscences de *Tristan et Isolde ;* Franck pour le sérieux, la prière du mouvement lent et les sublimes premières phrases. Mais l'ensemble a un tour éminemment personnel et, comme le dit René Koering, ressemble parfois à la musique qu'écriront les compositeurs travaillant pour Hollywood trente ans plus tard.

Même si l'orchestre est trop fourni et les cuivres trop en dehors, même si l'acoustique du Corum de Montpellier retient la musique prisonnière dans le cadre de scène et prive l'Orchestre de Paris d'extrêmes graves, les musiciens et le chef jouent le jeu du grand romantisme avec une belle conviction qui passe dans le public. Nelson Freire retrouve, avec des moyens techniques stupéfiants, le charme, la sonorité lumineuse et l'intériorité dont les pianistes d'autrefois paraient les œuvres qu'ils jouaient parce qu'ils les aimaient et non parce que le public les réclamait. C'est à cause de cela que tant d'ouvrages ne sont plus joués. Et c'est ce qui fait le succès et l'utilité du Festival de Montpellier, dont les concerts sont ensuites diffusés dans toute l'Europe par les différentes chaînes de notre radio nationale.

Le triomphe du pianiste lui vaut de donner en *bis* la *Danse des esprits* tirée par Sgambatti d'*Orphée et Eurydice* de Gluck. C'est un hommage à Guiomar Novaës, une autre pianiste brésilienne qui ne fut pas son professeur mais son amie, son modèle, et dont c'était l'un des chevaux de bataille. Freire joue devant un orchestre et un public incrédules. Comment fait-il pour ainsi faire oublier les marteaux du piano ?

ALAIN LOMPECH

▶ Dernier concert du Festival de Montpellier : *l'Amour des trois rois* d'Italo Montemezzi, opéra en trois actes, avec Karen Huffstodt, l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon, les Chœurs de Radio-France, Pinchas Steinberg (direction). Le 4 août, 21 heures, Opéra-Berlioz-Le Corum. Concert diffusé en direct sur France-Musique. Tél. : 67-02-02-01. 145 F et 210 F.

CINÉMA

MAVERICK de Richard Donner

Les délices du contre

Il y avait toutes les raisons du monde de se méfier de *Maverick*. Non seulement du joueur professionnel et arnaqueur notoire qui donne son nom au film, mais d'un produit qui paraît cumuler les travers du cinéma dont Hollywood gratifie la vieille Europe en période estivale.

Premier sujet d'inquiétude, un héros inspiré d'une série télé, selon une formule de « long-métragisation » devenue un avatar sur grand écran de la *novelisation*, recyclage mécanique et dégradant. Ensuite, une nouvelle manifestation du retour sans foi ni loi d'Hollywood aux ambiances western, traduisant jusqu'à présent (Clint Eastwood excepté) une totale indigence d'inspiration. Enfin la présence aux commandes de Richard Donner, connu pour ses *Arme fatale* 1, 2 et 3, d'une efficacité certaine mais ne reposant que sur le dopage de recettes vieillottes par une surenchère d'effets spectaculaires. D'autant que, dans le rôle-titre, il retrouve sa vedette, Mel Gibson, comédien à l'abattage irréfutable mais peu porté sur la subtilité.

Maverick est donc une bonne surprise à la mesure de ces sombres présages. Son secret tient en un mot, celui qu'on attendait le moins ici : modestie. Le film brode d'improbables tribulations dans un Ouest de pacotille, valdinguant de bagarres en coups de Jarnac et de gag en gag. La virée du joueur de poker écumant les saloons et les canyons, à la recherche de la somme qui lui permettra de s'inscrire à la partie du siècle, prend de vitesse tous les pièges de la référence et de la révérence. Mel Gibson, sans être avare de son sourire étincelant, consent à se mettre au service d'un scénario où on reconnaît la patte du vieux spécialiste William Goldman (*Butch Cassidy et le Kid, les Hommes du président, Marathon Man*...). Débitant des dialogues frisés au petit fer, ou pendu et menacé par des serpents au milieu du désert, ou tiré à quatre épingles devant un tapis vert, il y gagne sur tous les tableaux.

En emmerdeuse de charme aux beaux yeux toujours fixés sur la ligne verte du profit, Jodie Foster donne une réplique vive et souriante, tandis que James Garner, vieux shérif marmoréen, Graham Greene, Indien à la redresse, James Coburn, confit en respectabilité sudiste et charmeuse, emmènent vaillamment le peloton des seconds rôles – seul Alfred Molina se montre défaillant dans le rôle du méchant qui doit avoir l'air méchant. Selon les meilleures lois du genre, la réunion de tout ce petit monde sur un grand casino flottant et à roue fera figure de point culminant : plus sûre sera la chute.

« Second rôle », c'est le statut auquel accepte de se tenir tout le film, adoptant une tactique de jeu qui lui permet de l'emporter la mise : au lieu de bluffer comme s'y essaient d'ordinaire ce genre de productions, il annonce en dessous de la valeur de sa main. Cette tactique du contre lui permet de rafler la mise. Celle de la comédie la plus distrayante depuis le début de l'été.

JEAN-MICHEL FRODON

SOUTH CENTRAL de Steve Anderson

De mauvaises fées scénaristes se sont penchées sur le berceau de Bobby : adolescent noir dans le quartier de Los Angeles désigné par le titre, il est doté d'un papa en prison, d'un copain chef de bande qui se prend pour Napoléon, sa compagne est une camée infidèle qui fricote avec le dealer du coin. Le voilà de surcroît père de famille impromptu, et pris dans un réseau d'obligations et de frime qui fera de lui un meurtrier. Tout faux pour Bobby (Glenn Plummer), et dix ans de prison. Fin de la partie années 80. Un grand saut dans le temps plus tard, puis un grand saut dans la conscience de Bobby grâce à l'influence d'un compagnon de cellule auprès duquel Socrate, Montaigne et Martin Luther King passeraient pour des fanatiques égocentriques, la seconde partie (années 90) verra notre héros tenter de reconquérir l'esprit de son fiston contaminé par les poisons de la rue.

Insoucieux d'être le vingt-troisième cinéaste racontant la même histoire, Steve Anderson décrit la naissance d'une nouvelle mafia, celle des gangs de quartiers. Comme d'habitude, cette Cosa Nostra *black* commence par protéger la communauté contre le pouvoir et contre les bandits, et finit en organisation du crime conduite par les seules lois du profit et de la terreur. Le réalisateur joue sur le temps (film en deux époques) et la simultanéité (récit parallèle de la rédemption du père au pénitencier et de la corruption du fils dans le quartier). Il prêche un message, tout en tablant sur les sentiments, la musique, les scènes de violence. Il rate absolument tout, avec une ahurissante maladresse.

L'émotion, l'action, le message, la description des lieux, des attitudes et des conflits sont une suite de clichés vides, cadrés par quelqu'un qui semble n'avoir vu de films qu'à la télévision.

J.-M. F.

MARIE de Marian Handwerker

D'abord, il y a Marie (Marie Gillain, la fille de Depardieu dans *Mon père ce héros*), jeune et jolie, enceinte par hasard d'un garçon qui lui préfère manifestement sa meilleure copine. Ensuite il y a Paulo (Stéphane Ferrara), ancien boxeur devenu revendeur de drogue, qui meurt à l'issue d'une poursuite policière. Enfin il y a Tonio, sept ans, le fils de Paulo, orphelin de père donc, et dont la mère vit très loin de là, au Portugal. Bien sûr, Marie n'a que faire du gamin, mais Tonio est si fragile et si espiègle en même temps qu'elle ne peut décemment pas l'abandonner à son triste sort. Elle s'enfuit donc avec lui (on ne sait comment) de l'institut où il avait été placé, et ils taillent ensemble la route vers le Portugal. Sans argent ni papiers d'identité, mais munis du passeport remis par de bienveillants scénaristes, décidés à tout faire pour que Marie et Tonio parviennent à destination, et le film avec eux.

Des brumes de la Belgique, point de départ du périple, au soleil portugais, la route est longue. Elle est jalonnée de quelques obstacles dont nos deux fugueurs se jouent dans un éclat de rire, et égayée par les mines et les mots du bambin, complaisamment détaillés par le réalisateur, manifestement fasciné par la personnalité de son jeune interprète, et qui s'en remet aux dialogues pour expliquer et justifier tout ce qui mérite de l'être. Au bout du voyage, une grosse déception pour Tonio et un accident de la circulation dont est victime un gamin qui lui ressemble tant que Marie croit un moment que... Mais non, c'est un autre enfant qui vient d'être tué, on ne le connaissait pas, il a seulement été convoqué pour se jeter sous les roues d'un autobus. Histoire de ménager un ultime – et déshonorant – effet de suspense.

P. M.

L'AMI AFRICAIN de Stewart Raffill

Il est américain, elle est anglaise, ils n'ont pas vingt ans et parcourent le Kenya comme des milliers de touristes. Pour leur malheur, leur piste vient à croiser celle d'ignobles braconniers agissant pour le compte de trafiquants d'ivoire. Pour leur bonheur, un vieil éléphant (l'ami africain, c'est lui) veille sur eux, bien que personne ne lui ait rien demandé. Ainsi nos deux amis découvrent-ils les plaisirs de la vie au grand air, la noblesse des animaux sauvages et la vilenie de certains humains, en même temps qu'une mutuelle attirance.

Destiné en priorité aux jeunes spectateurs, le film de Stewart Raffill semble une production d'un autre âge, dont les naïvetés pourraient être rafraîchissantes si elles ne contribuaient à entretenir une fâcheuse confusion entre tribus indigènes et méchants braconniers, vilains Noirs (il y en sans doute des bons, mais on ne les voit guère) et gentils Blancs. D'ailleurs, c'est bien simple, les animaux eux-mêmes ne s'y trompent pas, qui protègent fort obligeamment les touristes et font subir aux « sauvages » un funeste sort. Un film d'un autre âge ? Ce passéisme a bon dos, mais mauvaise haleine.

P. M.

THE CROW d'Alex Proyas

L'opéra du fantôme

Dans les années 80, la bande dessinée américaine a connu une extraordinaire renaissance. Les vieux héros, Batman ou Superman, ont été plongés dans un bain de jouvence qui ressemblait à de l'acide chlorhydrique ; ils en sont sortis déchirés, tourmentés et imprévisibles. Ils ont été rejoints par une cohorte d'exclus en justaucorps, aux névroses au moins aussi impressionnantes que les pectoraux.

The Crow (le corbeau) est l'un des nouveaux demi-dieux du panthéon des *comics* américain. Sorti de l'imagination du dessinateur James O'Barr, Eric Draven a été assassiné par des voyous qui ont aussi violé et tué sa fiancée. Son corps est ramené à la vie par un corbeau qui le guide dans l'accomplissement de sa vengeance.

La bande dessinée n'a pas de complexe. Elle pense que post-moderne désigne un bureau des PTT équipé d'un fax. Elle ne se cherche pas de bonnes raisons pour mélanger Poe et Metallica, Bunuel et Lovecraft. En adaptant *The Crow*, le jeune réalisateur australien Alex Proyas retrouve sans efforts ce syncrétisme naïf. Son héros évolue dans une ville au bord de la décomposition, inspirée de Detroit, où tous les ans des bandes d'incendiaires célèbrent Halloween en faisant flamber des pâtés de maison.

Derrière les façades noircies règne un méchant homme (Michael Wincott) qui a épousé sa demi-sœur (Bai Ling), une sorcière qui mange les yeux de ses victimes. Mais la vengeance d'Eric Draven s'abat sans pitié sur ce monde en décomposition. En chemin il rencontre le dernier policier intègre de la ville (souvenir de Chandler) et une petite fille, enfant de junkie, miraculeusement préservée.

Résonance trouble

Ces figures, qui de temps en temps deviennent de vrais personnages (dans le rôle du chef des voyous, David Patrick Kelly est très impressionnant), forment des images. Malgré les bagarres, malgré les cascades, malgré les massacres, le mouvement importe peu. Comme dans la bande dessinée, chaque plan existe par la nécessité d'inscrire un personnage dans un cadre. Alex Proyas se plie avec grâce à cette contrainte, finalement très peu cinématographique. Son film trouve ainsi un rythme étrange, à la fois fébrile (à l'intérieur de chaque séquence) et ample (dans l'espace qui sépare chaque vignette), soutenu par une bande-son impeccable, qui rassemble l'élite du rock dissident américain, de Nine Inch Nails (version industrielle sale) à Jane Siberry (version doux désespoir).

Reste un facteur étranger au film lui-même, qui donne à *The Crow* une résonance plus trouble que tout ce que ses auteurs pouvaient espérer. Eric Draven est incarné par Brandon Lee, le fils de Bruce Lee. Lors du tournage de la séquence qui montre l'assassinat de Draven, alors que la quasi-totalité du film était en boîte, un accessoiriste a oublié de remplacer les balles réelles d'un pistolet par des balles à blanc. Brandon Lee est mort (mais ce n'est pas cette scène que l'on voit dans le film, la séquence a été retournée, avec une doublure). Tout au long du film, le visage dissimulé par un maquillage de cirque, il impose une présence très curieuse, qui à la fois affecte l'ensemble du champ et en même temps fait comme un creux. Une présence de mort-vivant.

Bien sûr, en écrivant cela, on se demande ce qu'il en aurait été si Brandon Lee, à l'heure d'aujourd'hui, était en train de tourner le remake américain des *Visiteurs*. Une part de cette magie nécrophile, qui donne son illusion d'épaisseur au film, se serait peut-être envolée. Mais si Jim Morrisson avait vécu pour chanter au vingt-cinquième anniversaire de Woodstock, on n'écouterait pas *The End* de la même façon.

THOMAS SOTINEL

LE MONDE diplomatique

AOUT 1994

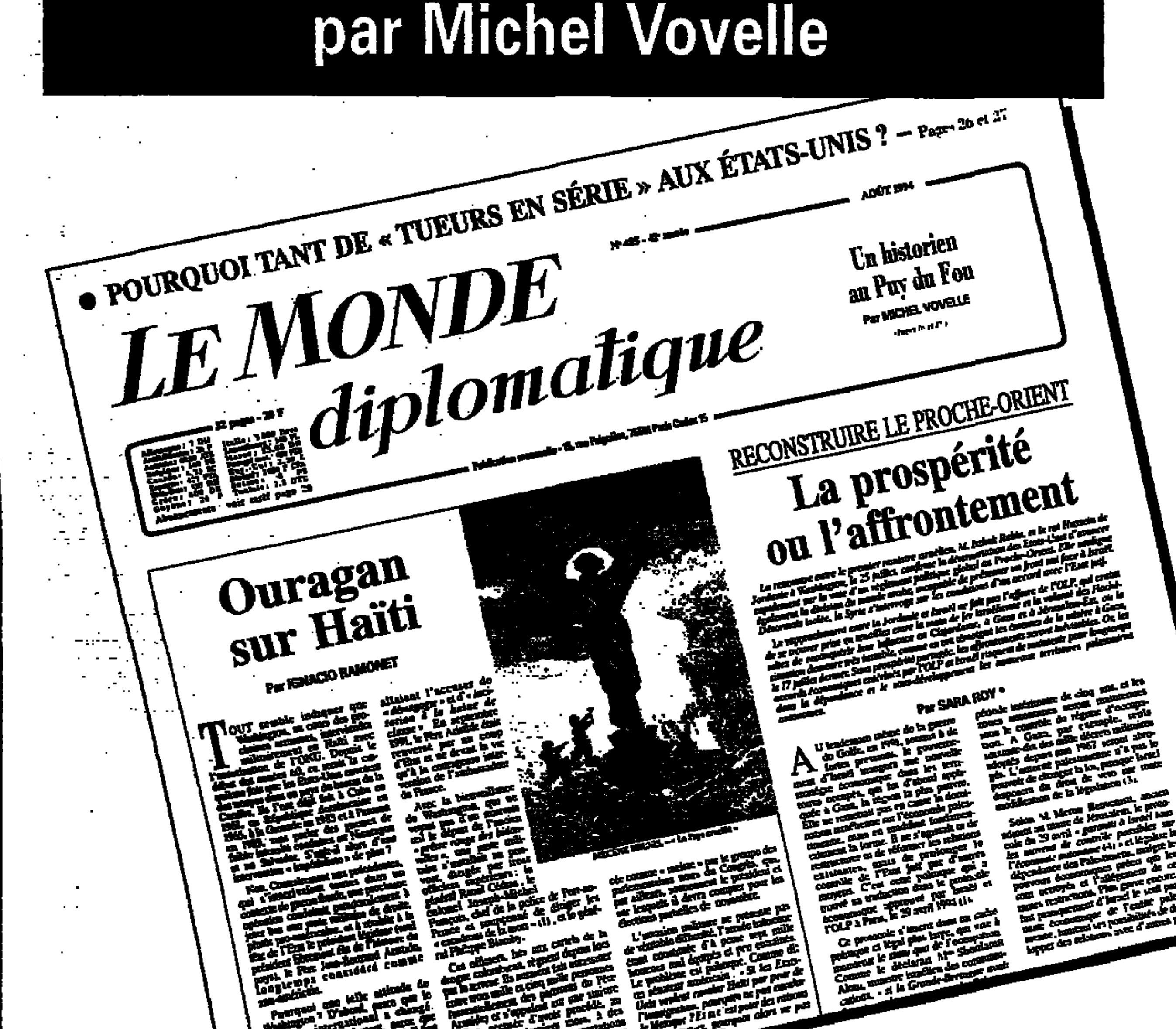
UN NUMERO EXCEPTIONNEL

Nos envoyés spéciaux racontent :

- **CUBA :** Pincées de libéralisme pour préserver le socialisme *(Janette Habel, Bertrand Rosenthal, Lisandro Otero).*
- **AFRIQUE :** Bénin, Mali, nouvelles démocraties, nouvelles impatiences *(Michel Galy)*
- **SINGAPOUR :** Vers le meilleur des mondes *(Bernard Cassen)*
- **RUSSIE :** L'envers de Saint-Petersbourg *(Ignacio Ramonet)*
- **SOCIÉTÉ :** Remède miracle contre la crise : « Faites vos jeux ! » *(Ingrid Carlander)*
- **DROGUE :** Le Mexique confronté à la puissance des narco-trafiquants *(Hubert Prolongeau)*

Spectaculaire révision de la Révolution française

UN HISTORIEN AU PUY DU FOU
par Michel Vovelle


• POURQUOI TANT DE « TUEURS EN SÉRIE » AUX ÉTATS-UNIS ? – Pages 26 et 27

AOÛT 1994

LE MONDE diplomatique

Un historien au Puy du Fou
Par MICHEL VOVELLE

RECONSTRUIRE LE PROCHE-ORIENT

La prospérité ou l'affrontement

Par SARA ROY

Ouragan sur Haïti

Par IGNACIO RAMONET

Egalement au sommaire

- **RWANDA :** Médias et génocide
- **SÉNÉGAL :** L'ardent défi des maîtres d'école
- **PROCHE-ORIENT :** Reconstruire la région
- **ALLEMAGNE :** Quand l'Histoire entre au musée
- **ÉCOLOGIE :** La « bombe » démographique

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 20 F

CULTURE

POINT DE VUE

La langue de tous

par Jacques Toubon

GOUVERNER, c'est choisir. C'est préférer le courage des convictions au conformisme des qu'en dira-t-on, l'intérêt général et l'avenir aux égoïsmes de court terme, la supériorité des valeurs de la culture aux impératifs du marché, la volonté du peuple de vivre ensemble à l'individualisme et au communautarisme favorisés par une conception dévoyée de la liberté, c'est préférer le peuple à ceux qui, à vouloir s'en distinguer, finissent par le mépriser.

Si depuis toujours en France la langue, la culture, l'éducation sont des affaires d'Etat, si la politique de la nationalité a toujours été généreuse, fondée sur le droit du sol et sur l'assimilation, c'est précisément parce qu'il ne saurait y avoir ni démocratie ni dignité humaine sans appartenance à une communauté historique et culturelle d'individus égaux, partageant les mêmes valeurs et exerçant les libertés individuelles en même temps qu'ils jouissent de droits collectifs.

Quand François Ier impose l'emploi du français, c'est parce qu'il ne peut admettre que la langue du peuple ne soit pas la langue de tous ; c'est parce qu'il ne peut plus tolérer que la langue des actes publics, la langue officielle, ne soit pas celle que parle le peuple.

C'est Richelieu qui, en 1635, donne à l'Académie française la mission de *« rendre la langue française plus claire, d'en fixer l'usage, de la rendre apte à exprimer les sciences et les techniques »*.

C'est Marmontel, secrétaire de l'Académie, qui écrit en 1785 : *« Tous les jours, la langue est obligée de correspondre à des mœurs étrangères, tous les jours l'historien, le poète, le philosophe se transplantent dans des pays lointains, que deviendront-ils si elle n'a pas les analogues et les équivalents de celles des pays qu'ils fréquentent ? »*

La tradition républicaine

C'est Condorcet qui montrait qu'il était contraire à l'esprit des Lumières d'utiliser le latin (il dirait aujourd'hui l'anglais) dans les sciences : *« Nous montrerons que l'existence d'une sorte de langue scientifique, la même chez toutes les nations, tandis que le peuple de chacune d'elles en parlerait une différente, y eût séparé les hommes en deux classes, eût perpétué dans le peuple les préjugés et les erreurs, eût mis un éternel obstacle à la véritable égalité, à un usage égal de la même raison, à une égale connaissance des vérités nécessaires ; et en arrêtant ainsi les progrès de l'espèce humaine, eût fini par mettre un terme à ceux des sciences elles-mêmes. »*

Voilà la pensée des Lumières. Voilà la tradition républicaine.

Voilà ce que le pouvoir constituant, sur ma proposition et celle d'Alain Lamassoure, a inscrit dans la Constitution en 1992, en disposant que *« la langue de la République est le français »*. Voilà pourquoi l'écrasante majorité des Français (près de 90 %, selon un sondage SOFRES) a approuvé la loi que j'ai fait adopter, sans aucune opposition, par le Parlement.

Parmi eux, les plus modestes, les plus faibles, les moins diplômés et, sans doute, les Français de fraîche date ; pour eux, la langue française est leur premier capital, le signe de leur dignité, le passeur de l'intégration, le diapason d'une culture universelle, le partage d'un patrimoine commun, une part du rêve français.

Voilà l'enjeu central d'une politique de la langue française, hélas caricaturée à loisir par tous ceux qui y trouvaient leur intérêt ou leur amusement.

En vérité, les adversaires de l'évolution de la langue française ne sont pas ceux qui, depuis des siècles, font l'effort d'inventer des mots pour désigner des réalités nouvelles (logiciel, ordinateur, oléoduc, cadreur) mais bien les prescripteurs qui emploient systématiquement les termes étrangers et se refusent donc à créer de nouveaux mots français.

Nous ne sommes pas chauvins, nous qui préconisons le plurilinguisme européen, la modernisation et le rayonnement international de la langue française ; ne sont-ils pas, en revanche, vraiment franchouillards, ceux qui, depuis six mois, ont limité le débat à se demander s'ils pourraient toujours dire *« week-end »* ou *« corner »*, ce dont il n'a jamais été question dans la loi, comme les commentateurs qui l'ont lue ont pu s'en apercevoir ?

Le gouvernement et la majorité, en adoptant une législation moderne, ont vu plus loin que les frontières de l'Hexagone pour constater que les langues sont parmi les principaux enjeux économiques, industriels et géopolitiques du monde de demain. Tous les pays importants s'en occupent avec une détermination qui n'a rien à envier à la nôtre. Et les praticiens de l'humour facile auraient pu, eux, prendre la peine de constater et de dire que la Cour suprême des Etats-Unis avait autorisé les entreprises à imposer à leurs salariés, même étrangers, de parler en anglais, même entre eux !

Les *« has been »* (eh oui, cher Plantu !) ne sont pas ceux qui défendent le pluralisme et la diversité des cultures ; ce sont ceux qui confondent ouverture et aliénation, qui pensent qu'ils doivent renoncer à être eux-mêmes pour échanger et, ainsi, n'apportent rien d'autre dans l'échange que leur désir de se confondre.

Qui met en cause la liberté d'expression ? Pas ceux qui veulent que chacun puisse comprendre les discours tenus dans la cité et garantissent ainsi la cohésion d'une société démocratique et solidaire. En revanche, par une interprétation abusive de la liberté d'expression, on distinguerait de nouveau, après cinq siècles de progrès, une langue de l'administration et une langue des citoyens. En oubliant la leçon des « hussards noirs de la République » et les accents de la langue de Jaurès, les socialistes ont pris le risque d'aggraver les ségrégations, l'échec scolaire et les entraves à l'intégration et à la promotion sociale.

La décision du Conseil constitutionnel doit se lire en fonction des données de ce débat fondamental. Elle déclare conforme à la Constitution l'essentiel de la loi et constitutionnalise l'obligation d'usage du français pour toute personne dans les cas prévus par la loi. Et cette obligation est normalement sanctionnée au civil et au pénal.

Erreur de lecture

Ce qui est déclaré non conforme, pour les seules personnes privées, relève de la technique de la terminologie officielle. Comme la loi n'a jamais eu pour objet de réglementer tout le contenu de la langue, l'annulation de ces dispositions n'est pas déterminante.

En effet, c'est désormais aux juges qu'il appartiendra de dire souverainement quel mot est français ou pas, et pas seulement dans les cas où un mot étranger aurait pu être remplacé par un terme officiel ; ce qui était l'objet même, limité à quelques centaines de termes principalement techniques, des dispositions annulées.

L'insécurité juridique pour les entreprises, une menace accrue pour la liberté d'expression peuvent donc résulter de la disparition de règles que j'avais voulu prudentes, pratiques et, en fait, protectrices.

La suppression de l'alinéa concernant les publications en français des travaux d'enseignement et de recherche subventionnés provient, quant à elle, d'un véritable contresens. Etait rendue obligatoire la publication, à un moment ou à un autre, dans une forme parfaitement libre (voir mes déclarations au Parlement) d'une présentation en français des résultats de la recherche. Restait parfaitement légale la publication préalable, principale, à la diligence du chercheur, en langue étrangère et en particulier dans une revue anglo-saxonne.

La motivation de cette « erreur de lecture » par la liberté absolue de l'enseignement et de la recherche pourrait cependant avoir des conséquences redoutables pour notre politique culturelle. Qu'est-ce qui doit être plus libre que l'expression du créateur et de l'artiste ? Faut-il condamner toutes les aides, les mesures de soutien qui, comme le financement de la création et de la production cinématographiques, sont réservées aux œuvres de langue française ? Je me pose cette question, elle est grave, quelques mois après que nous avons sauvegardé l'exception culturelle.

Je redouterais aussi que le recours des députés socialistes, la décision prise par le Conseil constitutionnel et les commentaires dont elle a été entourée n'interrompent le réveil des consciences (ah, ces *« sacs gonflables »* vertueux qui fleurissent dans les publicités pour automobiles), ne confinent la langue française à l'administration (qui n'est qu'un producteur marginal de néologismes) et n'affaiblissent la place de notre pays dans la communauté francophone.

Il faut donc que le gouvernement – et pas seulement lui – soit déterminé à intensifier la politique de promotion de notre langue au-dedans et au-dehors, dans l'éducation, l'industrie et la création. Qu'une fois de plus l'intérêt général l'emporte, l'avenir prévale et la générosité de l'exemple français inspire nos pensées et nos actes.

▶ Jacques Toubon est ministre de la culture et de la francophonie.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE (PARIS-GRIGNON)

Admissions à L'INA-PG et aux autres ENSA (par ordre alphabétique)

OPTION AGRONOMIE

Jérôme Bertholon (6-A), Jean-Christophe Crachereau (2-A), François Mathé (4-A), Vincent Nigou (1-A), Pierre Pariset (9-A), Jérôme Pouget (7-A), Antoine Poulain (5-A), Anne Rouquette (3-A), Matthieu Tyiski (8-A).

OPTION BIOCHIMIE-BIOLOGIE

Sandrine Alvarado (3-B), Céline Bouquet (1-B), Yannick Cornely (2-B), Anne-Sophie Adam (564-G), David Agniel (508-G), Dorothée Aillerie (172-G), Emmanuel Airiau (506-G), Sandrine Ajoux (415-G), Nathalie Albrieux (190-G), Peggy Alcalde (488-G), Jérôme Aleon (422-G), Gwenhael Allain (132-G), Frédéric Alno (467-G), Philippe Ambrosi (23-G), Laure Amiot (320-G), Antoine Ancenay (257-G), Simon André (285-G), Nirina Andriamasoarivelo (129-G), Valérie Andriès (267-G), Pascal Andrieu (153-G), Régis Anglaret (486-G), Stéphane Angonnet (298-G), Elodie Appert (5-G), Isabelle Ardouin (191-G), Myriam Arnal (65-G), Nicolas Arnould (490-G), Véronique Athias (22-G), Pierre-Marie Auberger (557-G), Jean-Marc Auriol (411-G), Olivier Ausseil (233-G), Sophie Aversenq (468-G), Olivier Aznar (300-G), Fabien Bachelet (448-G), Willy Baey (436-G), Vanessa Bagarry (250-G), Karine Baillon (309-G), Agnès Balin (178-G), Christophe Baltzinger (81-G), Anne-Lise Bard (30-G), Yann Bardet (579-G), Célia Baroux (158-G), Fahimy Barrin (333-G), Laura Barsotti (522-G), Claudine Basset (288-G), Julie Batoz (404-G), Séverine Baymont (270-G), Pascal Beaud (264-G), Sylvain Bedel (582-G), Estelle Belin (331-G), Céline Bemont (573-G), Vincent Benard (18-G), Sophie Benko (273-G), Virginie Benoist (547-G), Marie-Estelle Berkani (419-G), Jérôme Bernasconi (58-G), Romain Berruyer (286-G), Anne-Dominique Berthet (588-G), Romain Berthouly (95-G), Matthieu Bertoux (217-G), Cyril Bertrand (583-G), Mathias Bertrand (589-G), Nathalie Bertrand (536-G), Olivier Bincaz (585-G), Alix Blanc (203-G), Marianne Blanc (93-G), Philippe Blaucou (128-G), Sophie Blat (503-G), David Blumenthal (586-G), Grégory Board (379-G), Marie-Odile Bobillo (185-G), Jérôme Boisbouvier (80-G), Clarisse Boisselier (210-G), Hervé Bonnaveira (31-G), Isabelle Bossu (88-G), Jérôme Bossuet (215-G), Marie-Zoé Bost (83-G), Anne-Claire Boudon (66-G), Christine Boudrinhin (548-G), Christophe Bougault (410-G), Caroline Bouissel (556-G), Tristan Boureau (155-G), Catherine Bourgain (20-G), Cyril Bouvet (520-G), Anne Branthomme (452-G), Deborah Braun (338-G), David Bravo (179-G), Géraldine Briselance (149-G), Arnaud Brizay (260-G), Cécile Brodin (584-G), Matthieu Brun-Bellut (194-G), Virginie Brunel (198-G), Emilie Bryckaert (24-G), Eric Buchholzer (481-G), Delphine Bude (383-G), Céline Bugnot (213-G), Christine Burgun (246-G), Isabelle Burlot (391-G), Isabelle Busvel (457-G), Preden de Cacqueray Valmenier (318-G), Claire Cadet (426-G), Pascale Calderan (477-G), Claire Calmet (55-G), Jean-Philippe Calmet (226-G), Stéphane Carbonne (456-G), Séverine Carle (496-G), François Carment (272-G), Christophe Caron (560-G), Béatrice Carrey (332-G), Marie-Laure Casadebaig (145-G), Vincent Caucheteux (114-G), Sylvia Cazet (169-G), Carole Cezeirat (344-G), Jane Chahinian (7-G), Isabelle Chambaud (437-G), Hélène Champart (559-G), Marie-Claire Chapron (115-G), Sophie Chapuis (102-G), Carole Charpentier (113-G), Pascal Charpentier (580-G), Anne-Laure Charrier (319-G), Cédric Chastel (509-G), Claire Chatelain (125-G), Albane Chatin (51-G), David Chaumet (447-G), Milène Chaumette (148-G), Nathalie Chaumond (523-G), David-Henri Chazet (238-G), Anne-Sophie Cheron (368-G), Laurent Chevalier (358-G), Caroline Chignier (343-G), Jean-Luc Cholet (572-G), Ghislain Chomel (566-G), Patricia Clément (346-G), Astrid Clermont (526-G), Pierre-Yves Cloux (192-G), Damien Cocard (348-G), Anne Collin (470-G), Cécile Collonnier (492-G), Olivier Combe (440-G), Nicolas Constant (243-G), Jean-Marc Contet (574-G), Eric Corbel (473-G), Marie Cornu (219-G), Didier Cottancin (49-G), Loïc Cotten (328-G), Virginie-Michèle Cottrel (396-G), Julie Couailler (461-G), Gaëlle Coudrey (465-G), Sylvia Coudurier (355-G), Xavier Coumoul (166-G), Claire Crassous (460-G), Guillaume de Crevoisier d'Hurbache (43-G), Stéphanie Croguennec (232-G), Emmanuel Curis (3-G), Sandrine Damon (326-G), Brice Daniel (279-G), Florent Daniel (136-G), Karin Dassas (471-G), Corinne Dauby (130-G), Céline Davadant (458-G), Valérie Dedien (327-G), Alix Delaguillaumie (74-G), Soazig Delamarre (497-G), Marie Delattre (587-G), Céline Delbaère (349-G), Caroline Delehelle (230-G), Isabelle Deliot (103-G), Elodie Delmotte (310-G), Elise Demenlenaere (13-G), Sophie-Marie Denève (25-G), Aurélie Denis (94-G), Gaud Dervilly (463-G), David Deschamps (507-G), Karine Deschet (512-G), Olivier Desmeulles (311-G), Nathalie Desnoyer (439-G), Thibaut-Emmanuel Desquilbet (195-G), François Devred (352-G), Guillaume Dhérissard (170-G), Alexandre Djiane (45-G), Gauthier Dobigny (248-G), Alex Doerenbecher (234-G), Alexis-Bruno Domin (171-G), Isabelle Dominguez (558-G), Laurent Douard (40-G), David Doussot (123-G), Vincent Drevet (325-G), Soazig Drévillon (308-G), Céline Drévon (532-G), Sophie Drieu (175-G), Candice Drouin (121-G), Sébastien Drouineau (359-G), Céline Dubourdieu (395-G), Séverine Ducortet (363-G), Mathilde Ducy (34-G), Lise Dufeu (42-G), Marie Dumas (251-G), Laure Dumoulin (54-G), Fabrice Duployer (249-G), Luc Dupuis (67-G), Marielle Durand (68-G), Muriel Durand-Bourlier (82-G), Juliette Durand Delga (225-G), Sandrine Durand Dubief (109-G), Séverine Dutel (389-G), Frédéric Duval (429-G), Stéphanie Dyel (315-G), Najia Eddabbeh (141-G), Agnès Elmaleh (126-G), Claire Epaulard (150-G), Bruno Ernande (36-G), Sandrine Espagnol (420-G), Christelle Etienne (400-G), Marie-Ann Evans (99-G), Alexis Evrard (17-G), Manuel Evrard (451-G), Ludovic d'Eysmond (221-G), Isabelle Fabre (499-G), Nicolas Fabre (434-G), Alexandre Farion (199-G), Fanny Farque (373-G), Renaud Fauconnier (399-G), Sébastien Ferey (469-G), Véronique Flandre (291-G), Claire Fleury (433-G), Nathalie Foissotte (304-G), Valérie Fond (474-G), Yvan Formenti (137-G), Cécile Fouilhac (180-G), Marina Fourcade (111-G), Valérie Fradin (235-G), Nicolas Françoise (380-G), Denis Fraval (546-G), Jean-Christophe Frèche (35-G), Aude Frequelin (204-G), François Frette (443-G), David Fritsch (570-G), Valérie Fumex (281-G), Yasmina Gabrillargues (275-G), Grégoire Gales (561-G), Boris Galisson (535-G), Caroline Galloin (565-G), Isabelle Garenaux (323-G), Corinne Gatty (552-G), François Gautier (289-G), Frédéric Gay (216-G), Claire Gentien (482-G), Sophie Germain (253-G), Aurélien Géron (38-G), Karim Gharbi (165-G), Pascale Giacopelli (397-G), Anne-Sophie Gilardone (146-G), Céline Gilli (591-G), Laurent Gingelwein (330-G), Claire Girard-Reydet (97-G), Sandrine Glace (534-G), Sylvain Glémin (143-G), Francis Goncalves Pereira (385-G), Laure-Amélie Gonthier (112-G), Geneviève Gouirand (47-G), Marie Gouriten (266-G), Patrick Gourmain (354-G), Stéphane Gouttebessis (201-G), Pierre Gouttenoire (401-G), Hélène Granboulan (384-G), Florence Grazioli (62-G), David de Grenier (202-G), Florence Grimaud (118-G), Jean Grimaud (241-G), Laure Grison (59-G), Olivier Grosse (501-G), Laurence Guichard (297-G), Stéphanie Guieu (374-G), Juliette de Guilhem de Lataillade (435-G), Yorig Guillou (466-G), Gwenaelle Guisquet (247-G), Valérie Guyet (302-G), Eric Haller (542-G), Séverine Hamard (376-G), Marjorie Hecq (71-G), Sophie Hélaine (357-G), Stéphanie Héliot (537-G), Stéphanie Hembert (495-G), Thierry Henrion (516-G), Florence Henry (387-G), Virginie Hérandet (475-G), Emmanuel Hertz (510-G), Yan Jean Hervy (87-G), Florence Hinault (306-G), Béatrice Holtz (116-G), Jérôme Holvoët Vermaut (60-G), Aline d'Hooge (296-G), Cécile Horrière (449-G), Virginie Hot (89-G), Chantal Huard (414-G), Jean Huynh (117-G), Etienne Hy (514-G), Jérôme Introvigne (157-G), David Ison (372-G), Carine Jacob (32-G), Franck Jacquemin (21-G), Véronique Jacquette (131-G), Sandrine Jamet (107-G), Marie-Cécile Janod (294-G), Stanislas Jayr (329-G), Corinne Jeuch (239-G), Alexandre Joannon (108-G), Julien Journet (341-G), Sophie Juchet (53-G), Etienne Juillard (276-G), Renaud Juillet de Saint Lager (84-G), Alexandra Jullien (33-G), Fleur Kader-Patane (489-G), Florence Kalfoun (119-G), Irène Kasparian (15-G), Anne-Cécile Kaspryk (231-G), Fabien Kay (367-G), François Keiflin (280-G), Julie Keisser (528-G), Alexandra Kelfoun (483-G), Géraldine Keravis (324-G), Christine Klein (282-G), Emmanuelle Klein (403-G), Franck Kowalczyk (562-G), Virginie Krespine (317-G), Véronique Kurasz (476-G), Benoît Labarbe (295-G), Cécile Labergerie (211-G), Alexandre Lagache (218-G), Laurent Lagache (366-G), Anne-Marie Lagrée (138-G), Dimitri Lague (27-G), Marc Laigneau (8-G), Pierre Laik (340-G), Cécile Laithier (521-G), Frédéric Laloy (228-G), Didier Lamoureux (462-G), Lydie Lane (188-G), Dimitri Langhade (487-G), Bruno Lannerée (268-G), Frédéric Lapuyade (214-G), Florence Lasbennes (135-G), Karine Latouche (293-G), Nathalie Laurens (533-G), Isabelle Lebel (307-G), Michel Le Boucher d'Hérouville (502-G), Christian Leclaire (292-G), Harold Leclerc (100-G), Nicolas Lecœur (208-G), François Lecompte (124-G), Marie Lecuit (78-G), Marie-Astrid Ledermann (336-G), Jean-Emmanuel Ledet (441-G), Christophe Ledieu (223-G), Fanny Lefebvre (72-G), Mireille Le Franc (575-G), Christelle Le Goff (321-G), Isabelle Lehmann (386-G), Agnès Lejard (539-G), Emmanuelle Lejeune (69-G), Yann Le Lay (271-G), Catherine Lelièvre (540-G), Vincent Leloup (140-G), Frédéric Lemaire (147-G), Sylvène Lemaire (581-G), Alexandre Lemée (442-G), Carine Lemesre (450-G), Loïc Le Meur (553-G), Sabine Le Moan (345-G), Guillaume de Léobardy (407-G), Charles Léonardi (485-G), Florence Lerahu (413-G), Annabelle Le Rohellec (578-G), Sébastien Lerondel (438-G), Stéphanie Lerondel (531-G), Loïc Leroux (493-G), Cédric Leroy (545-G), Marion Leroy (256-G), Marc Letellier (167-G), Valérie Letellier (524-G), Laure Letinois (4-G), Stéphane Levaillant (163-G), Carine Lhermite (222-G), Amandine Loeb (161-G), Philippe Lonjon (277-G), Hélène Louvot (529-G), Hervé Lucas (151-G), Thomas Luyt (519-G), Emmanuelle Machère (227-G), Annie Madec (245-G), Emmanuel Maguerez (377-G), Patrice Mahieu (347-G), Karine Maignan (412-G), Sylvie Malherbe (550-G), Aurore Manchon (424-G), Laure Mandaron (110-G), Gabriel Marais (56-G), Aurélie Marchetti (101-G), Vanessa Marie (549-G), Caroline Mariotti (85-G), Cécile Marque (197-G), Nicolas Marquet (517-G), Gérald Martel (77-G), Laurent Martel (189-G), Manuel Martin (425-G), Alexandre Martinez (240-G), Stéphane Martinez (494-G), Fabienne Marty (209-G), Stéphanie Marty (459-G), Aude Mathieu (453-G), Jean-François Mauffrey (290-G), Alexia Maury (408-G), Céline Mazars (577-G), Hélène Mazloum (63-G), Valérie Ménégatti (274-G), Stéphanie Mercier (569-G), Wilfrid Messiez-Poche (428-G), Raphaël Métral (287-G), Cécile Meunier (50-G), Hélène Micheau (375-G), Gurvan Michel (176-G), Gabrielle Michenot (6-G), Anne Miel (26-G), Caroline Milley (182-G), Thomas Minière (480-G), Julie Missonnier (37-G), Dorothée Mollard (554-G), Blandine Monneret (9-G), Sylvie Monnery (187-G), Anne Moreau (305-G), Véronique Morel (75-G), Céline Moreau (79-G), Jérôme Mousset (11-G), Sylvain Mousset (98-G), Christelle Mouth (236-G), Sarah Muffat (322-G), Emmanuel Muller (504-G), Maxence Nachury (19-G), Mikaël Naitlho (283-G), Nathalie Nesi (205-G), Stéphanie Neyret (160-G), Anne-Gaëlle Nguyen Manh (381-G), Anne-Sophie Nicolas (96-G), Edouard Nicolas (29-G), Stéphanie Nicolas (416-G), Bénédicte Nodet (52-G), Nicolas Noé (261-G), Frédérique Nouail (454-G), Elisabeth Nourtier (177-G), Cécile Nouzille (299-G), Maruro Okamoto (398-G), Patricia Olivieri (229-G), Jocelyn Ouillon (525-G), Véronique Paillotet (335-G), Elisabeth Pain (543-G), Alexandre Panel (353-G), Nathalie Papet (371-G), Loïc Papin (479-G), Séverine Parent (168-G), Thomas Paris (90-G), Bertrand Parisseaux (402-G), Virginie Parnandeau (491-G), Valérie Pascaud (10-G), David Pensivy (196-G), Agnès Peressini (563-G), Anselme Perrier (303-G), Philippe Pestanes (278-G), Marion Peter (399-G), Emilie Peuch-Lestrade (164-G), Gwenaël Piganeau (1-G), Henri-Germer Pillot (41-G), Cédric Pincent (409-G), Florence Pinot Périgord de Villec (91-G), Bruno Piroird (16-G), Anne Pomarède (513-G), Stéphanie Popot (224-G), Christophe Poupat (382-G), Stéphanie Prabonnaud (314-G), Amandine Prébet (200-G), Frédéric Pressenda (159-G), Séverine Prioul (262-G), Delphine Prod'homme (392-G), Camille Proffit (122-G), Christelle Profit (567-G), Benjamin Proust (538-G), Sandrine Prunet (263-G), Karine Pruni (484-G), Pascale Pucheux (105-G), Marie Python (555-G), Antoine Quantin (184-G), Myriam Quennesson (156-G), Céline Quéron (511-G), Emmanuel Quissac (46-G), Catherine Quris (393-G), Stéphane Rabier (269-G), Marie-Laure Rabilloud (86-G), Muriel Raguenaud (183-G), Sonia Ramonteu (378-G), Delphine Rauch de Roberty (48-G), Olivier Raybaud (2-G), Emmanuel Récamier (406-G), Julie Refrégier (362-G), Olivier Reilhes (369-G), Magali Reinert (527-G), Damien Renault (342-G), Philippe Reynaud (134-G), Virginie Ribon (14-G), Emmanuelle Richard (73-G), Christelle Rigal (152-G), Agnès Rioux (334-G), Etienne Rivot (92-G), Olivier Robbe (518-G), Bruno Rolland (212-G), Stéphanie Roméro (423-G), Anne Ropke (356-G), Valérie Rosenwald (104-G), Julien Rosset (186-G), Sylvie Rosset (530-G), Benoît Rossignol (154-G), Erwan Roudaut (478-G), Blaise Rouhan (139-G), Grégory Rousse (127-G), Marie Roussel (541-G), Olivier Roussel (430-G), Virginie Rousselin (258-G), Elsa Rouzaud (500-G), Serge Ruff (39-G), Soizic Rugani (350-G), Laurent Russier (254-G), Bruno Sabot (472-G), Muriel Salvan (174-G), Sandrine Sanchez (301-G), David Sandoz (255-G), Thomas Sangouard (220-G), Manuel Sarraza (444-G), Edwige Sausset (144-G), Aude Schnekenburger (70-G), Karine Sechet (162-G), François Serne (57-G), Anne-Christine Servant (316-G), Jean-Marc Seuret (265-G), Cyril Sevely (551-G), Sandrine Sevilla (12-G), Gaëlle Sigoillot (364-G), Michel Sinuvong (181-G), Fabien Sordet (313-G), Karole Stanislas (432-G), Catherine Stein (133-G), Nicolas Taban (592-G), Hélène Tapie (427-G), Laurent Tautou (207-G), Mathilde Tenneson (244-G), Aude Tessier (370-G), Emmanuelle Tessier (337-G), Stéphanie Teste (365-G), Caroline Teyssier (237-G), Marc Thénot (142-G), Laurent Thibault (446-G), Dimitri Thillerot (576-G), Marie Thomann (590-G), Eric Thouvenot (361-G), Blandine Thuel (421-G), Benoît Tissot (242-G), Carine Toury (571-G), Catherine Trinh (284-G), Laurent Trzebowski (388-G), Haya Tsitrone (64-G), Dominique Turpin (405-G), Catherine Vaillant (76-G), Luc Vaillant (417-G), Quitterie Varichon (193-G), Laurent Vasseur (120-G), Fabrice Vassort (431-G), Corinne Véron (259-G), Karine Véron (44-G), Rémi Vervier (505-G), Virginie Veyssière (252-G), Lionel Vial (61-G), Julien Vidal (445-G), Marie Vieu (390-G), Ségolène Vignon (464-G), Marion Vinauger (106-G), Jérôme Vincent (206-G) Laurent Virapoulle (498-G), Nathalie Viscard (394-G), Stéphane Vitzthum (418-G), Stéphane Vives (568-G), Frédéric Volle (312-G), Cécile Wallon (173-G), Céline Wibault (360-G), Anne Windisch (28-G), Joseph Wolfers (515-G), Catherine Wostrikoff (351-G), Virginie Xillo (544-G), Nathalie Yzèbe (455-G).

CONCOURS AE

Taïeb Kharraz (1), Leila Laraqui-Houssaini (2e), Marouane Sentissi (3e).

GRANDES ÉCOLES

ONOMIQUE (PARIS-GRIGNON)

ÉCONOMIE

L'annulation d'une circulaire par le Conseil d'Etat relance le débat sur les méthodes d'évaluation du nombre des demandeurs d'emploi

L'impossible comptage du chômage

En réponse à l'avis du Conseil d'Etat qui demande de soustraire des statistiques du chômage les personnes exerçant une activité réduite, Michel Giraud, ministre du travail, vient de préciser que « la présentation habituelle des chiffres du chômage » serait maintenue « dans les mois qui viennent ». Mais le gouvernement devrait demander à l'INSEE d'établir « un état qui réponde très rigoureusement aux dispositions arrêtées par le Conseil d'Etat », a ajouté M. Giraud.

■ CHÔMAGE CACHÉ. Par-delà l'exemple français, les statistiques du chômage ne reflètent qu'imparfaitement la réalité de la situation de l'emploi, et en particulier du sous-emploi, quel que soit le pays considéré. Tout en affichant un taux de chômage de 6 %, les Etats-Unis recèlent ainsi un important volant de chômeurs cachés, « découragés », immigrés ou prisonniers. De même, en Espagne, lanterne rouge européenne en matière d'emploi, le système officiel de double comptage brouille la réalité d'un dossier qui, sans le secours de l'économie souterraine, deviendrait rapidement explosif.

Il aura suffi d'une circulaire annulée par le Conseil d'Etat pour que. resurgisse, brutalement comme à chaque fois, le lancinant débat sur le comptage des chômeurs et sur son corollaire, la polémique sur les vrais et les faux chômeurs. Peu importe qu'en la circonstance le sujet revienne à propos de radiations pratiquées par l'ANPE et jugées abusives (*le Monde* du 20 juillet), de la mise en place d'une cellule de gestion chargée de traiter les réclamations de chômeurs injustement privés de leurs droits (*le Monde* du 30 juillet) ou de l'obligation de soustraire, dans les chiffres du chômage, les 245 000 chômeurs excerçant une activité réduite des 3 169 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1, c'est-à-dire à la recherche d'un travail à durée indéterminée et à temps plein (*le Monde* du 28 juillet). Le problème est le même : le calcul du chômage est-il fiable et rend-il compte au plus près de la réalité ?

Il est impossible, en fait, de poser la question dans ces termes. Ni en France ni ailleurs. Chaque pays a sa propre définition et les critères internationaux eux-mêmes, qu'ils soient ceux du BIT (Bureau international du travail) ou ceux de l'OCDE, standardisés pour permettre les comparaisons, n'ont qu'une valeur indicative. Mieux vaut admettre d'emblée qu'il s'agit de conventions sur lesquelles on s'accorde et que, bon ou mauvais, extensif ou restrictif, un tel baromètre n'a de mérite que dans sa permanence qui, seule, permet de suivre la tendance dans le temps. Ce qui amènerait à affirmer qu'il faudrait ne pas changer les données comprises dans l'indicateur, quand bien même la tentation est forte de le faire pour des raisons d'affichage politique.

L'affirmation est choquante ? Parce que le chômage est peu ou mal indemnisé aux Etats-Unis *(lire ci-dessous)*, les chômeurs de longue durée sont proportionnellement peu nombreux. Mais les experts parlent de *« chômeurs découragés »* ou attirent l'attention sur le phénomène des *« travailleurs pauvres »*, soit 18 % de la population active, dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes. Au pays de l'emploi à vie, le Japon, les femmes sont dissuadées de travailler dès lors qu'elles sont mariées et les ouvriers-paysans des entreprises sous-traitantes sont répertoriés comme agriculteurs – même s'ils n'ont pas les moyens de vivre de cette activité – quand ils viennent à être licenciés. Dans l'un et l'autre cas, cela modifie la perception des chiffres.

« Une idée partielle du phénomène »

Selon le BIT, doit être considéré comme chômeur tout actif effectivement à la recherche d'un emploi, disponible immédiatement et qui n'aura pas travaillé plus d'une heure dans la semaine qui précède. Une telle définition, si elle a l'avantage de s'appliquer à tous les pays, développés ou non, ne correspond pas à l'usage des Etats à forte protection sociale qui, par exemple, prennent en compte les bénéficiaires de dispositifs de traitement social ou les arrêts maladie simples. C'est ce qui, par le passé, avait autorisé, par boutade, Lionel Stoléru à préconiser que la France paie chaque chômeur au SMIC pendant une heure par semaine pour que les statistiques arrivent à zéro demandeur d'emploi ! Honnête, l'OCDE estime dans son rapport annuel sur les *« perspectives de l'emploi »* (*le Monde* du 21 juillet) que *« les mesures actuelles du chômage ne donnent qu'une idée partielle du phénomène »*, puis ajoute au trouble en écrivant : *« Des mesures plus complètes du sous-emploi de la main-d'œuvre qui incluraient les travailleurs découragés et les personnes occupant sans le vouloir un emploi à temps partiel augmenteraient d'au moins 40 % le chômage total dans les pays de l'OCDE. »*

Plutôt que de rechercher la donnée indiscutable qui mettrait à égalité des situations nationales à chaque fois différentes, il serait plus raisonnable d'accepter que le chiffre du chômage puisse être fonction d'un système de protection sociale donné, du niveau de couverture offerte en cas de perte d'emploi, des politiques publiques d'accompagnement et, pour finir, de l'existence ou non d'un traitement social. Que l'accent soit mis sur tel ou tel curseur, et les résultats s'en trouvent bouleversés, réduits ou amplifiés, comme en Belgique, où les chômeurs de longue durée sont bien indemnisés. Mais il faut aussi savoir qu'on touche là à des comportements qui ont leur origine dans la culture ou l'histoire sociale de chaque pays.

De ce point de vue, la situation de la France se trouve être doublement exemplaire. Non seulement le compte en fin de mois du chômage est la résultante de ce que les instances de ce pays estiment devoir reconnaître comme étant des demandeurs d'emploi à la recherche d'un travail à temps plein et à durée indéterminée, et des effets de la politique d'emploi, mais il est également déterminé par les interventions des pouvoirs publics ou par les opérations statistiques et techniques qui sont décidées. C'est-à-dire que l'on hésite toujours entre la photo instantanée et le cliché régulièrement retouché.

Catégories fluctuantes

Ainsi seront reconnus comme chômeurs ou plutôt comme demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (une nuance importante) les jeunes à la recherche d'un premier emploi, qu'ils aient ou non effectué des démarches, et les femmes qui retournent sur le marché du travail, une fois les enfants élevés. A l'inverse, ne le seront pas ceux qui, notamment après une longue présence sur les listes, sont envoyés dans l'une des formules de stage, car ils deviennent des stagiaires de la formation professionnelle. En juin, ils ont été plus de 21 000, jeunes ou âgés, à entrer dans cette catégorie.

Arrivent ensuite des situations plus discutables ou qui ont des répercussions importantes sur le chiffrage final, que les mesures soient fondées ou non. Autrefois, les TUC (travaux d'utilité collective) étaient classés parmi les stagiaires et disparaissaient donc de la statistique du chômage. Ils ont été remplacés par les bénéficiaires de contrats emploi-solidarité (CES) qui, ayant un contrat de travail pour un mi-temps rémunéré sur la base du SMIC, figurent maintenant dans les effectifs salariés et, par suite, participent de la création d'emplois. En juin, il y en avait 419 000. Un nombre à comparer aux quelque 20 000 emplois supplémentaires créés au premier trimestre et qu'il convient de relativiser. Au contraire, les RMistes, en constante augmentation, dont le premier acte d'insertion consiste souvent à s'inscrire à l'ANPE, viennent gonfler les chiffres du chômage, le traitement social contribuant ici à noircir le décor.

Au titre, si ce n'est des manipulations, au moins des facilités acceptées de part et d'autre, il faut encore citer les dispenses de recherche d'emploi qui sont une curiosité conceptuelle. A partir d'un certain âge (55 ans et 57 ans et 6mois selon les cas), les chômeurs peuvent volontairement renoncer à la recherche d'un emploi sans perdre leurs droits à l'indemnisation et... ne sont donc plus comptés parmi les chômeurs. Actuellement, plus de 284 000 sont dans cette situation, contre 248 000 un an plus tôt.

Quand elles sont pratiquées à grande échelle, jusqu'au rythme de 10 000 par mois, contre 7 400 en juin, les radiations des fichiers, si elles sont abusives, permettent aussi de diminuer les statistiques de façon artificielle. Mais l'annulation de la circulaire de mars 1992 pourrait obliger à réintégrer une bonne part des dizaines de milliers de personnes qui avaient été écartées. En revanche, en application de l'avis du Conseil d'Etat, il faudrait retirer les 245 000 chômeurs qui travaillent plus de 78 heures par mois, en conformité avec une convention passée entre l'ANPE et l'UNEDIC. Pourtant, cette disposition a été prise pour faciliter le passage à l'emploi de personnes qui éprouvaient de grandes difficultés de réinsertion ou que la crainte de perdre l'intégralité de leur allocation maintenait au chômage. Et se justifie pleinement.

Aléas statistiques

Entre le bon grain et l'ivraie, il est donc difficile de s'y retrouver, faute d'une continuité garantie, impossible à assurer tant les politiques de l'emploi doivent s'adapter à une réalité mouvante. D'où la tentation maintes fois exprimée, notamment par Pierre Bérégovoy en son temps, ou par Michel Charrasse, de dénoncer les *« faux chômeurs »*, de privilégier la référence aux critères du BIT, censés être moins pollués.

Malheureusement, et pour des raisons techniques extrêmement compliquées, cette solution ne serait pas meilleure. Outre le fait que le chômage au sens du BIT augmente plus vite actuellement que celui observé par l'ANPE (+ 8,1 % en un an contre + 5,4 %), et qu'il lui est arrivé, par le passé, d'avoir un niveau supérieur au chiffrage selon la définition nationale, le mode d'élaboration en est aléatoire. En effet, il ne repose pas directement sur les données enregistrées par l'ANPE mais s'appuie sur le dernier recensement puis est *« recalé »* par rapport aux informations de l'enquête annuelle sur l'emploi, réalisée auprès de 70 000 ménages et ensuite réactualisée par une enquête trimestrielle. D'extrapolation en approximation, le risque est grand de se tromper. Déjà, l'INSEE a dû réviser le taux de chômage de la fin décembre 1993 et le faire passer de 12,2 % à 12,7 % (*le Monde* du 21 mai) à la suite d'une pareille mésaventure.

Au fond, il y a plus préoccupant encore. Telle qu'elle a été admise de longue date, la mesure du chômage correspond à un cadre idéal d'emploi stable où le demandeur reconnu comme chômeur officiellement recensé serait exclusivement à la recherche d'un travail à temps plein et à durée indéterminée. Or ce modèle, certes encore dominant, ne peut plus être considéré comme unique, et la réalité du marché du travail s'est développée ailleurs. D'autres catégories de chômeurs ou d'actifs qui ont des relations plus ou moins distantes avec l'emploi sont apparues depuis que la crise du chômage sévit. Que ce soit avec les « nouveaux pauvres » ou avec la montée de l'exclusion, les experts ont été amenés à réviser leurs vues.

ALAIN LEBAUBE

Etats-Unis : les chômeurs cachés

NEW-YORK

de notre correspondant

Avec un taux de chômage officiel de 6 % en juin, les Etats-Unis sont regardés avec des yeux jaloux par les Européens. Mais, comme sur le Vieux Continent, ce chiffre ne reflète qu'imparfaitement la réalité de la situation faite aux demandeurs d'emploi dans le pays. Sans contester l'intérêt des données issues des enquêtes du département du travail, les économistes américains soulignent qu'il existe aussi, de ce côté de l'Atlantique, un important chômage caché. Surtout, ils notent que le marché du travail américain se caractérise aujourd'hui par un développement considérable de l'insécurité de l'emploi, un aspect que le simple taux de chômage officiel ne fait pas ressortir.

Aux Etats-Unis,le taux de chômage est établi chaque mois à Washington à partir d'une enquête réalisée par un service du département du travail, le Bureau des statistiques du travail. Celui-ci tient compte non seulement des résultats de cette enquête mais il procède aussi à des ajustements en fonction du nombre des bénéficiaires d'allocations chômage (celles-ci sont assurées, au niveau de chaque Etat et sous certaines conditions, pour une durée de vingt-six semaines) et des facteurs saisonniers. Une réforme du système de comptage a été introduite au début de cette année pour tenir compte de la participation accrue des femmes au marché du travail. Les effectifs de la population active s'en sont trouvés augmentés d'environ 1 million de personnes et le taux de chômage de 0,4 point. Pour janvier 1994, la nouvelle méthode conduisait à un taux de chômage de 6,8 %, au lieu de 6,4 % selon l'ancienne formule.

Des allocations faibles et de courte durée

Pour les experts américains, ce chiffre continue cependant à sous-estimer la réalité du sous-emploi, compte tenu des diverses formes de chômage caché. Il y a tout d'abord les chômeurs « découragés », ceux qui abandonnent au bout d'un certain temps leur recherche d'un emploi et qui quittent le marché du travail. Ils sont plus nombreux aux Etats-Unis qu'en Europe. La faiblesse – et la courte durée – du montant des allocations chômage n'incite, en effet, guère les demandeurs d'emploi à rester dans la course. Par ailleurs, les salariés les moins qualifiés hésitent à postuler pour des emplois assortis de salaires très faibles et inférieurs à ce qu'ils étaient auparavant. On observe d'ailleurs depuis quelques années *« un retour des femmes au foyer »*, des jeunes femmes notamment. D'après Richard Hockenson, économiste en chef de Donaldson, Lufkin et Jenrette, une banque d'affaires, le taux d'activité des femmes (de vingt à vingt-quatre ans) est en baisse depuis 1988, et ce pour la première fois depuis plusieurs décennies.

Autre forme de chômage caché, celui lié aux emplois à temps partiel « involontaires ». Le nombre d'Américains acceptant un emploi à temps partiel alors qu'ils recherchent un *job* à temps plein est en forte progression depuis la fin des années 80. En 1993, 18,8 % des emplois américains relevaient de cette catégorie – contre 15,5 % en 1969. Il y a ainsi actuellement plus de 6 millions d'Américains qui travaillent moins qu'ils ne le souhaiteraient et qui gagnent aussi moins qu'ils ne le voudraient. Pour autant, ils ne sont pas considérés comme des chômeurs à temps partiel.

Il y a enfin les immigrés. Les Etats-Unis restent un pays à forte immigration, légale ou illégale. Tous les experts reconnaissent que le comptage des immigrés, de ceux qui travaillent et de ceux qui sont à la recherche d'un emploi, est extrêmement difficile. Au-delà des débats sur le nombre des chômeurs, Robert Freeman, professeur d'économie à l'université Harvard, estime que le taux de chômage, même calculé au mieux, ne sera jamais, à lui seul, un bon indicateur de l'état social d'une société. Il ne met pas en évidence, par exemple, un des aspects les plus nouveaux observés aux Etats-Unis au cours des quatre dernières années : l'insécurité de l'emploi. *« Un salarié américain a, dans l'année, dix fois plus de probabilités de devenir chômeur qu'un salarié européen*, note cet expert de l'emploi. *Mais un chômeur américain a aussi dix fois plus de chances de retrouver dans l'année un emploi qu'un chômeur européen. »*

En définitive, malgré un taux de chômage officiel très faible, le nombre de personnes directement concernées chaque année par l'inactivité est beaucoup plus élevé aux Etats-Unis qu'en Europe.

ERIK IZRAELEWICZ

Espagne : un système à deux vitesses

De tous les pays européens (y compris hors de l'Union), l'Espagne reste, mois après mois, la lanterne rouge en termes de chômage, un phénomène essentiellement structurel qui en fait quasiment un cas d'école. Avec un taux de demandeurs d'emploi qui s'est établi à 17,5 % de la population active en juin selon les statistiques du *Paro registrado* (établies par les agences pour l'emploi), et à 24,29 %, d'après les derniers chiffres de l'Encuesta de poblacion activa, ou EPA, publiés par l'Institut national de l'emploi _ lesquels marquaient, pour la première fois depuis trois ans, une très légère baisse du chômage (*le Monde* du 30 juillet), l'Espagne affiche les plus mauvais résultats, précédée par la Finlande, l'Irlande, la France et l'Italie, qui annoncent des taux supérieurs à 10 % de la population active.

Contrairement à la plupart des pays, l'Espagne continue à utiliser un double système de décompte de ses chômeurs qui ne facilite pas le travail des observateurs étrangers. Ceux-ci se basent sur les statistiques de l'EPA, retenues dans les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont établies à partir d'une définition et de critères compatibles avec ceux du Bureau international du travail (BIT). Elles résultent d'entretiens effectués chaque semaine auprès de 64 000 foyers espagnols composés de personnes de plus de seize ans qui n'ont pas travaillé, qui sont « activement » à la recherche d'un emploi.

Le secours de l'« économie souterraine»

Comparativement à l'EPA, qui recense l'ensemble de la population « inactive », l'enquête du *Paro registrado* repose sur un échantillon plus réduit. Celui-ci ne comprend pas les travailleurs agricoles ni les demandeurs d'emploi à la recherche d'un job trop « ciblé » (travail à temps partiel, à domicile, inférieur à 20 heures par semaine ou d'une durée inférieure à trois mois). Par ailleurs, les calculs du *Paro registrado* sont effectués le dernier jour de chaque mois alors que l'enquête de l'EPA, établie en moyenne trimestrielle, présente des résultats plus « lissés » et corrigés des variations saisonnières.

Que l'on considère l'une ou l'autre série de statistiques, il reste que le chômage constitue en Espagne un dossier politiquement explosif que seul le secours de l'*« économie souterraine »* a permis de désamorcer en partie. En 1989, il n'atteignait « que » 16,9 % de la population active. Quatre ans plus tard, fin 1993, ce taux avait grimpé à 22,4 %. Conscient des difficultés suscitées par *« le problème économique le plus grave en Espagne »*, selon l'OCDE, le gouvernement de Felipe Gonzalez a entrepris une vaste réforme visant à assouplir une législation du travail héritée des *ordenanzas laborales* de la période franquiste, que les aménagements de 1983-1985 n'avaient pas modifiée en profondeur et dont chacun s'accordait à dénoncer la rigidité. Le 28 décembre 1993, les Cortes, le Parlement espagnol, ont adopté un nouveau dispositif comportant plusieurs dispositions parmi lesquelles l'allègement de la procédure de licenciement collectif, l'assouplissement des règles du contrat de travail et une mesure nouvelle aux termes de laquelle les demandeurs d'emploi seront soumis à l'impôt sur le revenu.

A terme, ces mesures, qui visent aussi à gommer les disparités constatées selon les régions et les branches d'activité et à permettre à des officines privées de concurrencer le monopole que détenait jusqu'à présent l'Institut national de l'emploi en matière de placement de chômeurs, devraient faire diminuer le taux de chômage structurel, à brève échéance, cette réforme risque surtout de se traduire par une augmentation ou, au mieux, une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi.

SERGE MARTI

REPÈRES

CAFÉ

Le Brésil va vendre près d'un tiers de ses stocks

Le ministre brésilien de l'économie et des finances, Rubens Ricupero, a annoncé, mardi 2 août à Brasilia, que le gouvernement allait mettre en vente *« 5millions de sacs de café* [pour un stock total de 17millions de sacs] *sur le marché intérieur »* pour faire baisser les prix qu'il juge trop élevés. *« Comme le prix du café continue à être très élevé, le gouvernement a pris la décision de faire le nécessaire pour le faire baisser »*, a lancé le ministre à l'Association des producteurs de café qui, par le passé, a menacé de poursuivre le gouvernement en justice s'il agissait de la sorte.

ÉTATS-UNIS

Mesures de relance de la construction navale

Le président Clinton a annoncé, mardi 2 août, l'octroi de garanties d'emprunts portant sur 1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) pour favoriser la relance, à des fins commerciales, de la construction navale américaine et des exportations dans ce secteur. Les garanties d'emprunts annoncées par le président Clinton portent sur la construction de deux barges de transport, l'achat de quatre pétroliers et de trente porte-conteneurs.

UNEDIC

Satisfaction après la confirmation de l'engagement de l'Etat

Au terme d'une réunion interministérielle organisée mardi après-midi 2 août à l'hôtel Matignon, Michel Giraud, ministre du travail, a confirmé qu'il n'y aurait pas d'*« étalement extra-annuel »* de la contribution annuelle due par l'Etat au régime d'assurance-chômage de l'UNEDIC (*le Monde* du 3 août). De leur côté, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, et Bernard Boisson, vice-président (CNPF) de l'UNEDIC, se sont félicités de la décision du gouvernement contribuant à *« assurer la pérennité du régime »*.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Réalisant une plus-value de 900 millions de francs

Saint-Gobain cède ses activités bois et papier à l'irlandais Jefferson Smurfit

Les activités papetières de la Cellulose du Pin, filiale du groupe Saint-Gobain, ont été reprises par le groupe irlandais Jefferson Smurfit pour un montant de 5,63 milliards de francs. Cette cession, annoncée officiellement mardi 2 août, doit être soumise à l'approbation des autorités européennes. Devenue effective, elle permettra à Saint-Gobain d'empocher une plus-value de l'ordre de 900 millions de francs. Ce désengagement intervient après une année particulièrement catastrophique pour les papetiers français.

■ STRATÉGIE. Saint-Gobain a fini par tirer un trait sur quelque soixante-dix ans d'activités dans le bois et le papier. Le groupe, dont la stratégie est axée depuis deux ans sur son désendettement, considérait ne plus avoir la taille suffisante dans une activité où la concentration est de plus en plus forte. Les fruits de la cession seront consacrés à de nouveaux développements, notamment dans le vitrage.

[redacted]

Saint-Gobain a fini par tirer un trait sur quelque soixante-dix ans d'activités dans le bois et le papier, malgré les déclarations contraires et récurrentes de son président. Interrogé régulièrement sur l'avenir de La Cellulose du pin, la filiale spécialisée du groupe, Jean-Louis Beffa, le PDG du groupe français, se mettait en pilotage automatique. Le papier, expliquait-il systématiquement, est un des grands métiers de Saint-Gobain, l'un de ses axes stratégiques aux côtés du verre, des céramiques industrielles, des matériaux d'isolation ou des canalisations.

Mardi 2 août, Saint-Gobain a annoncé la cession de cette branche d'activité à l'irlandais Jefferson Smurfit, pour un montant de 5,63 milliards de francs. Aux 2,7 milliards de francs qui représentent le prix net de cession s'ajoutent en effet 2,9 milliards de dettes reprises par l'acquéreur irlandais. La transaction doit être soumise à l'approbation des autorités européennes. Une fois effective, indique Saint-Gobain, elle devrait permettre au groupe français d'empocher une plus-value de 900 millions de francs.

Année catastrophique

Ce désengagement intervient après une année particulièrement catastrophique pour les papetiers français. Chute des prix, problème de surcapacités après la période d'investissements massifs de la fin des années 80 et surtout perte de compétitivité à la suite des dévaluations des monnaies scandinaves, les papetiers installés dans l'Hexagone ont pratiquement tous perdu leur chemise en 1993. Pour Saint-Gobain, la note a été particulièrement amère : 1,1 milliard de francs de pertes pour 7,9 milliards de chiffre d'affaires, une ponction de 154 millions de francs sur le résultat d'exploitation du groupe, 443 millions prélevés sur son autofinancement.

Ces derniers temps, Saint-Gobain avait d'ailleurs multiplié les restructurations dans le bois-papier. Fermeture de l'usine de pâte de Condat dans le Périgord, cession de l'unité de Tartas dans les Landes, réorganisation également dans les panneaux en bois de la société Rol avec quatre fermetures de sites. Des restructurations coûteuses socialement et rendues nécessaires, selon le groupe qui n'a toutefois jamais renoncé à son effort d'investissement, par la taille trop réduite de ses activités papetières dans un secteur en concentration constante.

En reprenant l'intégralité du papier de Saint-Gobain et une partie de ses activités bois (l'approvisionnement en fibres et Rol Pin), Jefferson Smurfit, jusqu'à présent acteur marginal en France _ il a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 800 millions de francs et est surtout connu dans l'Hexagone pour son activité de récupération de vieux papiers _, devient l'un des tout premiers employeurs d'Aquitaine. Le groupe irlandais entend, avec cette acquisition, conforter ses positions dans l'emballage papier et le carton ondulé, en reprise sensible.

C. M.

Aprés quatre années de pause

Le groupe de Jean-Louis Beffa envisage de nouvelles acquisitions

Saint-Gobain s'apprête à repartir en chasse. La cession de ses activités bois-papier à l'irlandais Jefferson Smurfit présente certes l'avantage immédiat de lui ôter une sévère épine du pied. Elle délivre le groupe de Jean-Louis Beffa de restructurations délicates à mener. Ne se concevant pas comme un groupe d'abord papetier, n'étant pas en position de lutter à armes et tailles égales avec les poids lourds d'un secteur en concentration permanente, Saint-Gobain devait se résigner soit à laisser vivoter une activité destinée à être de plus en plus marginale, soit à le céder pour *« l'adosser à un groupe de dimension mondiale »*, explique Jean-Louis Beffa.

Saint-Gobain, qui a géré de façon plutot embarrassée son retrait de l'usine de Tartas, évite, grâce à l'offre de Jefferson Smurfit _ *« une proposition globale, qui n'entraîne aucune opération de réorganisation immédiate car les activités de la Cellulose du Pin et de Jefferson sont extrêmement complémentaires »*, affirme M. Beffa _ d'avoir à fermer ou à se séparer par petits bouts d'activités extrêmement concentrées géographiquement. Le bois-papier carton de Saint-Gobain employait encore à la fin de l'année dernière 3 400 personnes regroupées sur la seule Aquitaine.

Le groupe français fait donc preuve de sagesse « politique ». Il réalise surtout une belle opération financière. La vente est effectuée au moment où certains marchés papetiers au sens large _ le papier, le carton pour emballage notamment qui sont les deux grandes spécialités de Jefferson Smurfit _ sont en plein redémarrage. Pour consolider ses positions, profiter de la reprise, l'irlandais était prêt à ne pas trop ergoter sur le prix. Pour les deux parties, la transaction s'est effectuée à des conditions *« parfaitement raisonnables »*. Saint-Gobain dégage une plus-value de 900millions de francs, s'allège de 2,9 milliards de francs de dettes et empoche 2,7 milliards comme prix de cession net.

De fait, ce désengagement devrait mettre un terme aux quatre longues années d'abstinence un peu grise qu'a imposée à son groupe Jean-Louis Beffa. Après le rachat de l'américain Norton, numéro un mondial des abrasifs, Saint-Gobain a décrété la pause des investissements et la priorité absolue au désendettement. Les acquisitions ont été limitées au minimum et le groupe a adopté un profil peu conquérant mais extrêmement gestionnaire... Saint-Gobain s'est pratiquement fait oublier depuis l'été 1990. Après l'augmentation de capital lancée au début de l'année, le produit de cession du papier donne encore des moyens supplémentaires au groupe. *« Ces moyens seront utilisés à bon escient »*, affirme Jean-Louis Beffa. *« Saint-Gobain les consacrera à des investissements industriels dans les métiers où il est déjà, le vitrage, les céramiques, les nouveaux matériaux. »* Le groupe entend renforcer ses implantations directes *« sur les marchés en émergence »*, l'Europe de l'Est et l'Asie. Pas de diversification. Et pas de grandes manœuvres stratégico-financières autour des privatisations ou de la Générale des Eaux. C'est du moins ce qu'affirme Jean-Louis Beffa.

CAROLINE MONNOT

Répartition du chiffre d'affaires de Saint-Gobain
par branche

71,5 milliards de francs en 1993

Divers; Renforcement; Matériaux de construction; Papier-Bois; Canalisation; Isolation; Vitrage; Conditionnement; Céramiques industrielles et abrasifs

4% 4% 16% 16% 9% 11% 11% 13% 16%

Le numéro un mondial de l'emballage et du recyclage

Avec le rachat de La Cellulose du pin, le groupe irlandais Jefferson Smurfit atteint son objectif, qui était de devenir le numéro un européen du carton ondulé et de prendre en France une part de marché comparable à celles qu'il a dans les autres pays où il est présent. Jusqu'à aujourd'hui, les acquisitions en France du groupe Smurfit étaient restées relativement modestes, que ce soit le carton ondulé de Novalliance, les cartonneries de Lestrem ou le récupérateur de papier CDI.

L'an dernier, la fusion en France avec le suédois Assi avait échoué. Cette fois, en mettant la main sur les activités papetières de Saint-Gobain (7 milliards de francs de chiffre d'affaires), Jefferson Smurfit double presque ses ventes en Europe (15 milliards) et augmente de 20 % son chiffre d'affaires total à 44 milliards de francs.

Jefferson Smurfit, qui porte le nom de son fondateur en 1959 et dont la famille Smurfit détient toujours le contrôle, est le premier papetier mondial dans le domaine de l'emballage et du recyclage. Le groupe, implanté dans 13 pays, compte 35 000 employés et produit 5,3 millions de tonnes de papier et 3,7 millions de tonnes d'emballages par an. Il a été touché de plein fouet, au début des années90, par la récession, qui a plus particulièrement frappé une industrie très sensible par tradition aux cycles économiques. La rentabilité du groupe Smurfit a chuté, passant de 1,4 milliard de francs en 1991-1992 à moins de 400 millions en 1993-1994.

FINANCES

Vive reprise à la Bourse de Paris

Les mois d'août se suivent et se ressemblent. Il y a juste un an, en pleine tourmente monétaire, les valeurs françaises battaient un nouveau record d'altitude, reléguant aux oubliettes leur précédent record vieux de trois ans et quatre mois inscrit le 20avril 1990. Mardi 2 août, les valeurs françaises n'ont certes pas battu de nouveaux records, mais elles sont néanmoins repassées au-dessus de la barre des 2 100 points à 2 117,23points (lire également ci-contre).

Mieux, en un mois, depuis le 4 juillet, l'indice CAC 40 a « repris » 13,5 % , accumulant depuis quatre semaines des gains après un premier semestre plus que médiocre. Conséquence : le recul des valeurs françaises cumulé depuis le début de l'année n'est plus que de 6,66 %.

Pour tenter d'expliquer cette reprise, les boursiers avancent plusieurs raisons. Dans un premier temps, ils tordent le cou à l'usage selon lequel « il ne se passe rien au mois d'août, les opérateurs ont déserté les salles de marchés pour les vacances... » Dans un second temps, ce rally d'été s'effectue tout d'abord avec des volumes de transactions non négligeables, de l'ordre de 4 milliards de francs, preuve que cette hausse ne se fait pas dans le vide.

Les artisans de cette hausse ne sont pas seulement les investisseurs étrangers en général, et anglo-saxons en particulier, mais les épargnants français désireux d'employer les dividendes distribués qui sont, aux dires des opérateurs, depuis quelques jours acheteurs, misant notamment sur les valeurs cycliques. L'accalmie sur les marchés obligataires et une relative stabilité sur le dollar ainsi qu'une meilleure prise en compte des « fondamentaux » ont fait le reste.

2 355,99 (2 févr.)
2 195,17 (17 mai)
2 117,23 (2 août)
1 772,21 (29 janv.)
1 866,18 (4 juill.)
1993 1994

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 août ▲ Forte hausse

La Bourse de Paris, en vive reprise mardi *(lire ci-contre)*, semble vouloir mener cette année sa traditionnelle campagne d'été après avoir pendant cinq mois, de février à début juillet, broyé du noir en raison notamment de la remontée des taux d'intérêt. Dès l'ouverture, le ton était donné avec un gain de 1,02 % pour l'indice CAC 40. Très vite le mouvement a pris de l'ampleur, cet indice atteignant au plus haut de la journée 2 122,39 points (+ 2,55 %). A la clôture, les valeurs françaises s'inscrivaient à 2 117,23 points soit une progression de 2,30 %. Cette hausse s'est manifestée dans un marché étoffé, le montant des échanges s'élevant à 4,8 milliards de francs environ.

Depuis le 24 mai dernier, le CAC 40 évoluait sous le niveau des 2 100 points pour tomber le 4 juillet au plus bas de l'année à 1 866,18 points. Les pertes, qui s'élevaient alors à 18 % depuis le début de l'année, étaient ramenées mardi à 6,66 %.

L'accalmie étant revenue sur le front des taux à long terme ces derniers jours en raison de statistiques américaines excluant une surchauffe économique, les marchés obligataires reprennent des couleurs. Mardi, le MATIF a franchi le niveau des 118 points dans le courant de la journée, avant de terminer à 118,06, en hausse de 0,80 %. Sur les marchés des changes, la situation se stabilisait également.

Du côté des valeurs, parmi les titres enregistrant une hausse supérieure à 4 %, on relevait Dassault Aviation + 6 %, Radiotechnique + 5,6 % et Rhône-Poulenc + 5,2 %. 4,5 % du capital d'Eurodisney a été négocié avec une baisse de près de 2 % à 9,90 francs.

NEW-YORK, 2 août = Une séance pour rien

Wall Street a terminé quasiment inchangée mardi 2 août, à l'issue d'une séance active mais sans conséquences, en raison des incertitudes des investisseurs sur la capacité du marché à maintenir les gains accumulés depuis la semaine dernière. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 796,22 points, en baisse de 1,95 point. Quelque 295 millions de titres ont été échangés.

Wall Street a également souffert d'une remontée des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire intervenue dans l'après-midi. La Bourse et le marché obligataire avaient profité en début de matinée d'une chute inattendue de 14,1 % des ventes de logements neufs en juin aux Etats-Unis, qui a éloigné une fois de plus les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale. Le taux d'intérêt sur les emprunts du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté dans l'après-midi à 7,40 % contre 7,39 % la veille. Il avait reculé à 7,36 % dans la matinée.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Alcoa	79	79 3/4
Allied Signal Inc.	38 3/4	38 1/4
American Express	26 7/8	27 1/4
ATT	54 5/8	54 1/2
Bethlehem Steel	23 1/4	23 5/8
Boeing	45 1/4	45 5/8
Caterpillar Inc.	109 7/8	109 3/8
Chevron	44 1/8	43 1/2
Coca-Cola	44 3/8	44 1/8
Disney Corp.	42 5/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	59 1/2	59 3/8
Eastman Kodak	48	47 1/4
Exxon	60 1/8	59 1/4
General Electric	50 1/4	50
General Motors	52 7/8	53
Goodyear Tyre	35 5/8	35 3/4
IBM	62 7/8	62 1/4
International Paper	73 7/8	75 1/4
Morgan (J.P.)	63	63
McDonnell Douglas	113	113 1/2
Merck and Co.	29 5/8	30
Minnesota Mining	53 7/8	53 1/4
Philip Morris	54 3/4	54 3/4
Procter & Gamble	55 1/2	55 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/8	47 7/8
Texaco	63 5/8	62 5/8
Union Carbide	29 3/4	30 3/4
United Tech.	62 3/4	63
Westinghouse El.	12 1/8	12 1/8
Woolworth	15	14 3/4

LONDRES, 2 août ▲ Nette progression

Les valeurs ont fortement progressé mardi 2 août au Stock Exchange, soutenues par l'absence d'une hausse des taux d'intérêt britanniques, par les gains de Wall Street, ainsi que par des résultats de sociétés supérieurs aux prévisions. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 60,1 points, à 3 157,5 points, soit une nette avance de 1,95 %. La séance a été active, avec 806,2 millions de titres échangés contre 542,2 millions la veille.

Du côté des valeurs, BP, qui a annoncé un bond de 191 % de son bénéfice net au deuxième trimestre, portant son bénéfice semestriel à 813 millions de livres (+ 60 %), a gagné 7 pence à 418,5. National Westminster Bank s'est apprécié de 17 pence à 470, après avoir annoncé une hausse de 83 % de son bénéfice imposable semestriel à 767 millions de livres.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Allied Lyons	5,81	5,82
BP	4,12	4,19
BTR	3,73	3,85
Cadbury	4,33	4,42
Glaxo	5,71	5,82
GUS	5,78	5,80
ICI	8,58	8,68
Reuters	4,88	4,84
RTZ	8,82	8,89
Shell	7,35	7,46
Unilever	10,20	10,44

TOKYO, 3 août ▼ Léger repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en léger repli à l'issue d'une séance hésitante, mercredi 3 août, durant laquelle l'indice Nikkei a évolué dans une marge de l'ordre de 140 points. En clôture, l'indice Nikkei a perdu 27,40 points, à 20 632,73 points, soit un repli de 0,13 %. Environ 304 millions de titres ont changé de mains contre contre 250 millions la veille.

Les investisseurs ont accueilli favorablement le retour du dollar au niveau des 100 yens, mais la plupart craignent une nouvelle envolée de la devise japonaise.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Bridgestone	1 840	1 840
Canon	1 750	1 740
Fuji Bank	2 280	2 300
Honda Motors	1 760	1 728
Matsushita Electric	1 720	1 730
Mitsubishi Heavy	809	804
Sony Corp.	6 000	5 940
Toyota Motors	2 150	2 140

CHANGES

Dollar : 5,4132 ▲

Mercredi 3 août, le dollar progressait en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,4132 francs, contre 5,3960 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4159 francs, contre 3,4175 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	2 août	3 août
Dollar (en DM)	1,5900	1,5844

TOKYO	2 août	3 août
Dollar (en yens)	99,51	100,33

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (2 août) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	1er août	2 août
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 069,58	2 117,23
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 427,93	1 454,80
Indice SBF 250	1 380,95	1 404,71

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	1er août	2 août
Industrielles	3 798,17	3 796,22

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	1er août	2 août
100 valeurs	3 097,40	3 157,50
30 valeurs	2 408,30	2 456,00

FRANCFORT

	1er août	2 août
Dax	2 153,79	2 186,39

TOKYO

	1er août	2 août
Nikkei Dow Jones	20 660,13	20 632,73
Indice général	1 652,60	1 653,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3950	5,3970	5,4045	5,4080
Yen (100)	5,4183	5,4231	5,4621	5,4688
Ecu	6,5317	6,5369	6,5242	6,5313
Deutschemark	3,4173	3,4198	3,4213	3,4252
Franc suisse	4,0527	4,0564	4,0641	4,0694
Lire italienne(1 000)	3,3978	3,4003	3,3722	3,3766
Livre sterling	8,2921	8,3033	8,2899	8,3057
Peseta (100)	4,1544	4,1577	4,1274	4,1328

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4	5 1/16	5 3/16
Yen	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 7/8	5
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1 000)	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 9/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	6 15/16
Peseta (100)	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 3/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : -0,13 % (2114,54)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 2 août

[illegible]

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3760	5,4010	5,15	5,75
Ecu	6,5320	6,5395	–	–
Allemagne (100 dm)	341,9200	341,7300	328	352
Belgique (100 F)	16,6080	16,6020	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,7000	304,3700	290	312
Italie (1000 lires)	3,4015	3,4085	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	86,8300	86,8690	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,2090	8,2115	–	–
Gde-Bretagne (1 L)	8,3060	8,3245	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2615	2,2610	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,5800	405,0300	389	413
Suède (100 krs)	69,5000	69,8800	65	75
Norvège (100 k)	78,3300	78,2800	74	83
Autriche (100 sch)	48,5940	48,5700	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1535	4,1560	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8765	3,8912	3,70	4,30
Japon (100 yens)	5,4386	5,4610	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/08
Or fin (kilo en barre)	66200	66100
Or fin (en lingot)	66600	66750
Napoléon (20f)	385	385
Pièce Fr (10 f)	315	–
Pièce Suisse (20 f)	385	384
Pièce Latine (20 f)	380	381
Souverain	490	489
Pièce 20 dollars	2520	2510
Pièce 10 dollars	1330	1330
Pièce 5 dollars	645	–
Pièce 50 pesos	2520	2490
Pièce 10 florins	395	398

Matif (Marché à terme international de France)

2 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 159 919

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	116,14	118,06	117,24
Précédent	115,72	117,26	116,42

CAC 40 A TERME
Volume : 27 215

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2132	2135	—
Précédent	2077	2085	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Josèphe Badrikian,
son épouse,
Michèle et Ludovic, Claire et Jean,
Laurence et Laurent, Jean-Christian,
ses enfants,
Marie, Thibault, Laure, Anne, Bruno, Alexis,
ses petits-enfants,
Béatrice Beaux
Et Marie-Josée Benguigui,
ses sœurs et leurs époux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Albert BADRIKIAN,
professeur de mathématiques
à l'université Blaise-Pascal
de Clermont-Ferrand,

survenu dans un accident de montagne le 31 juillet 1994.

Nous nous réunirons le vendredi 5 août, à 15 heures, au cimetière de Chamalières (Puy-de-Dôme).

La famille souhaite qu'il ne soit pas offert de fleurs, mais que ceux qui le désirent fassent un don à Amnesty International, geste plus proche de la sensibilité du défunt.

14, rue Bergier,
63000 Clermont-Ferrand.

– Mme Jeannine Chateau,
son épouse,
Mlle Germaine Chateau,
sa sœur,
Marie-Christine et Jean-Pierre Baquès,
Dominique Chateau,
Anne Chateau et François,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Briquet, Delaval, Petitpas, Develotte, De Foy, Delaval-Smirnoff, Fournier, Baquès,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre CHATEAU,

survenu le 1er août 1994, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20e, et l'inhumation à l'ancien cimetière de Vincennes, 1, rue de Fontenay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Courteline,
75012 Paris.

– Mme Roselle Combescure,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc COMBESCURE,

survenu le 25 juillet 1994, à Montpellier.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Grabels (Hérault), le 28 juillet.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UFR de biochimie,
Ses collègues de l'université,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Hubert CONDAMINE,
professeur à l'UFR de biochimie.

Les obsèques ont eu lieu ce mercredi 3 août 1994, à Magny-Cours (Nièvre).

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Pierre DELILEZ,
maître de conférences.

– Mme Jean-Marie Didier,
Ses enfants,
Et les familles Didier et Madelaine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie DIDIER,

survenu le 23 juillet 1994, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à La Barre-de-Monts (Vendée).

25, rue Maurice-Violette,
28150 Allonnes.

– Mme Raymond Foltz
Et toute sa famille
font part, avec tristesse, du décès, le 30 juillet 1994, au Séjour, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. Raymond FOLTZ.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le Séjour,
33190 La Réole.

– Maître Amin Fahim,
président,
Les membres du conseil d'administration,
M. François Rüegg,
secrétaire général,
Le personnel du secrétariat de Paris,
Et tous les membres du Bureau international catholique de l'enfance,
font part du douloureux départ de

Marie-Paule EISELE,
déléguée générale du BICE
pour la France,

décédée le 1er août 1994, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 4 août, à 10 heures, en l'église d'Ecardenville-sur-Eure.

Une messe sera célébrée le jeudi 29 septembre, en présence des membres du bureau du BICE. (Le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.)

– L'Ecole lacanienne de psychanalyse
a le regret de faire part du décès de l'un de ses membres,

Albert FONTAINE,

survenu en son domicile.

– Ses amis de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Jean-Pierre LECOIN,
directeur technique,
architecte DPLG,
urbaniste DIUP,

survenue le 30 juillet 1994.

251, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Jacqueline Mercier,
M. et Mme Xavier Le Roux-Cauche
et leurs enfants,
Leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MERCIER,

survenu le 1er août 1994, dans sa soixante-quatrième année.

– Christine et Marc Bellan,
ses enfants,
Annick Harel-Bellan,
sa belle-fille,
Gaëlle et Alexandre Bellan,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maria MERIKO,
née Alikhanachvili,
veuve Fernand Bellan,

survenu le 29 juillet 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 août, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, suivie de l'incinération au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Chambéry. Paris. Montréal (Canada). Grenoble. Mercury.

Béatrice Monsaingeon,
Serge Montanvert,
Bastien et Lucas,
sa fille, son gendre et ses petits-enfants,
Chantal Geslain,
sa sœur,
Son neveu, ses nièces
et leurs enfants,
Les familles Genoux, Geslain, Monsaingeon, Montanvert,
Parents, alliés,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Régis MONSAINGEON,
bouquiniste,

survenu dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août 1994, à 10 heures, en l'église de Mercury.

Sa fille rappelle à votre souvenir son épouse

Rosa,

décédée en 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends. »
Apollinaire.

– Les membres du conseil de surveillance,
Les membres du directoire,
Et tous les pharmaciens Giphar de France,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de

Jean-Pierre MOUYSSET,

survenu le 31 juillet 1994, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 3 août à La Valette.

Sogiphar,
Route de Feuquières, ZI, BP 9,
60210 Grandvilliers.

– Bayonne. Anglet. Paris.

Jacques Simonet,
Jean-Daniel et Solange Simonet,
et leurs enfants,
Pierre et Claire Simonet,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yette SIMONET,

survenu le 1er août 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août, à 10 h 30, en l'église de Bassussary, où l'on se réunira.

La famille ne recevra pas de condoléances, un registre sera à disposition.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Paul Weill,
Jean-Claude et Samantha Weill,
Dominique Weill,
Les familles Georges, Robert, Fernand Weill, et Gérard Maier,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 août 1994, de

Denise WEILL,
née Maier,

à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 août 1994, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Chanoinesse,
75004 Paris.

Anniversaires

– En mémoire de

Jean-Marie BENOIST,
philosophe,
écrivain,

1er août 1990.

Tous ceux qui l'ont aimé.

« Batter my heart, three person'd [God; for, you
As yet but knocke, breathe, shine, and [seeke to mend;
That I may rise, and stand, o'erthrow [mee, and bend
Your force, to breake, blowe, burn [and make me new. »
John Donne. *Divine Poems.*

– Le 31 juillet 1944, par le convoi 77,

Rosalie BERNAS,
sage-femme,

âgée de soixante-deux ans, avec les enfants des centres de l'UJIF, dont elle s'occupait comme infirmière, quittait Drancy pour Auschwitz.

Avec eux elle y fut gazée.

Nous n'oublierons jamais.

Famille Grunstein-Grandsenne.

– A ceux qui gardent le souvenir de

Claude-Pierre BLANCHE,

décédé le 4 août 1988,

une pensée est demandée pour le sixième anniversaire de son décès.

– 4 août 1992.

Yvette CONRY.

« Le Temps revient. »

Manifestations du souvenir

– Le 6 août 1944,

Pierre CONSTANTIN,

du maquis de La Selve, était abattu, avec six de ses camarades, par une colonne de SS venant du Tarn.

Ceux qui se souviennent de Pierrot, collégien de 1re A à Tarascon (Bouches-du-Rhône), seront présents à la cérémonie organisée à 11 heures, le dimanche 7 août 1994, au moulin de Clary, Réquista (Aveyron).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 août 1994

UN DÉCRET

– no 94-660 du 27 juillet 1994 modifiant le décret no 90-94 du 25 janvier 1990 pris pour l'application de l'article 3 du décret du 9 janvier 1852 modifié fixant les conditions générales d'exercice de la pêche maritime dans les eaux soumises à la réglementation communautaire de conservation et de gestion

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S A
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction :
Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

50 km/h

TEMPS PREVU LE JEUDI 04 AOUT 1994 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NEIGE – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Jeudi : quelques nuages à l'Ouest, soleil ailleurs avec de la chaleur. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur la Bretagne, avec quelques ondées et localement un orage est possible. Des Pays de Loire à la Normandie quelques nuages élevés voileront par moment le ciel. Sur le reste du pays le soleil régnera en maître du ciel.

L'après-midi, les nuages élevés gagneront les régions allant de l'Aquitaine aux Charentes jusqu'à la Normandie. Sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Normandie les nuages seront nombreux avec quelques ondées. Sur le Pays basque, les nuages bas masqueront le soleil. Sur le reste du pays, l'après-midi sera agréable, avec un temps bien ensoleillé. Le vent d'autan sera modéré.

En fin de journée et soirée, les nuages gagneront toutes les régions ouest du pays jusqu'à l'Ile-de-France, avec un risque d'orages isolés.

Au lever du jour, le thermomètre marquera 16 à 19 degrés au nord et 19 à 23 degrés au sud. L'après-midi, les températures deviendront caniculaires par endroits. Le thermomètre grimpera jusqu'à 34 degrés au nord de la Loire, 37 degrés sur le Nord-Est et 34 à 38 degrés sur les régions Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	32/21
BIARRITZ	32/21
BORDEAUX	30/20
BOURGES	29/17
BREST	22/16
CAEN	24/16
CHERBOURG	23/18
CLERMONT-FER.	28/16
DIJON	28/17
GRENOBLE	30/16
LILLE	27/18
LIMOGES	27/17
LYON, BRON	30/18
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	28/16
NANTES	29/18
NICE	29/22
PARIS-MONTS	28/19
PAU	32/19
PERPIGNAN	29/20
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	27/18
ST-ETIENNE	29/16
STRASBOURG	29/17
TOULOUSE	32/21
TOURS	28/16

ÉTRANGER	
ALGER	30/23
AMSTERDAM	25/15
ATHÈNES	33/24
BANGKOK	33/28
BARCELONE	29/22
BELGRADE	34/19
BERLIN	27/18
BRUXELLES	27/15
COPENHAGUE	27/16
DAKAR	30/25
GENÈVE	27/16
ISTANBUL	30/20
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	31/22
LISBONNE	29/18
LONDRES	23/17
LOS ANGELES	26/17
LUXEMBOURG	27/18
MADRID	34/22
MARRAKECH	34/18
MEXICO	20/11
MILAN	31/16
MONTRÉAL	20/14
MOSCOU	25/14
NAIROBI	21/13
NEW-DELHI	35/28
NEW-YORK	31/24
RIO-DE-JANEIRO	28/19
ROME	31/21
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	31/23
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	28/18
SYDNEY	17/ 6
TOKYO	36/28
TUNIS	32/23
VARSOVIE	33/19
VENISE	32/22
VIENNE	33/21

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-08-1994 à 6 heures TUC et le 3-08-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6358

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■			■		
IV									
V					■				■
VI					■				
VII						■			
VIII		■		■					
IX							■		
X								■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On peut la mordre après avoir bien dégusté. – II. C'est parfois faire des paquets de livres. – III. Qui n'a pas bavé. Saint. Conjonction. – IV. Donne plus de finesse. – V. Mit au courant. Dans un alphabet étranger. – VI. Une grande pièce à Paris. On siffle pour la faire passer. – VII. Permet au père de s'éloigner. Pas libre. – VIII. Carnivore de l'Inde. – IX. Aurais une attitude bien humaine. Pronom. – X. Eduquées. – XI. Placée. Un peu acides.

VERTICALEMENT

1. Sont boiteux avec quatre pieds. – 2. Qui ne se fait pas sans oseille. Coule en Asie. – 3. Qui ont suivi. – 4. Terme musical. Cornichon qu'on trouve en Provence. Prière. – 5. Bon à détacher. Fait un travail qui demande du discernement. – 6. Difficiles à gagner. Dieux guerriers. – 7. Préposition. Fait un pli quand il est maître. Participe. – 8. Sortent de scies. – 9. Nappe. Peuvent être mignons chez le boucher.

Solution du problème no 6357

Horizontalement

I. Canonnier. – II. Usurier. – III. Libre. Ifs. – IV. Olier. Dés. – V. Tels. Môle. – VI. Mélo. – VII. Inspirons. – VIII. Eu. In. – IX. Rancunier. – X. Ego. Tueur. – XI. Sensés. Se.

Verticalement

1. Culottières. – 2. Asile. Nuage. – 3. Nubiles. Non. – 4. Orres. Pic. – 5. Nier. Minute. – 6. Né. Mer. Nus. – 7. Iridologie. – 8. Félon. Eus. – 9. Rossé. Serre.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 3 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Premiers baisers.
19.00 Série : Hélène et les garçons.
19.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Star. De Michael Miller, avec Jennie Garth, Craig Berko.
22.25 Divertissement : Coucou, c'est nous ! Les meilleurs moments.
23.30 Documentaire : Embarquement porte n° 1. Cambridge.
23.55 3 000 scénarios contre un virus.
0.00 Documentaire : Histoires naturelles. La renaissance.
0.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Gorille.
15.10 Série : Riptide.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments de l'émission sur la canzonetta au temps de Marino Marini.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.30 Série : Goal.
18.00 Série : Génération musique.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Avanti. De Jacques Besnard, avec Patrick Bouchitey, Farid Chopel.
22.20 Magazine : *De quoi j'ai l'air ?* Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Sentimental ou sensuel ? Avec Patrick Chesnais, Marie-Sophie L. Berthier et Chantal Ladesou.
23.30 Journal et Météo.
23.40 Feuilleton : Heimat.
0.40 Courts métrages : Histoires courtes. L'Indien, de Jean-Paul Bricourt ; Mathilde, d'Olivier Panchot.

FRANCE 3

13.30 ▶ Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Ratons laveurs et castors, compagnons des bois.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Collioure (Pyrénées-Orientales). Invités : Antony Dupray, les Pervenches.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.45 Magazine : Rwanda, Bosnie, Haïti, l'été de tous les dangers. L'actualité dans le monde. Emission spéciale présentée en direct par Henri Sannier.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Téléfilm : Meurtres au collège. De William Wiard, avec Donna Reed, Larry Wilcox.
0.05 Série : Capitaine Furillo.
0.55 Musique : Cadran lunaire.

CANAL +

13.30 Téléfilm : La mort ne meurt pas. De Jack Bender, avec Jacklyn Smith, Corbin Bernsen.
15.00 Moyen métrage : Kisses on a Train. De Dinaz Stafford.
15.35 Téléfilm : Le Silence d'un homme. De Harry Winer, avec Judith Light, Peter Strauss.
17.05 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 17. Modèles réduits en action.
17.30 Surprises.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Je t'aime à te tuer. □ Film américain de Lawrence Kasdan (1990).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : La Nuit du défi. ■ Film américain de Michael Ritchie (1992).
0.15 Cinéma : Proof. ■ ■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Les rois, pour quoi faire ? (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. L'OTAN pour tous ? (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... John Henry. De Barry Jackson.
19.25 Documentaire : Le Sculpteur sur bois. De Philippe Labrune.
19.35 Magazine : Mégamix. Musiques de Mongolie (rediff.).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Ensemble Modern en concert. De Klaas Rusticus.
21.25 Documentaire : Quartet. D'Anne Beresford et Margaret Williams.
22.45 Magazine : Musica-Journal. De Bernhard Pfister.
23.15 Cinéma : Les Trois Lumières. ■ ■ ■ Film allemand de Fritz Lang (1921) (muet, 100 min.).

M 6

13.30 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.35, 4.40).
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05). Présenté par Michel Cellier. Du rififi chez les hamsters.
20.45 Série : Flash. Rien ne va plus. Vingt ans après. Avec John Wesley Shipp, Amanda Pays.
22.25 Série : Nestor Burma. Les Cadavres de la plaine Monceau, de Claude Grinberg, avec Guy Marchand, Jean-Paul Roussillon.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.25 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

19.55 Carnets de voyage. Le printemps des Malgaches. 3. A Mananjary, il n'y a rien à voir.
20.55 Mémoires du siècle. Robert Verdier, enseignant.
21.55 Les Chemins de la connaissance. La gloire de l'Empire Mongol. 3. La fureur conquérante, de Pékin à Vienne (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Entretiens avec André Boucourechliev. 3. Autour des « archipels ».
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Nicole Loraux (l'Invention d'Athènes) (2) (rediff).
0.50 Coda. Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 26 juillet à Montpellier) : Sonate pour piano n° 8 en la mineur K 310, de Mozart ; Carnaval op. 9, de Schumann ; Pour un petit coquillage blanc, de Hatzidakis, par Giorgos Lazaridis, piano.
21.30 Concert (donné le 29 juillet à Montpellier) : Crisantemi pour soprano et quatuor à cordes, de Puccini ; Sept Haï-Kaï pour soprano, flûte, hautbois, clarinette, piano, deux violons, alto et cordes, Quatre poèmes hindous pour soprano, deux flûtes, deux clarinettes, harpe et quatuor à cordes, de Delage ; Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle, de de Falla ; Trois poèmes de Stéphane Mallarmé pour soprano, deux flûtes, deux clarinettes, piano et quatuor à cordes, de Ravel, par l'Ensemble ECM2 ; Françoise Pollet, soprano, Joël Pontet, clavecin, Bruno Pasquier, alto.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Le Voyageur, de Rodrigue ; Instants d'hiver, de Teruggi ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Valley Flow, de Smalley.

IMAGES

Tocsin

LA disgrâce qui frappe Maurice Arreckx, ancien maire de Toulon, mérite assurément un coup de projecteur. Les réactions qu'elle suscite sont très édifiantes sur les limites des relations affectives engendrées par la pratique du suffrage universel. Il y a quelques jours, ce sénateur soupçonné faisait valoir qu'on ne pouvait le taxer d'indignité sans faire injure à la population de sa bonne ville qui lui avait, sans barguigner, accordé sa confiance un quart de siècle durant. Cette remarque ne manquait pas de pertinence. Etait-il concevable que le bon sens populaire ait pu être abusé pendant aussi longtemps ? La réponse était forcément négative.

Or, voilà que ces chers électeurs n'excluent plus eux-mêmes d'avoir été bernés. Il ne s'en trouve pas un seul pour voler au secours du vieux cacique. Où sont les pétitions, les manifestations de solidarité ? Il y a là de quoi désespérer. Car, de deux choses l'une : ou la population de Toulon a été trompée ou elle ne l'a pas été. Dans la première hypothèse, cela signifie qu'il n'existe plus aucune borne à l'aveuglement de la démocratie communale et cela met en cause son fonctionnement. Dans la seconde, cela signifie que les citoyens accueillent désormais avec indifférence les malheurs de leurs élus et cela autorise à s'interroger sur le sens de la citoyenneté.

Mais pour importante que soit « l'affaire Arreckx » elle ne saurait occulter davantage la gravité des événements qui affectent actuellement, dans les Pyrénées-Orientales, la population de Saint-Laurent-de-Cerdans. C'est à juste titre que les actualités régionales du Languedoc-Roussillon ont attiré l'attention des autorités nationales sur les fâcheuses conséquences de la décision intempestive prise, dans cette charmante bourgade du Haut-Vallespir, par celui ou celle (on préfère ne pas savoir...) qui a cru bon de rendre muet le clocher du village en empêchant l'horloge communale de sonner l'heure pendant la nuit sous prétexte que ce carillon privait de sommeil les rares clients de l'unique hôtel local ! Voilà cette horloge interdite de parole entre 22 heures et 8 heures...

L'intention était louable. L'hôtelier de Saint-Laurent-de-Cerdans a le droit, comme tout un chacun, de gagner son pain quotidien et il faut bien reconnaître qu'une clientèle mal informée peut trouver quelque désagrément à dormir à l'abri d'un clocher qui, jour et nuit, tintinnabule au quart, à la demie, aux trois-quarts et à l'heure. Mais bâillonner un clocher, c'est étouffer un cœur. La population de Saint-Laurent-de-Cerdans s'est mobilisée pour dire son désarroi et revendiquer le rétablissement de son horloge dans la plénitude de son carillon. Elle tente de faire entendre raison aux touristes grincheux en soulignant qu'on ne peut plus vivre sagement quand, par décision administrative, l'angélus de 7 heures sonne... à 8 heures ! Il faut souhaiter qu'elle y parvienne car son combat n'est pas sans rapport avec ce qui se passe à Toulon. Les clochers de nos villages sont peut-être les derniers refuges de la démocratie communale.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 4 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Série : Côté cœur.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Invité : le magicien Pierre Barclay ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Quatre Filles du docteur March ; Flo et les Robinson suisses ; Nicky Larson ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Premiers baisers.
19.00 Série : Hélène et les garçons.
19.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Navarro. Mort d'un témoin, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Sam Karmann. *Navarro aux prises avec un flic ripoux.*
22.25 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Cagoules de la terreur, de Patrick Charles-Messance et Denis Bertrand.
23.25 Documentaire : Atlantides. Highlands.
0.20 Série : Super-force.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Série : Mésaventures (et à 4.05).
1.20 TF 1 nuit (et à 2.20, 3.15, 3.55, 4.25).
1.25 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.00). Un grand pas vers la Louisiane ; La pêche au coup en Irlande ; Guyane : le grand vert.
2.25 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour inventer.
4.30 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Scoubidou Show ; Roquet Belles Oreilles ; George et Jo ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.20).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.25).
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Gorille.
15.10 Tiercé, en direct de Deauville.
15.25 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur la canzonetta au temps de Marino Marini.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Goal.
17.55 3 000 scénarios contre un virus.
18.00 Série : Génération musique.
18.25 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. A Fès, au Maroc.
22.20 Cinéma : Toujours seuls. □ Film français de Gérard Mordillat (1991). Avec Annie Girardot, Zabou, Yan Epstein.
23.50 Journal et Météo.
0.15 Feuilleton : Heimat.
1.20 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
2.35 Documentaire : Le Parapluie de Djenne.
3.55 Dessin animé (et à 5.00).
4.05 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts.
5.05 Documentaire : Les Métiers dangereux. Chasseur de cyclone (1re partie).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps. Les métiers animaliers.
10.45 Continentales d'été. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Batman ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Ragoût de côtes d'agneau ; Côtes d'agneau berbère.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Découverte du Limousin : Email et porcelaine à Limoges.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 ▶ Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Condors.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Collioure (Pyrénées-Orientales). Invités : Emilie Wandelmer, Charlotte Jullian, Jonas.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : L'Empreinte des géants. □ Film français de Robert Enrico (1980). Avec Zoé Chauveau, Serge Reggiani, Mario Adorf.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Opéra : La Bohème. De Puccini, mise en scène de Francesca Zambello, avec Luciano Pavarotti, Mirella Freni, Sandra Pacetti, Gino Quilico, Stephen Dickson, Nicolaï Ghiaurov, Italo Tajo, l'Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. : Tiziano Severini. Enregistré à l'Opéra de San-Francisco en 1989. *Luciano Pavarotti dans le rôle de Rodolfo et Mirella Freni dans celui de Mimi : des interprètes de rêve...*
1.25 Musique : Cadran lunaire. *Sonate*, de Franck, par Tedi Papavrami, violon, Kun Woo Paik, piano.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 23.59).
7.00 CBS Evening News.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche. Crypte Show ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Chipie & Clyde.
8.20 Court métrage : Zoo Cup.
8.25 Animaniacs.
8.45 Surprises.
9.00 Cinéma : Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993). Avec Gérard Jumel, Karin Viard, Caroline Chanlolleau. *Des gags pesants et des dialogues ridicules.*
10.15 Documentaire : Les Allumés... Il danse pour ses cormorans, de Frédéric Fougea.
10.40 Court métrage : Shakti. De Sonali Fernando.
10.55 Téléfilm : Le Portrait. D'Arthur Penn, avec Gregory Peck, Lauren Bacall.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Documentaire : Le Foot au Brésil ou Comment s'en sortir. De Roberto Mader.
13.30 Téléfilm : Le Dernier Sous-marin. De Frank Beyer, avec Ulrich Muhe, Ulrich Tukur.
15.05 Documentaire : Histoires de chats. 1. Les Chats des pharaons, de Dick Meadows et Alan Neale.
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Mr Saturday Night. □ Film américain de Billy Crystal (1992). Avec Billy Crystal, David Paymer, Julie Warner. *Les mésaventures d'un humoriste mégalomane.*
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.35 Cinéma : La Course de l'innocent. ■ Film franco-italien de Carlo Carlei (1992). Avec Manuel Colao, Francesca Neri, Jacques Perrin. *En Calabre. Un enfant poursuivi par des tueurs.*
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Obsession fatale. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992). Avec Kurt Russell, Madeleine Stowe, Ray Liotta (v.o.). *Thriller qui repose sur la peur d'une intrusion dans la vie privée des gens « ordinaires ».*
0.00 Cinéma : Filofax. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990). Avec James Belushi, Charles Grodin, Anne Desalvo (v.o.). *Comédie un peu laborieuse.*
1.45 Sport : Pétanque. Rediffusion du Trophée Canal +.
2.35 Court métrage : The Lottery. De Louis Faria.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Embrasse-moi. ■ ■ Film français de Michèle Rosier (1988, rediff.).
18.30 Magazine : Snark (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Les Arnold. De Jacqueline Pérard. *Chronique d'une famille européenne.*
19.55 Documentaire : Noblesse et nouveaux riches. De Waltraud Görs et Ewa Fritsche. *Que s'est-il passé dans cette région de l'ex-RDA depuis 1989 ? Les traditions sont-elles perpétuées par la nouvelle aristocratie de l'argent venue de l'Ouest ?*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Varsovie 1944-1994. Soirée conçue par Peter Brugger.
20.41 Présentation. Les principales cérémonies de Varsovie pour l'anniversaire de l'insurrection de 1944.
20.45 Documentaire : Un voyage sentimental. De Marcel Lozinski. *Le cinéaste polonais accompagne deux compatriotes de retour à Varsovie après un temps d'exil politique.*
21.15 Cinéma : L'Homme de... ■ Film polonais de Konrad Szolajski (1993). Avec Agata Kulesza, Slawomir Pacek, Ewa Gawriluk (v. f.).
22.55 Documentaire : Insurrection de Varsovie-1944. De Krzysztof Lang. *Les différentes étapes de l'insurrection et les raisons politico-historiques de son échec.*
0.00 Documentaire : Varsovie, la guerre des urbanistes. D'Alfred Jungraithmayr (70 min). *Dès le début de la guerre, la capitale polonaise a été l'objetde la sollicitude d'architectes allemands.*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.05).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.40). Les champions de l'apnée, suivi de Météo 6.
20.45 Cinéma : Le Viager. ■ Film français de Pierre Tchernia (1971). Avec Michel Serrault, Michel Galabru, Jean-Pierre Darras.
22.30 Série : Les Contes de la crypte. A mourir de rire ; Le Concours, de Stephen Hopkins. Le Sacre de la tronçonneuse, de Russell Mulcahy.
23.50 Six minutes première heure.
0.00 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50). Alain Chamfort.
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Le Monde des hélicoptères ; Turquie, géants et merveilles ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

19.55 Carnets de voyage. Le printemps des Malgaches.4. Cher Tana.
20.55 Mémoires du siècle. Ilya Ehrenbourg, écrivain.
21.55 Les Chemins de la connaissance. La gloire de l'Empire mongol.4. Les voyageurs d'Occident en terres mongoles (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Entretiens avec André Boucourechliev. 4. Œuvres ouvertes, œuvres fermées.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Paul Veyne (Entretiens et lettres à Lucilius) (1) (rediff.).
0.50 Coda. Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 29 juillet à Montpellier) : Variations sur la Folia, de Corelli ; Cavatine en ré majeur, de Raff ; Romance en ré majeur, de Glière ; Ballade et polonaise en sol majeur, de Vieuxtemps ; Chaconne en sol mineur, de Vitali Charlier ; Prélude et allegro en mi mineur, de Pugnani/Kreisler ; Rondine en mi mineur op. 32, de Vieuxtemps ; Danse espagnole en mi mineur, de Granados/Kreisler ; Le Rouet en sol majeur, de Popper ; Danse hongroise n° 2 en sol majeur, de Brahms ; Romance pour deux violons et piano en ut majeur, de Chostakovitch, par Genia Benderskaïa, Sacha Sitkovetsky, violons, Olga Sitkovetskaïa, piano.
21.00 Concert (en direct de Montpellier) : L'Amour des trois rois, de Montemezzi, par le Chœur de Radio-France, les Soliste de Montpellier-Moscou, l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Pinchas Steinberg.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort.

Le Monde

Avec l'enlèvement de trois touristes au Cambodge

La guérilla des Khmers rouges crée un climat d'insécurité

Les autorités cambodgiennes étaient toujours sans nouvelles, mardi 2 août, des trois otages – un Français, un Britannique et un Australien – détenus par les Khmers rouges depuis le 26 juillet, mais le co-premier ministre, le prince Ranariddh, s'est déclaré optimiste sur leur libération. L'insécurité que parvient à créer la guérilla dans ses fiefs souligne les carences d'une armée royale en quête d'aide extérieure.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Les Khmers rouges continuent, de façon très irrégulière il est vrai, à faire sauter et à piller les trains sur la seule voie ferrée du royaume, reliant le Nord-Ouest cambodgien au port de Sihanoukville *via* Phnom-Penh.

C'est ce qui s'est encore produit, le 26 juillet dernier, à 130 kilomètres au sud de la capitale, là où la voie ferrée se rapproche de la frontière vietnamienne afin de contourner, à proximité de la Thaïlande, la chaîne de l'Eléphant, un repaire « historique » des rouges. Selon les témoignages de passagers relâchés par la guérilla, le convoi a été attaqué par une cinquantaine d'hommes après avoir sauté sur deux mines. Le bilan est d'au moins dix morts et l'on ignore le sort réservé à trois passagers vietnamiens. Selon un message adressé à Phnom-Penh, les Khmers rouges réclameraient près de 300 taels d'or (750 000 F) contre la libération des trois touristes occidentaux qu'ils retiennent en otage et dont ils ont fait parvenir, mardi, clichés et enregistrements de voix.

Depuis l'accord de paix de 1991, c'est la cinquième fois qu'un train saute dans la zone d'insécurité de Kompong Trach, sur la voie qui relie la capitale à Sihanoukville. En 1994, les attaques de trains par les Khmers rouges ont néanmoins fait, selon la direction des chemins de fer, cinquante-neuf morts sur l'ensemble du réseau. Il reste qu'assurer la protection d'une voie ferrée de plus de cinq cents kilomètres et qui longe, dans plusieurs secteurs, des chaînes de montagnes incontrôlables (Cardamomes, Eléphant), est une tâche pratiquement impossible. *« Même si l'armée royale était organisée et motivée, ce qui n'est pas le cas, elle n'y parviendrait pas »*, résume un observateur miltaire étranger.

Dans des régions éloignées de leurs bastions situés sur la frontière thaïlandaise, les bandes de Khmers rouges sont pratiquement semi-autonomes, raison pour laquelle leurs attaques tiennent souvent du brigandage. Le sort des otages dépend donc, avant tout, de l'attitude du chef khmer rouge local. A Kompong-Trach, ce dernier répondrait au nom de Paet et serait celui qui, voilà quelques mois, avait relâché contre rançon une Américaine, membre d'une organisation humanitaire.

En outre, rien n'indique que l'attaque du train soit liée aux discussions en cours entre Phnom-Penh et ses partenaires étrangers pour tenter de réorganiser une armée royale sortie diminuée des revers subis en février et en avril lorsqu'elle a tenté, sans succès, de déloger les Khmers rouges de leurs repaires de Païlin et d'Anlong Veng, sur la frontière avec la Thaïlande. Le sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'Extrême-Orient et du Pacifique, Winston Lord, a encore déclaré, le 29 juillet à Kuala-Lumpur, qu'une nouvelle requête de Phnom-Penh, émise justement le jour de l'attaque du train, était à l'étude. Tout en affirmant que la discussion d'une aide se poursuivait avec la Malaisie, la France, l'Australie et d'*« autres pays »*, M. Lord a précisé que Washington n'envisageait pas de livraisons d'armes tant qu'une réforme de l'armée royale ne serait pas intervenue.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Après la dernière autorisation du gouvernement

Superphénix peut redémarrer à tout moment

Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, et celui de l'environnement, Michel Barnier, ont autorisé, mercredi 3 août, le redémarrage du réacteur à neutrons rapides Superphénix à Creys-Malville (Isère), annonce la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Après l'autorisation de création et l'approbation du programme de recherches qui y sera mené (*le Monde* du 13 et du 15 juillet), ce dernier feu vert, accordé sur avis de la DSIN, permet à la direction de la centrale de redémarrer à tout moment. *« Cela devrait se faire dans les trois jours »*, affirme André Lacroix, directeur de Superphénix.

Conformément au plan présenté par la NERSA, l'exploitant de la centrale, ce redémarrage va se faire très progressivement, sur une période de cinq mois. Quatre *« points de passage »*, dont le franchissement nécessitera une autorisation spécifique de la DSIN, ont été prévus, à 3 %, 30 %, 60 % et 90 % de la puissance du réacteur. Cette première phase permettra *« de valider tous les paramètres, de vérifier que rien n'a changé dans le comportement du réacteur après quatre ans d'arrêt »*, précise André Lacroix.

Si tout se passe comme prévu, Superphénix devrait alors fonctionner à pleine puissance jusqu'à l'été 1995. C'est seulement ensuite que le programme de recherches prévu pourra être lancé progressivement. Les essais d'incinération des « actinides mineurs » (des déchets radioactifs gênants) débuteront avec l'introduction dans le réacteur de quelques éléments de combustible contenant, au total, *« quelques kilos »* de l'un de ces actinides, du neptunium. Dans le même temps, le cœur sera modifié afin que le réacteur produise moins de plutonium. Un premier pas vers la « sous-génération » (consommation de plutonium) qui ne sera possible qu'avec un cœur spécialement conçu, dont la mise en place n'est pas prévue avant la fin du siècle. L'engagement de chacune des expériences menées dans le cadre du programme de recherches exigera également une autorisation spéciale de la DSIN.

Conseillée par la banque Rothschild

La Caisse des dépôts et consignations met de nouveau en vente ses réseaux câblés

Les réseaux câblés de la Caisse des dépôts et consignations sont de nouveau à vendre. Il y a à peine plus d'un an, personne ne voulait acheter ces 24 réseaux représentant 1 million de logements câblés et 342 000 abonnés. Et Philippe Lagayette, directeur général, peinait à se désengager d'un secteur coûteux qui paralysait 2 milliards de francs d'investissement et creusait un demi-milliard de francs de pertes par an. Et puis, à la fin de l'année 1993, la Générale des eaux et France Télécom ont formulé des offres d'achat. Des offres globales pour un ensemble bigarré qui comprend trois parties : le premier morceau regroupe un ensemble de prises encore en cours de construction et qui représenteront 1,6 millions de logements à terme. La seconde partie est constituée de quelques réseaux dits du « Plan câble » construits par France Télécom mais exploités par la Caisse des dépôts (réseaux dits « concessifs »). Et, enfin, la troisième partie comprend des sites dits « privés » que la Caisse a construits et exploite elle-même.

Les deux acheteurs ayant fait des offres globales de reprise et ne souhaitant ni l'un ni l'autre que l'adversaire se renforce dans le câble, un arbitrage gouvernemental s'imposait. Chacun imaginait alors que France Télécom allait récupérer les réseaux qu'il avait construits et confiés en concession à la Caisse et que la Générale allait prendre le reste.

L'« affaire » Canal Plus

Cette affaire qui aurait dû être promptement réglée s'est alors trouvée paralysée par une polémique sur le prix et surtout par l'« affaire » Canal Plus. La démission spectaculaire d'André Rousselet en décembre 1993 et ses accusations contre Edouard Balladur et la Générale des eaux ont suffi à geler le dossier. La Générale ne pouvait plus obtenir les réseaux câblés de la Caisse des dépôts sans qu'un lien de « collusion » soit automatiquement établi entre elle-même et l'Etat.

La polémique Canal Plus apaisée, le premier ministre a rouvert le dossier câble en juin. La Caisse des dépôts a alors confié à la banque Rothschild le soin de prendre contact avec les acheteurs potentiels. Lesquels se sont multipliés. Aux côtés de la Générale des eaux et de France Télécom, sont venus s'ajouter la Lyonnaise des eaux, Vidéopole (filiale câble d'EDF) et le groupe Chargeurs, déjà actionnaire de la filiale câble de la Lyonnaise des eaux.

La banque Rothschild devrait fournir à l'automne un état précis du dossier accompagné d'offres financières attractives pour la Caisse des dépôts. Un accord avec l'Etat sera également nécessaire, compte tenu du fait que la vente des réseaux câblés représente une sortie du secteur public.

Y. M.

Hausse de 9,3 % des immatriculations automobiles en juillet

Avec près de 211 500 voitures particulières neuves immatriculées en juillet, le marché automobile a progressé de 9,3 % par rapport à juillet 1993. Mais si l'on tient compte du nombre de jours ouvrables, la progression est de 14,8 %, a indiqué, mardi 2 août, le comité des constructeurs français d'automobiles. Sur les sept premiers mois de l'année, la progression est de 14,2 %. PSA connaît une avance beaucoup plus forte (+ 21,5 %) que Renault (+ 9,7 %). Les constructeurs notent avec satisfaction que le taux de pénétration du marché français atteint, depuis le début de l'année, 61,7 % pour les automobiles de marques françaises.

Regroupement dans l'industrie pharmaceutique américaine

American Home Products propose de racheter American Cyanamid

American Home Products, le cinquième groupe pharmaceutique américain, a indiqué, mardi 2 août, qu'il offrait 8,5 milliards de dollars (45 milliards de francs environ) pour le rachat d'American Cyanamid, la neuvième entreprise du secteur. Si cette offre est acceptée, le nouvel ensemble qui pourrait en résulter constituerait alors le deuxième groupe pharmaceutique américain, avec un chiffre d'affaires de près de 14 milliards de dollars (75 milliards de francs) qui le placerait derrière Johnson and Johnson. L'opération suppose cependant qu'American Cyanamid interrompe les négociations engagées avec le groupe anglo-américain SmithKline Beecham en vue d'un échange d'actifs entres les deux sociétés. Il y a deux mois à peine, SmithKline Beecham s'était porté acquéreur de Diversified Pharmaceutical Services, un distributeur américain de médicaments, pour la somme de 2,3 milliards de dollars (12,4 milliards de francs environ).

« LE QUOTIDIEN » : dépôt de bilan. – Philippe Tesson a annoncé, mardi 2 août, au comité d'entreprise qu'il déposait le bilan du *Quotidien* dont la parution était suspendue depuis le 6 juillet (*le Monde* du 6 juillet). Cette procédure, destinée à apurer les dettes (30 millions environ), est engagée pour faciliter la reprise du titre. Un administrateur judiciaire devrait être prochainement nommé. Parmi les repreneurs potentiels, on cite notamment Jimmy Goldsmith, député européen sur la liste de Philippe de Villiers, et Marc Ladreit de Lacharrière, président du groupe Valmonde qui édite *Valeurs actuelles*, hebdomadaire dans lequel Philippe Tesson publie désormais une chronique.

Bouygues rachète les studios des Buttes-Chaumont. – Le site historique de la Société française de production, face au parc des Buttes-Chaumont à Paris, semble finalement avoir trouvé preneur. *Le Canard enchaîné* révèle, dans son édition du mercredi 3 août, que le groupe Bouygues s'est porté acquéreur de cet ensemble de 90 000 mètres carrés dont 70 000 mètres carrés de droits à construire. Il semble que les sommes mises en jeu ne dépassent pas 300 millions de francs. Au plus fort de la spéculation immobilière, les studios étaient estimés à 800 millions de francs. Cette vente devrait contribuer au désendettement (800 millions) de la Société française de production.

POLYNÉSIE FRANÇAISE : deux ministres quittent le gouvernement de M. Flosse (RPR). – Deux ministres du gouvernement territorial de Polynésie française, Toni Hiro et Maco Tevane, chargés, respectivement, des sports et de la culture, se sont démis de leurs fonctions mardi 2 août. Cette décision fait suite à un désaccord survenu entre leur parti, le Here Aia, et le Tahoeraa Huiraatira, la formation de Gaston Flosse, député (RPR) et chef de l'exécutif local. Jean Juventin, président de l'assemblée territoriale et président du Here Aia, qui était jusque-là l'allié de M. Flosse, a indiqué que sa formation s'installera désormais *« résolument dans l'opposition »*.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

République dominicaine : M. Balaguer accepte des observateurs internationaux

Après une réélection entachée d'irrégularités, le président de la République dominicaine tente de se concilier les bonnes grâces des Etats-Unis en acceptant des observateurs internationaux qui surveilleront le respect de l'embargo à la frontière haïtienne *(page 4)*.

Italie : M. Berlusconi devant la Chambre des députés

La télévision avait décidé de retransmettre le débat parlementaire en direct, et tout le pays attendait les explications du président du conseil sur la gestion de ses affaires et ses relations avec la justice. Mais l'événement ne fut pas à la hauteur des attentes *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

La protection des cliniques pratiquant l'avortement aux Etats-Unis

Après l'assassinat en Floride d'un médecin pratiquant l'IVG, la police fédérale a été dépêchée dans une douzaine d'Etats afin de protéger certaines cliniques. N'ayant plus la sympathie de la Maison Blanche, les militants anti-avortement se sont radicalisés *(page 8)*.

COMMUNICATION

Le succès du « Guardian » et le déclin de « The Independent »

Ayant réussi à améliorer son image et porté par le renouveau du Parti travailliste, *The Guardian* réussit à échapper à la guerre des prix qui embrase la presse britannique. Journal phare de la fin des années 80, *The Independent* a beaucoup moins bien réussi le virage de la nouvelle décennie *(page 10)*.

ARTS ♦ SPECTACLES

Le 47e Festival du film de Locarno

Du 4 au 14 août, la ville suisse devient le point de chute de productions d'origines les plus variées. Une programmation qui assume les partis pris *(page 11 à 13)*.

CULTURE

Cinéma : « Maverick » de Richard Donner

Maverick est la bonne surprise de l'été. On craignait une superproduction hollywoodienne sans âme. On se retrouve avec une comédie distrayante, où des acteurs célèbres acceptent de se mettre modestement au service d'un scénario bien ficelé *(page 14)*.

SERVICES

Abonnements	20
Annonces classées	4
Carnet	20
Marchés financiers	18-19
Météorologie	20
Mots croisés	20
Radio-télévision	21

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Les génies ne sont pas toujours des gens très fréquentables, pense Philippe Sollers : regardez Baudelaire ou Courbet... Muriel Spark, qui publie son *Curriculum Vitae*, ne confond pas autobiographie et confession. Jean-Pierre Cagnat continue son reportage dessiné dans les librairies ; cette fois, il est en Bretagne.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 03 août 1994 a été tiré à 442 801 exemplaires

La désignation du candidat de la majorité à l'Elysée

MM. Griotteray et Poniatowski suggèrent une « primaire » présidentielle auprès des élus

Et pourquoi n'organiserait-on pas une *« préconsultation présidentielle »* auprès d'un *« grand collège »* composé de parlementaires, de conseillers régionaux, généraux et municipaux, et de maires ? Telle est, en substance, la proposition faite par Alain Griotteray, député (UDF-PR) du Val-de-Marne, maire de Charenton-le-Pont, à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, ainsi qu'aux députés dans des lettres qu'il leur a envoyées le 1er août. La proposition a immédiatement reçu le soutien de Michel Poniatowski, sénateur (UDF-PR) du Val-d'Oise, maire de L'Isle-Adam, qui s'est chargé de l'exposer, par courrier, à tous les sénateurs.

M. Griotteray, qui relève les critiques émises à propos de l'avant-projet de « primaires » de Charles Pasqua (*le Monde* du 2 août), suggère un système de consultation à ses yeux *« plus souple, moins cher et préservant le caractère privé de l'engagement politique auquel tiennent les Français »*. Il concernerait exclusivement les élus et pourrait s'inspirer du texte initial de la Constitution de 1958 sur l'élection présidentielle. A l'époque, en effet, et jusqu'en 1962, le président de la République était élu par un collège électoral comprenant les membres du Parlement, des conseils généraux et des assemblées des territoires d'outre-mer, ainsi que les représentants élus des conseils municipaux, en nombre proportionnel à l'importance de la commune. *« Cette consultation ne violerait pas l'esprit de la Ve République puisqu'à la fin du compte c'est le peuple qui trancherait »*, explique M. Griotteray.

M. Baumel : « le RPR n'est la propriété de personne ». – Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, ancien secrétaire général du mouvement gaulliste et partisan d'Edouard Balladur, confirme (*le Monde* du 3 août), dans un entretien publié par *le Figaro* du 3 août, que *« quelques personnalités indiscutables dans le gaullisme, de par leurs titres et leur prestige »*, se préparent à *« rappeler que le RPR, dernier héritier du général de Gaulle, n'est la propriété de personne et que le général n'a jamais prévu de transformer* [le rassemblement de ses partisans] *en une machine à faire élire un candidat »*. Il précise que cette déclaration *« n'est pas un désaveu »*, mais un *« avertissement »* adressé à Jacques Chirac.

